

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

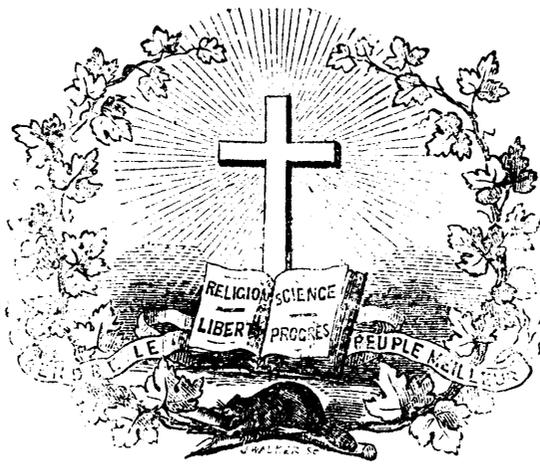
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVI. Quebec, Province de Quebec, Oct. & Nov. 1872. No. 10 & 11.

SOMMAIRE. — LITTÉRATURE : Poésie. — *Excelsior*. — L'Alsace en France. — Souvenirs de chasse et de pêche. — Discours du prince de Joinville, " Le simple soldat. " — Le mont Régi. — HISTOIRE : Boston et ses environs. — MORALE. — Le prix de vertu. — PÉDAGOGIE : Tableau stéréométrique de M. Baillargé, avec gravure. — Mots et tournures à éviter. — Trois choses. — Dictées. — Problèmes algébriques. — HYGIÈNE : Préceptes d'hygiène à l'usage des gens du monde, par le Dr. Larue (F. A. H.). — AVIS OFFICIELS : Avis concernant la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques. — Erections de municipalités scolaires. — Nominations de commissaires et de syndics d'écoles. — Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs. — Livres approuvés par le conseil de l'instruction publique. — Instituteurs demandés. — Instituteurs disponibles. — RÉDACTION : Rapport du ministre de l'instruction publique pour l'année 1870 et en partie pour l'année 1871. — 48^{me} conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école-normale Jacques-Cartier. — 47^{me} conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école-normale Laval. — REVUE MENSUELLE. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'instruction publique. — Bulletin des lettres. — Bulletin bibliographique. — Bulletin de l'histoire. — Bulletin des sciences. — Bulletin de l'archéologie. — Bulletin du commerce et de l'industrie. — Bulletin des statistiques. — Faits divers. — Annonces.

En cheminant, il voit dans la calme chaumière
La famille assemblée autour du feu riant,
Qui dans l'obscur vallon projette sa lumière.
Rêveur il la regarde et dit en s'éloignant :

Excelsior.

" Oh ! prends garde, lui dit le vieillard du village,
Le sentier est étroit, le torrent est profond,
Et je vois par là-bas s'amasser un orage " —
A cet avis, la voix du jeune homme répond :

Excelsior.

" Oh ! prends garde, lui dit la blonde jeune fille.
Reste ici, reste ici !... Pourquoi veux-tu partir ! " —
Dans l'œil du pèlerin une larme scintille,
Il s'arrête et répond avec un doux soupir :

Excelsior.

" Oh ! prends garde, lui dit le chasseur dont l'audace
Affronte les périls de la terre et de l'eau,
Prends garde à l'avalanche, au roc, à la crevasse ! " —
Du haut d'un pic ce mot résonne de nouveau :

Excelsior.

Sur le mont Saint-Bernard, dans leurs sombres chapelles,
Dans leurs champs désolés par d'éternels hivers,
Les bons religieux, à leurs vœux si fidèles,
Entendent un matin résonner dans les airs :

Excelsior.

Un chien du Saint-Bernard découvre dans la neige
Un jeune voyageur immobile et glacé,
Conservant dans sa main, que plus rien n'a protégé,
L'étendard sur lequel ce grand mot est tracé :

Excelsior.

Il est là, l'œil éteint et le visage pâle,
Mais souriant et beau comme en un doux sommeil,
Vers le ciel, éclairé par l'aube matinale,
Une voix dit, en haut, d'un rayon de soleil :

Excelsior.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

EXCELSIOR !

[Traduit de Longfellow par M. X. MARMIER.]

Sur les monts escarpés, par la neige et la glace,
Le soir, quand tout se tait au loin et s'assombrit,
Seul et silencieux, un beau jeune homme passe,
Tenant une bannière où ce mot est inscrit :

Excelsior.

Son visage est pensif. Sous sa vive peurnière
Son regard étincelle, ainsi qu'un glaive nu.
Il marche, et d'une voix retentissante et fière,
Il dit, en un langage aux pères inconnu :

Excelsior.

L'Alsace en France.

Tout ce qu'on pouvait dire, ils l'avaient rabâché.....
 " De la gloire d'en haut un rayon détaché
 Illumine nos fronts moroses ;
 Nous sommes les vainqueurs, et pour l'éternité
 D'un revers de la main nous avons rejeté
 Sybaris sur son lit de roses."

Parlez, outragez ceux que le sort outragea,
 O Prussiens,—voici la réponse :—d'jà
 Tout s'ébranle dans le village ;
 Tous, les grands, les petits, les jeunes et les vieux
 Compriment leurs sanglots et détournant les yeux,
 Ont pris leur bâton de voyage.

Et qu'importe qu'ils aient, pour la première fois,
 Prié dans cette église, ourdi dans ce grand bois
 Leurs amourettes enfantines ;
 Ou qu'ils n'aient jamais bu que l'eau de ce rocher,
 Ni rêvé d'horizon plus vaste qu'un clocher
 Perdu dans le fond des collines.

Qu'importe que le champ qu'ensemença leur main,
 Que l'arbre du côteau, la pierre du chemin,
 Tout les appelle et tout leur cri :
 " Cet humble coin de terre où se bornent tes yeux,
 Ces quatre pieds carrés où dorment tes aïeux,
 Voilà ton unique patrie ! "

La patrie est plus loin. Ils partent. Ils ont mis
 Sur la charrette, en tas, les souvenirs amis,
 Et sous les fleurs de la montagne
 Le portrait de Kléber, le sabre enrubanné
 Qu'aux beaux jours d'Iéna le grand-père a traîné
 Dans les garnisons d'Allemagne.

Ecoute ! les voilà doublement tes enfants,
 O France, les amis de tes jours triomphants
 Et les hôtes du foyer sombre.
 A longs flots, ils ont bu ton soleil rayonnant.
 L'ombre répand sur toi son voile, et maintenant
 Ils viennent courtiser ton ombre.

Une foi sainte anime encore ces cœurs de fer.
 Tous ceux de Wissembourg et ceux de Freischwiller,
 O France ! ont vu comment tu tombes.
 Ils ont courbé leurs fronts sur tes premiers blessés.
 Leurs prêtres ont chanté l'hymne des trépassés
 Pour tes fils au bord de leurs tombes.

Ils ont vu s'entr'ouvrir, sous le suprême effort
 Des cuirassiers géants galopant vers la mort,
 Le sol que leur sueur féconde.
 Ils les ont vus frappés en face, murmurant
 Ton doux nom, et sans cris, sans plaintes, empourprant
 D'un sang vermeil leur moisson blonde.

Ils se souviennent... Toi, rappelles-toi, Paris,
 Quand ils défilèrent sous tes regards surpris
 Avec leurs oripeaux vulgaires,
 Que, pour être étrangers, ils ne sont pas de ceux
 Qui viennent étirer leurs membres paresseux
 Dans tes cabarets légendaires.

Ils n'ont pas rêvé d'être, entre deux fins soupés,
 La consolation de tes minois fripés
 Et l'espoir de tes cicérones,
 Paris nocturne ; et nul d'entre eux ne retiendra
 Pour voir sauter tes fils au bal de l'Opéra
 Une loge entre les colonnes.

C'est le travail qu'il faut à ces chers pèlerins,
 A ces fiers émigrés, Alsaciens, Lorrains,
 Qui viennent vers nous, tête haute ;
 Donc à l'œuvre ! Et donnons aux français de là-bas
 Une hospitalité qu'on ne refuse pas
 Aux Polonais de table d'hôte !

GASTON JOLLIVET.

Souvenirs de pêche et de chasse.

LA LANCE D'HONNEUR.

Trois chasseurs, assis autour d'une petite table portable, achevaient un déjeuner substantiel. Ils étaient en pleine forêt, à deux cents lieues environ de Bombay.

Avant de commencer à déjeuner, ils avaient visité leurs chevaux, pour s'assurer que ces vigoureux *hunters* (chevaux de chasse) ne se ressentaient pas de la marche de la veille. Les selles, les brides, les étriers, les sangles, les pointes des lances, tout avait été l'objet d'un examen minutieux. Nos trois Nemrods, n'ayant plus rien à faire, attendaient avec une impatience fiévreuse le retour des *shikarees* (sorte de piqueurs hindous) envoyés à la découverte d'un énorme sanglier qui ravageait le pays.

L'ombre épaisse des herbes tempérant un peu la chaleur ; mais des rayons brûlants traversaient çà et là le feuillage. La campagne, qu'on apercevait par quelques échappées, semblait toute en feu ; les grands palmiers tordaient et entrelaçaient leurs branches dans une vapeur embrasée. Sous les arbres étaient groupés des coolies à peu près nus, d'aspect presque aussi farouche que les bêtes fauves du bois ; ils étaient armés de couteaux et de lances de chasse. Le vieil éléphant qui portait les bagages dans les longues courses se reposait à l'ombre d'un grand bananier.

Le plus âgé des trois Nemrods, un vieux capitaine irlandais couché dans un fauteuil, tournait ses pouces en bâillant.

Près de lui, un grand et beau garçon dans la force de l'âge, nommé Edward Walton, aiguissait la pointe de sa lance.

Enfin James, le plus jeune, le plus impatient et le plus attentif des trois, s'écria de toutes ses forces :

—Hourra ! les voici enfin !

Deux shikarees tout haletants, couverts de sueur et de poussière, s'avançaient en effet vers la tente. Ils annoncèrent que le sanglier avait été aperçu, à la tête d'une harde d'animaux de son espèce, sur une colline éloignée de quelques milles seulement.

—En route, en route ! et hourra pour qui aura le premier sang du vieux sanglier ! cria Walton en brandissant sa lance, un bambou sans défaut des jungles de Concan, long de dix pieds, dur et souple comme une baleine, et terminé par une lance en forme de feuille de laurier (trempée dans le sang de plus d'un terrible animal).

—*Gorah lao !* cria-t-on de toutes parts.

Et, en moins de cinq minutes, trois chevaux, équipés pour la chasse, piaffaient et hennissaient devant la tente.

Les chasseurs se mirent en selle sans perdre un instant et sortirent du bois, suivies des *coolies* et des domestiques. Pas un nuage ne voilait la splendeur du soleil tropical, qui pénétrait jusqu'au crâne, malgré les bonnets épais et les linges mouillés dont les chasseurs s'étaient munis. Un silence profond régnait dans la campagne ; la nature défailait de chaleur ; tous les êtres vivants s'étaient réfugiés dans le bois, excepté nos hardis cavaliers et les vautours sans cesse affamés qui décrivaient leurs cercles fantastiques à une hauteur prodigieuse.

En une heure de marche, les chasseurs atteignirent l'endroit désigné.

C'était une colline rocailleuse, couvertes de broussailles, dominant une plaine coupée par des ruisseaux et des champs de cannes à sucre, où les sangliers venaient marauder la nuit.

Walton examina le terrain en homme expérimenté. Il donna les ordres nécessaires aux rabatteurs, et invita James et le capitaine à le suivre sous un bouquet de dattiers où ils resteraient en embuscade jusqu'au lancer du sanglier.

Cachés parmi les arbres, les chasseurs descendirent de cheval, attendant impatiemment le premier cri des rabatteurs.

Une heure s'écoula sans que le silence eût été interrompu. Tout à coup un bruit lointain vint frapper l'oreille des chasseurs. Walton, qui fumait tranquillement son cigare, tressaillit à ce bruit bien connu. En un instant il fut à cheval, la lance en avant.

—En selle, en selle, et tenez-vous prêts! cria-t-il, le sanglier sera devant nous dans un moment.

Les autres coururent à leurs chevaux, les yeux fixés sur la colline.

—Je le vois, je le vois! dit James à voix basse.

Et en même temps il eut un mouvement involontaire qui fit hennir et se cabrer son fougueux cheval irlandais.

—Au nom du ciel, James, calmez votre cheval, fit Walton irrité.

Au même instant, l'énorme sanglier se levait lentement de son bouge solitaire, sur la colline opposée, et tournait la tête pour écouter les cris des rabatteurs qui approchaient.

Ceux-ci étaient arrivés sur la colline, et le sanglier commençait à entrer dans les broussailles, s'arrêtant de temps en temps comme pour délibérer en lui-même s'il prendrait la fuite ou s'il se retournerait contre ses persécuteurs.

Le terrain devenant plus découvert, le sanglier prit le trot. Les rabatteurs l'aperçurent. Un hurlement sauvage retentit comme si toutes une légion de démons était en chasse. Le sanglier s'arrêta, les soies hérissées; puis, poussant un grognement furieux qui semblait annoncer quelque résolution désespérée, il prit sa course jusqu'au bas de la colline, où il disparut.

Walton espérait le voir sortir des hautes herbes mais rien ne parut.

Bientôt un fourré s'agita violemment et livra passage à une harde de sangliers qui se répandirent sur la colline; leurs dos noirs se soulevaient et s'abaissaient comme ceux d'une bande de marsouins se jouant au milieu d'une vague immense.

—En avant! cria Walton d'une voix retentissante.

Et les trois cavaliers s'élançèrent à travers la plaine.

Le cheval de James fendait l'air avec sa crinière, et sa longue queue flottait au vent. Le capitaine suivait à une allure moins emportée; il jouait pourtant de l'épéon, et son vieux cheval faisait bonne contenance.

—Allons, James, allons! cria Walton, à vous la lance d'honneur (le premier sang de la bête de chasse)!

James enfonça de nouveau ses épérons dans les flancs de son cheval.

La terre desséchée résonnait sous les pieds des hunters comme du métal, et un nuage de poussière enveloppait entièrement les trois cavaliers.

James tenait la tête. Une centaine de mètres seulement les séparait du sanglier qui menait la harde.

—Faut-il essayer? demanda James, comme le sanglier, à sa grande surprise, venait de franchir un ravin dont les bords rocaillieux et à demi écroulés semblaient devoir tomber en poussière sous le pied léger d'un faon.

—Allez, allez! répliqua Walton, un bon cheval peut toujours passer là où passe un sanglier.

James, qui était d'humeur à franchir le Styx, au besoin, s'élança en avant; mais, au moment de sauter, son cheval se jeta brusquement de côté. Celui de Walton, au contraire, sachant par expérience qu'il était inutile de résister, dressa ses oreilles et sauta de l'autre côté du ravin.

James étant parvenu à ramener son cheval de l'obstacle, l'animal, vigoureusement attaqué par l'épéon, fit un bond de tigre et dépassa l'autre bord de plusieurs pieds.

La course pour la lance d'honneur recommença avec une sorte de frénésie. James regagnait le terrain perdu.

Les cheveux commençaient à donner des signes de détresse; mais celui de Walton, par un bon désespéré, porta son cavalier à une longueur de lance du sanglier. Un sourire de triomphe passa sur les lèvres de Walton.

—Il est touché!... cria-t-il. Non, trop court d'un pouce!

Un second effort du généreux coursier et la lance va être rougie, quand le sanglier se précipite à droite sur le cheval de James, qui se cabre épouvanté. James pousse sa lance au hasard; la pointe traverse l'épaule du sanglier. Au même instant, le cheval trébuche sur la bête blessée et s'abat avec son cavalier. Mais la lance d'honneur est gagnée; qu'importe quelques os brisés? Hourra!

Le sanglier blessé se relève avec le fer de la lance encore enfoncé dans l'épaule. Il va se jeter sur le chasseur renversé quand Walton lui plonge sa lance dans le cœur et le fait rouler dans la poussière.

Le capitaine, pendant ce temps, avait attaqué un marcassin qui n'était pas encore de force à suivre le troupeau; l'animal était près de servir de trophée au capitaine, mais il exerçait encore les jambes du vieux cheval.

James, s'étant relevé et assuré que ni lui ni son dungervan n'avaient sérieusement souffert de leur chute, reçut les félicitations de Walton. Les deux jeunes gens laissèrent souffler leurs chevaux couverts d'écume, tout en suivant avec intérêt la lutte engagée entre le capitaine et l'infortuné marcassin.

Penché en avant et la lance en arrêt, le vieux capitaine s'avançait comme un chevalier des anciens jours au milieu d'un nuage de poussière. Ses pantalons sans dessous de pied avaient remonté jusqu'aux genoux par le frottement de la selle; ses longues jambes battaient les flancs du cheval, comme si elles eussent été d'ingénieuses machines suspendues à la selle pour exciter l'ardeur du coursier. Son chapeau de paille avait depuis longtemps abandonné sa tête et flottait sur son dos, retenu par le ruban. Son visage brillait comme un masque de cuivre rouge; de larges gouttes de sueur tombaient sur la crinière du cheval. Il éperonnait son cheval avec fureur, sans pouvoir atteindre le marcassin, qui, presque épuisé, se dérobait dans les buissons.

Les deux jeunes gens battaient des mains en criant, comme les spectateurs d'une course bien disputée; mais le capitaine ne les entendait pas.

Ses efforts furent enfin couronnés de succès. Un coup heureux atteignit le marcassin, et le brave capitaine poussa un cri aussi triomphant que s'il eût trempé sa lance dans le sang d'un second sanglier.

—Maintenant, messieurs, dit Walton, je vous accorde cinq minutes de repos avant de faire une seconde battue. Nous n'avons eu que des jeux d'enfant, tout à l'heure, comparés à ce qui nous attend si nous faisons lever le grand sanglier.

Les chasseurs se remirent en selle et la battue recommença.

Quelques shikarces restèrent perchés sur les hauteurs, dans le cas où le sanglier passerait inaperçu.

Walton venait de choisir une lance bien aiguisée et expliquait à James le moyen de ne pas la laisser se briser, quand un cri attira son attention. Un des shikarces, monté sur une éminence de rocher, lui montrait un point de la colline opposée. Les broussailles qui couvraient le bas de la colline obligèrent les chasseurs à faire un long détour. Comme ils atteignaient le côté opposé, le sanglier se montra au loin dans la plaine, se dirigeant vers une autre colline. Il ne se pressait pas beaucoup; mais, dès qu'il entendit le bruit des chevaux derrière lui, il se retourna, comme s'il eût pensé à livrer bataille, puis il partit avec une telle vitesse que la poursuite semblait impossible.

Voici le moment de le serrer de près, cria Walton. Si

nous pouvons seulement lui faire garder cette allure pendant un demi-mille, il sera forcé de faire tête.

A mesure qu'ils approchaient de la colline, le terrain devenait détestable. Outre les racines, les quartiers de rocs, les buissons d'épines qui le couvraient, le sol était sillonné de crevasses recouvertes d'herbe, que le cheval franchissait à cause même de la rapidité de sa course, mais qui, au pas, lui auraient rompu les jambes.

On gagnait du terrain. Walton voyait déjà le regard surnois du sanglier qui mesurait la distance et calculait s'il se retournerait ou s'il essaierait encore d'atteindre la colline.

Il enfonça ses éperons et enleva son cheval des deux mains pour le jeter en avant ; mais son cœur battait, car, malgré l'exaltation du moment, il sentait le courageux animal trembler de fatigue sous lui.

—Courage, mon brave *Abdallah*, un effort de plus et la lance est à nous !

Le noble animal répondit encore une fois à l'ardeur de son maître ; mais ce fut comme le dernier bond d'un daim blessé. Ses membres tremblants se dérobèrent sous lui ; cheval et cavalier roulèrent à terre.

Au même instant, le sanglier commençait à gravir la colline.

James, dont le cheval n'avancait plus, vit que tout allait être perdu et jeta sa lance en avant ; mais elle ne rencontra que le roc. Il se précipita à bas de son cheval en frappant du pied de colère.

—Eh bien, c'est la fin, je pense ! car le diable lui-même reculerait devant une pareille ascension, demanda James, tandis que Walton examinait soigneusement les pieds de son cheval.

—C'est un nouveau terrain pour les chevaux, mais il faut essayer. La bête est épuisée ; si nous pouvons seulement la suivre à distance, nous en aurons bon marché une fois dans la plaine ; ne la perdons pas de vue et partons.

Les chevaux eurent vite repris leurs forces, et les chasseurs commencèrent à monter, à travers des pierres et des quartiers de roc à rompre les membres d'un chamois. Ils eurent enfin la satisfaction de voir le sanglier se lancer dans la plaine.

Walton laissa un instant souffler son cheval, tandis qu'il cherchait l'endroit le moins impraticable pour la descente. Alors, se soutenant de la bride et des jambes, il se lança au galop. C'était de la démenche qu'une pareille entreprise avec une monture épuisée. Ainsi pensait le capitaine, qui, ayant tourné la colline, faisait son apparition à l'extrémité de la plaine :

—Sur ma vie, c'est horrible, répétait-il en joignant les mains. Ce Walton est le diable incarné ; il rendra l'autre aussi fou que lui, s'ils ne se cassent pas le cou auparavant tous les deux.

Malgré cette prédiction, les deux cavaliers atteignirent la plaine sains et saufs, à moins de cent mètres du sanglier. Le capitaine, oubliant toute prudence, finit par rejoindre la chasse.

Le sanglier arriva près d'un large ruisseau à bords escarpés.

Cet incident donna tout à coup au capitaine un violent désir d'enlever la lance d'honneur à Walton. Il brandit son arme et joua de l'éperon ; mais, à son profond étonnement, le sanglier sauta dans l'eau sans hésiter. Les deux chasseurs l'imitèrent aussitôt.

—Arrêtez, arrêtez, démons incarnés ! cria-t-il, s'efforçant vainement d'arrêter son cheval, excité à son tour par l'exemple de ses camarades ; arrêtez, fous que vous êtes : voulez-vous donc vous noyer, et moi, avec vous ?... Arrêtez, je ne sais pas nager... je vais me noyer... je....

La voix du capitaine fut étouffée par un plongeon complet dans le ruisseau ; il revint à la surface trop suffoqué pour exprimer sa colère.

Walton, l'entendant tousser et se démencher derrière lui, se retourna avec l'intention de venir à son secours ; mais il le vit cramponné au coup du cheval qui nageait de toutes ses forces. Il lui cria de s'accrocher à la crinière sans rien craindre.

Le sanglier atteignit la rive opposée avant que les chasseurs fussent au milieu du ruisseau. Il jeta un regard malicieux sur ses poursuivants et se mit à trotter tranquillement ; puis, comme s'il eût réfléchi qu'il se fatiguerait inutilement dans cette immense plaine, il hérissa son poil et se retourna résolument.

Walton, qui sortait de l'eau, trempé comme un dieu marin, vit la mine belliqueuse de l'ennemi et poussa un cri de triomphe en chargeant l'animal au galop.

Le sanglier répondit par un sourd grognement et se jeta au-devant de lui. La lance de Walton transperça la poitrine au-dessous de l'épaule ; malgré cette blessure, le sanglier brisa la lance, et se jetant sous le ventre du cheval, lui fit une entaille horrible dont les entrailles sortirent.

James s'élança pour achever le monstre ; mais le sanglier eut encore la force de se lever de terre et de culbuter le malheureux cheval, en coupant une de ses jambes aussi nettement qu'avec un rasoir.

Tandis qu'il méditait quelque nouvelle attaque, le capitaine lui plongea sa lance dans le cœur en criant de toutes ses forces :

—Hourra pour la seconde lance !

Le sanglier essaya de mordre le bois de la lance ; mais le sang et l'écume sortirent de sa gueule. Alors, poussant un cri aigu, il retomba lourdement et expira.

Le capitaine célébra son triomphe par un cri joyeux ; mais le pauvre Walton n'eut pas le courage d'y répondre. La victoire lui coûtait trop cher.

Assis sur l'herbe, la tête de son cheval mourant reposant sur ses genoux, il regardait les membres tremblants du pauvre coursier avec la sollicitude d'une mère qui veille son enfant malade. Le bel animal avait été son fidèle compagnon à la guerre comme à la chasse ; il avait partagé la tente et le pain de son maître, lui montrant tout l'attachement d'un chien. Une larme coula sur la joue brunie du soldat, au moment où le cheval, le regardant fixement de son grand œil expressif, étendit ses membres déjà roidis et rendit le dernier soupir.

—Il est mort noblement, s'écria Walton en se levant et en essayant, sans chercher à la cacher, la larme qui coulait sur sa joue ; mais je n'oublierai jamais le jour qui m'a coûté la vie de mon brave *Abdallah*.—(*Magasin pittoresque.*)

Le simple soldat.

Discours prononcé à Langres par M. le prince de Joinville à l'occasion de l'inauguration d'un monument funèbre élevé à la mémoire des gardes mobiles.

Messieurs,

Jadis, après une guerre, on élevait des statues aux grands généraux. Aujourd'hui, nous confondons dans notre reconnaissance tous ceux qui, sans distinction, donnent leur vie pour la patrie, c'est justice !

N'est-ce pas à l'armée tout entière, à ses vertus guerrières, que sont dus les succès de nos époques de gloire ; et n'est-ce pas son esprit de sacrifice qui hier encore honorerait nos revers à Wissembourg, à Frœschwiller, à Metz, à Paris, et sur tous ces champs de bataille où soldats et marins mouraient en héros ? N'est-ce pas elle enfin qui, scrupuleusement éloignée de tout esprit de parti, nous a maintes fois déjà sauvés de l'anarchie ? Cette

armée, jamais nous ne l'honorons assez, ni elle ni ce qui en fait la base et la force : notre jeune soldat :

Avec quel entrain et quel admirable désintéressement il part au premier appel, quittant sa famille, son toit, tout ce qui lui est cher, pour courir au danger !

Quel modèle d'abnégation, de discipline sous le drapeau ! Que d'actes d'héroïsme, et de cet héroïsme anonyme si touchant, ne lui voyons-nous pas accomplir avant que, frappé mortellement, il ne dise tranquillement à son voisin : *J'ai mon compte !* et ne s'en aille se coucher dans un fossé pour mourir, sans pouvoir envoyer aux siens d'autre souvenir que ce triste mot : *Disparu !* C'est là le devoir patriotique poussé à ses dernières limites, le grand exemple à montrer, devant lequel pâlissent tous les dévouements secondaires, quelque retentissants qu'ils soient !

Je voudrais que chaque département, chaque ville, chaque village pût élever comme nous un monument à ceux de ses enfants qui sont morts pour la France avec un si simple courage. Je voudrais que, lorsque nous relèverons la colonne Vendôme, ce grand souvenir de gloire abattu par la Commune aux applaudissements de nos ennemis, nous placions à son sommet la statue d'un simple soldat comme le plus noble symbole du dévouement à la patrie !

Aujourd'hui surtout que notre jeunesse tout entière doit aller faire son apprentissage dans les rangs de l'armée, nous devons lui montrer la vie de soldat comme l'école du devoir, du devoir honoré et glorifié.

Espérons que de cette école chacun rapportera l'esprit d'ordre, de discipline, de persévérance, nécessaire pour tenir notre rang à côté des puissances stables et guerrières qui nous entourent. Espérons que du contact de toutes les classes confondues dans les rangs de l'armée naîtront des sentiments de camaraderie, de mutuelle estime, de solidarité qui nous permettront enfin de nous arrêter sur la pente fatale qui, en moins d'un siècle, nous a menés à tant d'excitations, de sanglantes discordes et par-dessus tout à trois invasions !

Puisse ce vœu de concorde, émis ici devant la tombe des victimes de la dernière de ces invasions, être entendu, et puissions-nous mettre un terme à nos révolutions incessantes, à nos énervantes et désastreuses dissensions, pour nous unir dans un seul but : la grandeur de la France.

Le mont Rigi.

Nous reproduisons de la *Minerve* l'extrait suivant d'une lettre écrite par une jeune personne de Montréal actuellement en Europe.

Venise, 25 août 1872.

..... Je veux vous donner quelques détails sur l'une de nos excursions en Suisse.

Il y avait longtemps que nous entendions parler d'un certain mont "Rigi", situé à quelque distance de Lucerne. Nous rencontrions une foule de gens qui s'y rendaient et tous nous en parlaient comme d'une merveille. Il va sans dire que l'envie nous prit de voir ce qui en était. Nous partîmes donc de Lucerne, une après-midi, vers 4 heures. Après trois heures de bateau, nous arrivâmes à une petite place appelée Vitznau, où nous devions prendre le chemin de fer pour gravir le mont, mais malheureusement, le train venait de partir, il y avait à peine dix minutes. Que faire donc ?—Il n'y avait qu'un moyen *de salut*. C'était ou de gravir la montagne à pied, ou de coucher où nous étions, et par conséquent ne pas remplir notre but qui était (comme celui des autres voyageurs) de contempler le lever du soleil du Kulm... Après quelques pourparlers, nous résolûmes de

tenter l'ascension du Rigi sur nos deux pieds. C'était une résolution tout à fait héroïque, je vous assure. Munis d'un bon guide et de nos bâtons, nous partîmes vers 7½ heures p. m., par un temps splendide. Bientôt la lune éclaira notre marche de sa douce lumière. La montée est très-raide ; au commencement, nous éprouvâmes quelque fatigue, mais nous ne nous en plaignîmes pas, car nous avions trop à cœur d'accomplir la tâche difficile que nous avions entreprise. Jamais de ma vie, je n'ai contemplé d'aussi belles scènes. Le bruit des cascades mêlé au son des clochettes des troupeaux faisaient un effet saisissant dans cette solitude. Mon cœur battait bien fort, quand je traversais des précipices sur de fragiles ponts de bois, car je pensais au danger de perdre la vie, auquel j'étais exposé, et l'idée de mourir loin de vous était pour moi un supplice.

Nous arrivâmes au sommet après 4 heures de marche ; j'étais exténuée et je trouvai mon lit bien bon ce soir là.

Le lendemain matin nous pûmes assister à notre aise au lever du soleil. Le temps était splendide et l'atmosphère d'une limpidité étonnante. Je n'essayerai pas de décrire la scène grandiose que nous avions sous les yeux. Il faudrait vous faire un tableau du pays environnant et vous faire saisir les progressions de la lumière dissipant les ombres par degrés et par gradations infinies. Ce n'est pas un tableau, mais une succession de tableaux ; les reliefs et les ombres changent à tout instant et dévoilent de nouvelles perspectives. Les changements si subits, si variés et si étonnants du Kaléidoscope ne vous fourniraient qu'une bien faible idée de ce panorama mouvant ; aussi renoncerai-je à vous en faire une description. Il faut voir par soi-même, et encore les sensations éprouvées par les spectateurs ne sont pas les mêmes pour tous.

Après avoir contemplé ce spectacle magique, nous allâmes prendre à Staffelhohe les chars pour redescendre à Vitznau.

Il est difficile de se faire une idée du merveilleux de ce chemin de fer qui n'a été ouvert qu'en 1871. Le train est formé d'un seul wagon pouvant contenir 54 personnes. Une petite locomotive de la force de 120 chevaux pousse ce wagon à la montée et le retient à la descente. Au tiers du trajet environ, le train traverse un tunnel long de 76 mètres et immédiatement après s'engage sur un viaduc courbe, en tôle, long encore de 76 mètres sur le torrent Schmutobel et reposant sur deux espèces de tréteaux en tôle d'inégale grandeur, le tout d'une légèreté vraiment effrayante. Le trajet se fait en une heure : le prix pour monter est de 5 frs., et de 2 frs., 50 pour descendre. N'est-ce pas que ce fut une belle excursion. Je me crois très-brave depuis ce temps..... Le lendemain nous traversâmes le Mont St. Gothard ; nous avons pris deux jours à le traverser en diligence, nous avons cru geler sur le sommet entourés que nous étions de glaciers ; ces montagnes couvertes de glaces présentent un curieux aspect.

HISTOIRE.

Boston et ses environs.

Les sauvages appelaient avant 1630 le bras de mer où se trouve bâti Boston, Shawinutt, mais les premiers colons s'empressèrent de changer ce nom en celui qui porte aujourd'hui la ville des quakers. Le premier colon qui est venu chercher fortune sur ces côtes nues s'appelait William Blaxe ou Blaxtone ; il vécut longtemps dans une petite maisonnette assise sur les bords du Rhode Island. Lorsque l'on forma la colonie du Massachusetts, une

compagnie fit l'acquisition d'immenses terrains sur lesquels vint s'établir une nombreuse colonie d'immigrés.

Les antiquaires ont fait des recherches minutieuses sur Boston et tous sont loin de s'accorder. Une petite colonie exista trois quarts de siècle avant qu'un journal ne fût fondé, ce qui explique un peu l'absence de documents sur premières années de Boston. Pourtant l'on a beaucoup écrit sur le sujet et un voyageur anglais, nommé Edward Ward, a publié à Londres, en 1699, un récit d'un voyage à la Nouvelle-Angleterre dans lequel il décrit les usages de Bostoniens. Ses récits paraissent un peu exagérés. Lorsque la population de Boston atteignit un certain chiffre, elle se lança dans le commerce et quelques maisons s'élevaient à peine lorsqu'on inaugura l'industrie de la construction navale qui devint une exploitation très fructueuse; en 1719 on envoya à l'étranger vingt-quatre mille tonneaux de marchandises et autres produits de la colonie. En 1741, on comptait quarante vaisseaux sur les chantiers, ce qui indique assez les développements considérables qu'avait pris ce genre d'industrie.

La ville de Boston s'enorgueillit d'avoir vu paraître dans ses murs le premier journal qui fut publié sur le continent américain, le *Boston News Letter*, dont la date de publication remonte au 24 avril 1704.

L'histoire des trente années, qui ont précédé la révolution, est pleine d'incidents qui révèlent l'esprit indépendant des habitants de Boston et leur détermination bien arrêtée, de ne pas se soumettre au gouvernement anglais, et surtout aux taxes prétendues injustes que l'on voulait imposer à la colonie. Si l'on en juge par la population de 1872, les idées belliqueuses des Bostonnais de 1747 étaient bien différentes; car à cette date, la colonie, encore en enfance, voulait se révolter et il eut des échaffourées sérieuses. Puis en mai 1770, le massacre de Boston. Cette ville prit une part très active dans la guerre et fut délivrée des anglais par le général Washington en 1776. On nous a montré l'endroit, qui, hélas! a bien changé, sur les hauteurs "*Dorchester Heights*," d'où le grand général avait forcé l'armée anglaise de s'embarquer à bord de sa flotte et de faire voile. Dans la dernière guerre, on calcule que Boston a envoyé 26,119 soldats, tant à la marine qu'à l'armée de terre, dont 685 officiers commissionnés. Si Boston ne s'est pas développée plutôt, cela est dû, croit-on, à la quantité restreinte de terrain vacant qui se trouve dans le voisinage de l'ancienne ville et ce fait existe encore aujourd'hui, puisque de fortes compagnies de chemin de fer et autres ont été organisées pour remplir les petites baies qui se trouvent aux environs. Cet ouvrage n'est commencé que depuis quelques années et déjà l'on voit des palais, des immenses rangées de maisons s'élever, à l'endroit même où, il y a 7 et 8 ans, il n'y avait que des marécages.

Boston prend considérablement d'extension en s'annexant de grands villages qui s'élèvent dans les environs, à quelques milles seulement du centre des affaires. Comme toutes les grandes cités américaines, Boston a ses vastes parcs, ses monuments, ses institutions et son grand cimetière, dont elle est fière à si bon droit.—(*Minerve*.)

MORALE.

Le prix de Vertu.

Dans sa dernière séance publique l'Académie française a entendu le rapport de M. de Noailles sur les prix de vertu. Nous en détachons le passage suivant qui sera lu avec intérêt :

"Maintenant, Messieurs, nous avons à vous entretenir

d'un prix supérieur à tous les autres, et par son origine et par son objet. Mais auparavant il faut que vous me permettiez d'entrer dans quelques explications. Si quelque chose pouvait adoucir le souvenir de nos mauvais jours, ce serait assurément l'élan généreux, je ne dirai pas de l'Europe, mais du monde entier, pour diminuer nos maux. Il faudrait citer ici toutes les nations. Ce qu'il y a de non moins frappant, ce sont les sommes colossales, les secours de toute nature, et dans une proportion incalculable, qui nous sont venus de toutes parts. On ne peut compter que par millions.

Parmi ces dons, Messieurs, il en est un qu'il est de notre devoir de vous signaler. Par lui vous jugerez de tous les autres. A la nouvelle de nos désastres, les habitants de la ville de Boston furent vivement émus.

En un moment les comités se formèrent, les souscriptions s'ouvrirent, les souscripteurs accoururent; tout ce que sait imaginer la charité ingénieuse fut mis en œuvre.

La ville de Boston, avec ses environs, réalisa la somme énorme de huit cent mille francs. On frêta aussitôt un bâtiment, le *Worcester*, on le chargea de provisions de toutes sortes, et il fit voile pour le Havre. Mais on apprit la fin de la guerre et, en même temps, le soulèvement de la capitale et le siège qu'en faisait le gouvernement français. On renonça donc à la distribution des objets, qui n'étaient plus nécessaires, mais on ne renonça pas à la pensée qui avait fait naître la souscription. Le navire fut conduit en Angleterre, son chargement y fut vendu, et la somme répandue dans les parties de la France qui avait le plus souffert. Voilà, Messieurs, ce qu'une seule ville des Etats-Unis avec ses environs, la ville de Boston a fait pour la France, qui ne l'oubliera jamais. Mais voici ce qui m'oblige à vous en parler.

En réglant les comptes de cette œuvre généreuse, il resta une légère somme que les membres du comité de Boston eurent l'idée d'offrir à l'Académie, à l'occasion des prix de vertu qu'elle devait distribuer cette année. Ce don pouvait devenir un prix destiné à la personne qui en serait trouvée digne par ses actes de dévouement pendant le siège de Paris. "C'est, dit la lettre d'envoi, le montant d'une souscription qui représente toutes les classes des citoyens de Boston; c'est un moyen d'exprimer la sympathie et le respect des Américains pour le courage, la générosité et le dévouement désintéressé des français pendant le siège de leur capitale." Cette somme est de 2,000 fr. L'Académie l'a reçue avec émotion et reconnaissance, et ce sentiment, elle l'a exprimé dans les termes que méritait un don de cette nature.

Les liens qui nous attachent aux Etats-Unis datent de leur naissance. Si leur éloignement, leurs intérêts, leur puissance maritime, en font pour nous des alliés politiques naturels, les sentiments que cette grande nation vient de témoigner à la France, en souvenir de ceux qu'elle avait inspirés, font d'elle à jamais notre alliée sympathique et fraternelle.

Maintenant, Messieurs, à qui décerner ce prix exceptionnel? Nous l'avouons avec fierté: quand il fallu choisir celui qui en est le plus digne, les faits de courage et de dévouement, d'abnégation et de sacrifice se sont trouvés si nombreux, que le choix nous a paru impossible. Dans notre enquête, nous n'avons trouvé parmi nous qu'une chose: l'égalité dans le patriotisme. C'est alors que nous avons eu la pensée de donner à ce prix le caractère le moins personnel et le plus collectif possible. Nous l'avons décerné à un corps entier, aussi modeste qu'il est utile, que tout le monde connaît, que tout le monde estime, et qui dans ces temps malheureux s'est acquis une véritable gloire par son dévouement. Nous voulons parler de l'institut des Frères des écoles chrétiennes. Vous savez tous à quelle carrière ils consacrent leur vie et avec quel dévouement désintéressé, avec quelle paternelle simplicité ils l'accomplissent.

Quand aux événements dont il s'agit ici, nous n'avons qu'à laisser parler les faits. Lorsque l'on vit la patrie en danger, le sentiment qui nous émut tous, les émut vivement; ils se demandèrent comment ils pourraient concourir à sa défense et soulager ses maux. Deux fibres vibrèrent à la fois dans leurs cœurs: celle du citoyen et celle du chrétien; deux sentiments, deux vertus les entraînèrent: le patriotisme et la charité. Dès le 15 août, le frère Philippe, que tout le monde connaît par le chef-d'œuvre d'Horace Vernet, écrit au ministre de la guerre pour lui dire qu'il met à sa disposition tous les établissements et toutes les écoles communales que son institut possède, ainsi que tous les membres qui les composent, et ses novices, et lui-même, et tout son conseil pour prodiguer partout les soins aux malades et aux blessés. Le ministre usa de leur bonne volonté; mais d'eux mêmes les Frères se mirent à l'œuvre. Ils établirent à leur compte une grande ambulance rue Oudinot; ils fournirent un personnel dévoué aux ambulances organisées par la grande Société de secours dans les gares de chemin de fer, pour l'arrivée des convois des blessés, et ils organisèrent un service de même nature pour un grand nombre d'ambulances particulières.

C'est alors que la Société de la presse fit appel à leur dévouement pour les enrôler dans son entreprise en qualité de brancardiers sur les champs de bataille et d'infirmiers dans les ambulances. Les Frères acceptèrent avec enthousiasme. Ils fournirent cinq à six cents des leurs, qui furent constamment et gratuitement occupés à ces deux services. Les jours de bataille, ils étaient plus nombreux.

Il faut ajouter, Messieurs, que les écoles ne furent jamais fermées ni leurs classes interrompues pendant toute la durée du siège. Ils suffirent à tout: à l'enseignement scolaire, aux ambulances intérieures et aux combats. Ils se dédoublèrent; chaque frère marchait à son tour. Un jour il faisait la classe, l'autre jour il allait au feu. Ils étaient en concurrence entre eux pour partir. Le jour où le frère Néthelme fut tué à la bataille de Bourget, ce n'était pas à lui de marcher.

C'est ainsi qu'ils eurent constamment leurs places, et sur les remparts, et dans les batailles qui se livrèrent devant nos murs: la bataille de Champigny, celle du Bourget, celle du Buzenval et l'attaque de Montretout.

Ces jours là, on les voyait de grand matin, par un froid rigoureux, traverser Paris au nombre de trois à quatre cents, salués par la population, le frère Philippe en tête, malgré ses quatre vingts ans, et les envoyant au combat, où il ne pouvait les suivre. Quant aux Frères, ils affrontaient le feu comme s'ils n'avaient fait que cela toute leur vie, admirables par leur discipline et leur ardeur. C'est ce que tout le monde a proclamé. Ils étaient réunis par escouades de dix, un médecin avec eux, et ils marchaient comme un régiment, Arrivés au combat, les reins ceints d'une corde, et s'avancant deux par deux avec un brancard, ils se répandaient, courant toujours du côté du feu, relevant les blessés, les portant avec soin jusqu'au médecin et aux voitures d'ambulance. Pour chaque bataille, il y aurait une foule de traits à signaler. "Mes Frères, leur criait un jour un de nos généraux, l'humanité et la charité n'exigent pas qu'on aille si loin." Un autre chef descend de cheval et embrasse l'un d'eux, sous le feu du canon, en lui disant: "Vous êtes admirables, vous et les vôtres!"

C'est qu'en effet dans le plus fort de la mêlée, ils couraient à nos blessés sous les balles et la mitraille, mêlés cordialement avec nos soldats qui les regardaient comme des camarades. Ils marchaient de concert: l'un comme on l'a remarqué, portait l'épée qui tue, l'autre la croix qui sauve. Puis, le lendemain des batailles, ils ensevelissaient les morts. Eux-mêmes eurent à pleurer deux des

leurs qui furent tués; plusieurs furent blessés, et dix-huit périrent par des maladies contractées près des blessés et des malades.

Ces soldats pacifiques se retrouvaient ensuite, soit paisiblement au milieu de leurs enfants, à l'école, soit doux et affectueux, auprès des malades qu'ils soignaient.

Mais ce ne fut pas Paris seul qui fut témoin de ce dévouement que la charité chrétienne inspire. Dès l'origine de la guerre, ils sollicitèrent dans toutes les provinces les emplois les plus pénibles et les plus dangereux. Ils demandèrent à faire partie de l'armée du Rhin. Leurs établissements devinrent des casernes; ils organisèrent partout de nombreuses ambulances pour nos soldats ou pour nos mobiles, pour nos recrues ou pour nos blessés. Tout cela est constaté par des correspondances multipliées, par des remerciements de maires ou d'officiers.

De même qu'à Paris, les Frères parurent sur tous les champs de bataille de province; à Dijon, à Alençon, à Pouilly, à Pontarlier, partout où l'on se battit, allant toujours au milieu du feu, le plus loin possible, pour ramasser nos blessés. C'est attesté pour tout le monde. Que de faits il y aurait à citer! Que d'épisodes à raconter!

Je m'arrête, Messieurs. Il y aurait à vous dire le courage des Frères sous la Commune, qui vint si tôt couvrir d'un voile lugubre ce qui aurait dû être la glorieuse fin d'une guerre malheureuse. Il y aurait à vous les montrer recueillant même à Belleville ou à Longchamps les blessés des insurgés, mais bientôt persécutés, chassés par eux, arrêtés avec leurs élèves dans leurs maisons d'Issy et ailleurs, conduits à Mazas, au moment d'y périr; et quand ils s'échappèrent, l'un d'eux, le frère Justin, tué en sortant.

Ce que j'ai dit, Messieurs, suffit à justifier le choix que nous avons fait de cet Institut des Frères des écoles chrétiennes pour lui décerner le prix si honorable de la ville de Boston. Les Frères sont presque tous enfants du peuple, et tous dévoués à l'éducation et au bien du peuple. Que toute justice leur soit rendue! L'Académie sera heureuse de la leur rendre, et ce prix qu'elle va leur décerner sera comme la croix d'honneur attachée au drapeau d'un régiment.

PEDAGOGIE.

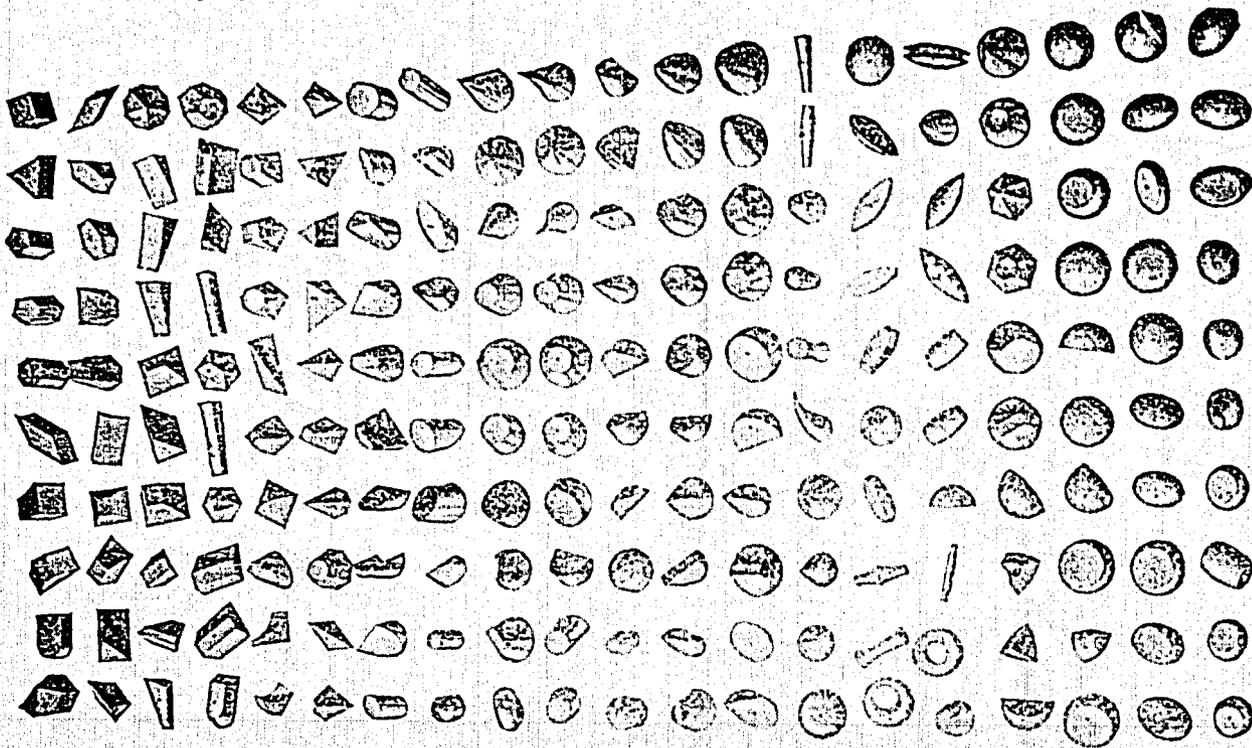
Tableau stéréométrique de M. Ballairgé.

Nous avons déjà eu occasion de parler de ce tableau, et de l'impulsion extraordinaire qu'il doit donner à l'étude du toisé. L'auteur a, depuis, obtenu les certificats les plus flatteurs de tous les hommes compétents sur cette matière. Ce tableau, avec la formule qui l'accompagne, est appelé, au dire de tous, à faire une véritable révolution dans les méthodes de mesurage pour les solides. Le conseil de l'instruction publique, à sa dernière séance l'a approuvé, avec le "Traité de géométrie" du même auteur. Ce tableau, de six pieds par quatre, contient deux cents modèles en bois, comprenant toutes les variétés de formes, depuis les corps les plus simples jusqu'aux corps les plus bizarres et les plus difficiles à toiser. Ces modèles sont mobiles et ne sont fixés au tableau que par une petite tige en fer, de sorte que les élèves peuvent les examiner et les étudier de main en main. L'auteur espère que son œuvre, tout en simplifiant et en facilitant les calculs du savant, aura surtout pour résultat de mettre à la portée de tous, une science demeurée jusqu'ici, par ses difficultés presque insurmontables, en dehors des atteintes du plus grand nombre. Tous les collèges et les écoles trouveront dans le "Tableau

stéréométrique" un puissant moyen de progrès sûrs et rapides.

Nous en publions ci-dessous une gravure, et nous renvoyons le lecteur, pour de plus amples détails, à notre bulletin bibliographique, ou un homme expert en cette

matière. M. Blain de St. Aubin, en fait une excellente appréciation, dans le compte-rendu qu'il donne d'une conférence lue par M. Baillargé, devant la Société historique de Québec.



Mots et tournures à éviter.

L'usage constant des deux langues, française et anglaise, donne lieu, chez nous, à des inexactitudes et même à des fautes assez fréquentes. Un grand nombre de ces anglicismes ont déjà été relevés; nous en avons remarqué cependant plusieurs autres qui n'ont pas encore été signalés. L'eussent-ils été, du reste, qu'un second avertissement ne serait pas de trop.

—*Applicant*; *application*; *situation*; *spécifier*: faire *application* pour une *situation*: l'*applicant* devra *spécifier* ses conditions et donner des *références*. Ces expressions ne sont pas françaises, dans le sens qui leur est donné ici. Il faut dire: *demandeur* une *place* ou un *emploi*; le *postulant*: *faire connaître* ses conditions; ou employer d'autres tournures. Quant au mot *référence*, il est à peu près admis, dans ce sens, croyons-nous; il ne faudrait pas cependant en faire un abus.

—*Concourir*. Je *concours* volontiers dans l'opinion que l'honorable membre de N... vient d'exprimer. *Concourir* et *membre* sont anglais dans cette acception. Il vaut mieux dire *partager* l'opinion, et *député*.

—*Editorial*, subs. et adj. *Correspondance éditoriale*; note *éditoriale*; écrire un *éditorial*. Ce mot est totalement anglais.

—*En Canada*. Il y a, pour les noms de pays, une règle facile et généralement admise: les noms féminins prennent la préposition *en*: *en France*, *en Espagne*, *en Bohême*, etc.; les noms masculins prennent l'article contracté *au*: *au Brésil*, *au Pérou*, *au Portugal*, etc.; nous ne voyons pas pourquoi le Canada ferait exception à une règle si peu difficile à suivre. On doit donc dire *au Canada*.

—*Qua'stité*. "On demande un instituteur *qualifié* pour

enseigner les deux langues." C'est déjà bien assez de supporter les mots *qualifié* et *qualification* lorsqu'il s'agit de l'éligibilité des députés au parlement. Ce sont des expressions qui appartiennent à la constitution sous laquelle nous vivons et qui n'ont véritablement pas d'équivalents exacts en français, si ce n'est peut-être le terme *légal habile* et son dérivé *habilité*. Hors de là, ces expressions doivent être proscrites et un instituteur *compétent* vaudra toujours mieux qu'un instituteur *qualifié*.

—*Référer*. "En *référant* à la loi, à l'avis." Cette expression est impropre. Il faut dire *recourir* à la loi, ou *consulter* la loi, se *reporter* à l'avis.

—*Salaire*. On emploie ce mot à tout propos. On dit le *salairé* d'un gouverneur, d'un ministre, d'un employé, d'un domestique. Il y a cependant des distinctions à établir, nous allons les indiquer. On doit dire: les *gages* d'un domestique, le *salairé* d'un ouvrier, la *paye* ou *solde* d'un militaire, le *traitement* d'un fonctionnaire, depuis le plus petit jusqu'au plus haut placé. Le mot *honoraire* se dit de la rétribution accordée suivant un certain règlement, aux hommes qui suivent les professions dites *libérales*. Les *émoluments* sont le revenu casuel d'une charge, par opposition au traitement fixe qui y est attaché.

Il n'est pas difficile de trouver l'origine de ces expressions vicieuses; elles sont la traduction littérale des termes anglais correspondants.

Nous reviendrons, dans la suite, sur quelques autres locutions nées de la langue anglaise, et sur l'emploi illimité des *majuscules*, lequel provient également de la même source.

Trois choses.

Un homme instruit, dit Rumskin, doit savoir trois choses ; premièrement, où il est,—c'est-à-dire dans quelle espèce de monde il se trouve ; quelle est son étendue ; quelles créatures y vivent et comment elles y vivent ; de quoi ce monde est fait, et ce qu'on peut en faire. Deuxièmement ; où il va,—c'est-à-dire, quelles espérances ou quelles craintes il doit avoir d'un autre monde, et quelle paraît être la nature de cet autre monde. Troisièmement, ce qu'il lui importe de faire dans ces circonstances ; quels sont les moyens les plus expéditifs, en son pouvoir, d'arriver au bonheur, et de répandre ce bonheur autour de lui.

Celui qui sait ces choses et qui est assez maître de sa volonté pour être prêt à faire ce qu'il sait être son devoir, celui-là est un homme instruit ; et celui qui ne les sait pas est un homme sans instruction, quand même il parlerait toutes les langues de la tour Babel!

Dictées.

Le siècle le plus malade n'est pas celui qui se passionne pour l'erreur, mais le siècle qui néglige, qui dédaigne la vérité. Il y a encore de la force, et par conséquent de l'espoir là où l'on aperçoit de violents transports. Mais lorsque tout mouvement est éteint, lorsque le pouls a cessé de battre, que le froid a gagné le cœur, qu'attendre alors qu'une prochaine et inévitable dissolution ? En vain on essaierait de le dissimuler : la société en Europe s'avance rapidement vers ce terme fatal. Les bruits qui grondent dans son sein, les secousses qui l'ébranlent, ne sont pas le plus effrayant symptôme qu'elle offre à l'observateur. Mais cette indifférence léthargique où nous la voyons tomber, ce profond assoupissement qui l'en tirera ? Qui soufflera sur ces ossements arides pour les ranimer ? Le bien, le mal, l'arbre qui donne la vie et celui qui produit la mort, nourris par le même sol, croissant au milieu des peuples, qui, sans lever la tête, passent, étendent la main, et saisissent leurs fruits au hasard. Religion, morale, honneur, devoirs, les principes les plus sacrés, comme les plus nobles sentiments, ne sont plus qu'une espèce de rêve, de brillants et légers fantômes qui se jouent un moment dans le lointain de la pensée, pour disparaître bientôt sans retour. Non, jamais rien de semblable ne s'était vu, n'aurait pu même s'imaginer. Il aurait fallu de longs et persévérants efforts, une lutte infatigable de l'homme contre sa conscience et sa raison pour parvenir à cette brutale insouciance, à cette indifférence impie et sacrilège. Nous avons perdu jusqu'au désir de connaître ce qui nous intéresse le plus.

LA MENNAIS.

La sensitive fuit la main qui l'approche ; elle se replie promptement sur elle-même, et ce mouvement si ressemblant à ce qui se passe alors chez les animaux, paraît faire de cette plante un des liens qui unissent le règne végétal au règne animal.

Un peu au-dessus de la sensitive, j'aperçois dans une espèce de calice, au fond de l'eau, un petit corps tout semblable à une fleur. Il se retire et disparaît entièrement lorsque je veux le toucher. Il sort de son calice et s'épanouit lorsque je le laisse à lui-même et que je m'en éloigne.

Incertain sur ce que je dois penser de la nature de cette production, je découvre, à côté, un autre corps de même forme, mais plus grand, et qui n'est point logé dans un fourreau. Il est porté sur une petite tige dont l'extrémité inférieure tient à une plante, et dont l'autre, inclinée

vers le bas, se divise en plusieurs petits rameaux. Je me persuade facilement que c'est là une plante parasite, et, pour achever de m'en convaincre, je la taille à la moitié sa longueur. Elle repousse bientôt, et paraît telle qu'elle était auparavant. Je m'arrête à la considérer. Je vois les petits rameaux s'agiter et s'étendre au point d'atteindre à plusieurs pouces de distance. Ils sont d'une finesse extrême et s'écartent de tous côtés. Un vermisseau vient à passer et touche légèrement un de ces rameaux : aussitôt ce rameau s'entortille autour du vermisseau, et en se racourcissant, il le conduit vers l'extrémité supérieure de la tige. Là je découvre une petite ouverture qui s'agrandit pour absorber le vermisseau et le digérer.

Un moment après, cette production singulière se détache de la plante et se met à marcher. Les rameaux, après avoir fait la fonction de bras, font encore celle de jambes. A tous ces traits, je ne puis m'empêcher de reconnaître que ce que je prenais pour une plante parasite est un véritable animal.

BONNET.

L'amour de sa patrie, cette vertu que nous connaissons par sentiment, que nous louons par raison, que nous devrions suivre même par intérêt, jette-t-elle de profondes racines dans notre cœur ? Combien y a-t-il d'hommes qui vivent et qui meurent sans savoir s'il y a une patrie ! Déchargés du soin et privés de l'honneur du gouvernement, ils regardent la fortune de l'Etat comme un vaisseau qui flotte au gré de son maître, et qui ne se conserve ou périt que par lui. Si la navigation est heureuse, nous dormons sur la foi du pilote qui nous conduit. Si quelque orage imprévu nous réveille, il n'excite en nous que des vœux impuissants ou des plaintes téméraires qui ne servent souvent qu'à troubler celui qui tient le gouvernail ; et quelquefois même, spectateurs oisifs du naufrage de la patrie, telle est notre légèreté, que nous nous en consolons par le plaisir de médire des acteurs. Un trait de satire, dont la sel nous pique par sa nouveauté ou nous réjouit par sa malignité, nous dédommage de tous les malheurs publics, et l'on dirait que nous cherchons plus à venger la patrie par notre critique qu'à la défendre par nos services. A mesure que le zèle du bien public s'éteint dans notre cœur, le désir de notre intérêt particulier s'y allume ; il devient notre loi, notre souverain, notre patrie. Nous ne connaissons point d'autres citoyens que ceux dont nous désirons la faveur ou dont nous craignons l'inimitié ; le reste n'est plus pour nous qu'une nation étrangère ou presque ennemie. Ainsi se glisse dans chacun de nous le poison mortel de la société, cet amour aveugle de soi-même, qui, distinguant sa fortune de celle de l'Etat, est toujours prêt à sacrifier tout l'Etat à sa fortune.

D'AGUESSEAU.

—(Manuel général de l'instruction primaire.)

Problèmes algébriques.

1. Si 20 hommes, 40 femmes et 50 enfants reçoivent \$1000 de salaire collectif, pour une semaine ; étant établi que 2 hommes reçoivent autant que 3 femmes, ou que 5 enfants : combien chaque homme, femme et enfant a-t-il reçu ?

Solution :—

Soit a le salaire reçu par chaque homme,
 b " " " " " femme,
 c " " " " " enfant.

$$20a + 40b + 50c = 1000, \text{ et par réduction,}$$

$$2a + 4b + 5c = 100.$$

$$\begin{aligned} \text{Mais } 2a &= 3b \\ \text{et } 2a &= 5c \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{d'où : } a &= \frac{3b}{2} = \frac{5c}{2}; \\ b &= \frac{5c}{3} = \frac{2a}{3} \\ c &= \frac{2a}{5} = \frac{3b}{5} \end{aligned}$$

Remplaçons c et b par leurs équivalents, en a , dans l'équation : $2a + 4b + 5c = 100$, nous aurons :

$$2a + \frac{8a}{3} + \frac{10a}{5} = 100;$$

$$2a + \frac{8a}{3} + 2a = 100;$$

$$\begin{aligned} 20a &= 300 \\ a &= 15. \end{aligned}$$

Remplaçons maintenant a et c par leurs équivalents en b ; nous aurons :

$$\begin{aligned} 3b + 4b + 3b &= 100 \\ 10b &= 100 \\ b &= 10 \end{aligned}$$

Autant pour c :

$$\begin{aligned} 5c + \frac{20c}{3} + 5c &= 100; \\ 15c + 20c + 15c &= 300; \\ 50c &= 300; \\ c &= 6. \end{aligned}$$

2. Divisez 88 en quatre parties telles, que la première augmentée de 2, la seconde diminuée de 3, la troisième multipliée par 4, et la quatrième divisée par 5, soient égales entre elle elles.

$$\begin{aligned} \text{Soit } a, b, c, d, \text{ ces 4 parts.} \\ a + b + c + d &= 88 \\ a + 2 &= b - 3 = 4c = \frac{d}{5} \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{d'où : } b &= a + 5, \\ c &= \frac{a + 2}{4} \\ d &= 5(a + 2); \end{aligned}$$

$$\text{Donc : } a + a + 5 + \frac{a + 2}{4} + 5(a + 2) = 88$$

$$\begin{aligned} 4a + 4a + 20 + a + 2 + 20a + 40 &= 352 \\ 29a + 62 &= 352 \\ 29a &= 290 \\ a &= 10. \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{d'où : } b &= a + 5 = 15, \\ c &= \frac{a + 2}{4} = 3, \\ d &= 5(a + 2) = 60. \end{aligned}$$

HYGIENE.

Préceptes d'Hygiène à l'usage des gens du monde.

(PAR LE DR. F. A. H. LARUE.)

(Extrait.)

—*Encore un mot sur la ventilation.*—Les ouvrages publiés en France et aux Etats-Unis recommandent de placer les bouches de sortie pour l'air impur au haut des appartements. Ce mode ne serait pas bon pour un climat rigoureux comme le nôtre. Les bouches de sortie doivent être au bas des appartements et à 8, 10 pouces et un pied au plus du sol. Supposons en effet que dans un appartement chauffé par un calorifère à air chaud, une bouche de sortie soit placée au plafond, il arrivera que l'air chaud qui est plus léger que le reste de l'air de l'appartement montera vers le haut de l'appartement et s'échappera par la bouche de sortie, d'où ventilation insuffisante et perte du calorifique. Dans les pays chauds il n'y a pas d'inconvénient à placer la bouche de sortie au haut de l'appartement, mais ici nous avons à lutter contre les rigueurs de la température. Par une bouche de sortie au bas de l'appartement l'air chaud qui monte puis redescend ensuite, ne sort qu'après avoir été utilisé.

Eglises.—Doivent être situées dans un endroit convenablement aéré et dégagé. Une chose en général très défectueuse dans les églises, c'est le chauffage. On devrait adopter le système des calorifères à air chaud pour plusieurs raisons, d'abord, à cause de l'aspect peu agréable de poêles et tuyaux, de l'embarras qu'ils causent, de l'irrégularité de la chaleur qu'ils répandent. Le calorifère qui fait disparaître tous ces inconvénients a encore l'avantage d'introduire un air pur, avantage dont on doit tenir compte dans un lieu qui contient plusieurs centaines de personnes.

Théâtres.—L'air des théâtres est très confiné; la ventilation y est pourtant très-facile. Dans presque tous les théâtres il y a un lustre central; qu'on pratique une ouverture au-dessus, et, le gaz agissant comme tuyau d'appel, on aura une excellente ventilation.

Hôpitaux.—Les individus y demeurent permanemment; il faut donc une ventilation permanente et efficace. Si la ventilation est nécessaire pour les personnes en santé, à plus forte raison l'est-elle pour les malades. Dans nos communautés on se sert généralement de tubes à glissement.

En général un hôpital ne doit pas avoir plus de trois étages. A quatre ou cinq étages la ventilation devient plus difficile. Il ne doit être situé ni trop près, ni trop loin des villes, car l'expérience prouve qu'une blessure se guérit plus difficilement au milieu d'une ville qu'en pleine campagne et d'un autre côté, l'hôpital étant établi en général pour la ville, il ne doit pas en trop être éloigné. On fait généralement la classification des malades.

Collèges.—Ici encore il faut une ventilation régulière. Là où il n'y a pas de calorifères, on entoure le poêle d'une enveloppe en ferblanc et on fait aboutir dessous un tube qui amène l'air du dehors. C'est surtout l'automne et le printemps qu'on y a besoin d'une ventilation artificielle. L'été on ouvre les fenêtres.

Ecoles.—Elles devraient toutes être détruites et rebâties. On y entasse 50 à 60 enfants dans un appartement bas, étroit, au milieu des exhalaisons des habits humides, de la transpiration, de la respiration, etc. Il n'y aurait qu'un moyen de remédier à ce triste état des écoles, ce serait que l'autorité vint à donner un plan de rigueur, proportionné au nombre des élèves, muni d'appareils de ventilation, de chauffage, etc. S'en rapporter aux commissaires ou aux contribuables serait inutile, on devrait rendre le système compulsoire en retenant un certain montant sur l'allocation des municipalités qui refuseraient de se soumettre.

Exercice.—Pour bien comprendre ce qui concerne l'exercice il faut connaître quelques principes de physiologie. Durant un exercice musculaire, la circulation du sang est augmentée, une plus grande quantité de sang se porte vers les vaisseaux et vers les tissus; par le mouvement des tissus la température des muscles augmente et les changements chimiques sont activés, aussi renvoie-t-on par la respiration plus d'acide carbonique, par conséquent, il y a plus grande combustion des tissus et renouvellement plus rapide. Ce dernier phénomène, appelé rajeunissement des tissus est très important et l'exercice le produit éminemment bien; une foule de cas de phthisie tiennent de la dégénérescence des tissus.

Les conséquences de l'exercice sont donc la combustion des tissus, l'augmentation de la nutrition, de la digestion et aussi de l'appétit, car il faut que les éléments consumés soient remplacés.

Un exercice modéré donne aux muscles, volume, force et fermeté, augmente les battements du cœur et empêche la dégénérescence des muscles innombrables du cœur. Un exercice immodéré au contraire amène l'épuisement et la diminution du volume des muscles. Car alors l'exercice ne porte pas sur tous les muscles mais seulement sur quelques-uns. La maladie produite ordinairement par le défaut d'exercice est la phthisie pulmonaire. Les Anglais prédisposés à cette affection vont en Algérie faire la chasse et en reviennent guéris. L'exercice est le meilleur remède à prescrire en pareil cas.

Il y a une foule d'exercices, entre autres : l'astation, la marche, la danse, l'escrime, la gymnastique, le jeu de billard, la natation, l'équitation, la phonation, la navigation, la vécation, etc.

L'astation contracte les muscles, mais là se borne son effet. La marche est l'exercice par excellence. Elle met tous les muscles en mouvement. On évalue que pour un homme en santé il faut en moyenne une marche de neuf milles par jour, y compris tous les pas qu'il fait pour vaquer à ses affaires. La marche convient surtout aux adultes, les enfants ont la course, le saut, etc., qui leur conviennent mieux. Les personnes atteintes d'affections de cœur doivent éviter la course et encore plus le saut. Les danses sont un excellent exercice pourvu que l'on danse seul ou à peu près. Les danses trop nombreuses ont un mauvais effet ; l'air se trouve vicié par l'agglomération d'individus, la respiration, etc.

L'escrime devrait s'introduire partout. Il donne de la rapidité au coup-d'œil et développe les muscles ; mais il faut le pratiquer des deux mains. Une salle d'escrime doit être bien aérée car on émet à cet exercice cinq cent pour cent d'acide carbonique.

On définit la gymnastique : la science raisonnée du mouvement. Elle nourrit, développe tous les muscles. Cet exercice doit être pris dans un appartement bien aéré et bien chauffé.

Billard.—C'est encore un bien excellent exercice qui développe bien les muscles mais exige aussi un appartement bien aéré.

Natation.—C'est un exercice que tout le monde devrait se donner. Il était fort en honneur chez les anciens. Les Romains pour désigner un ignorant disaient qu'il ne savait ni lire, ni nager. Cet exercice exige le mouvement de tous les muscles ; il n'y a pas alors transpiration, mais il y a imbibition de l'eau dans les pores. Si l'eau est froide, il faut en sortir avec le second frisson.

Equitation.—Met tous les muscles en mouvement ; l'allure du cheval doit être modérée.

Vécation.—Entre dans les exercices passifs et ne convient guère qu'aux malades.

Navigation.—Exercice passif excellent pour les dyspeptiques, s'il est prolongé pendant quelques mois.

Phonation.—C'est un exercice qui n'est pas à mépriser. Les personnes faibles ou qui ont les poumons faibles ou qui sont atteintes d'affections de cœur ne doivent pas s'y livrer.

en date du 29 octobre dernier, faire les érections suivantes de municipalités scolaires, savoir :

Comté de Bonaventure—St. Jean l'Évangéliste, tel qu'érigé pour les autres fins civiles, par proclamation du 1er juin 1869.

Comté de Gaspé—La Magdeleine—comprenant le territoire qui s'étend depuis l'Anse Pleureuse, au sud ouest, jusqu'aux limites de la municipalité scolaire de la Grande Vallée, au nord-est sur une profondeur de deux milles.

Comté de Gaspé—Rivière à Marthe—s'étendant depuis l'endroit appelé "La Saurelle" au sud ouest jusqu'au "Ruisseau à Rebours" au nord-est sur une profondeur de deux milles.

Comté d'Yamaska—St. Michel no. 3—Distraire de la municipalité de la paroisse St. Michel d'Yamaska le territoire compris depuis la terre d'Isaac Mondoux inclusivement, jusqu'à la ligne de St. David, et depuis la rivière Yamaska à une profondeur de quarante arpents dans une partie et de trente-trois à trente-quatre dans l'autre, et l'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de St. Michel no. 3.

NOMINATION A L'ÉCOLE NORMALE.

Québec, 22 octobre 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 5 du courant, nommer Mr. Thomas George Rouleau préfet de discipline à l'école normale Laval, en remplacement de M. Théodule Delagrave.

P. J. O. CHAUVEAU,
Ministre de l'instruction publique.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Québec, 22 octobre 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 5 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles savoir :

Comté d'Arthabaska—St. Christophe, M. Hubert Poirier en remplacement de M. Numidique Perreault.

Comté de Lotbinière—St. Sylvestre, sud—M. James Woodside en remplacement de lui-même et M. M. Louis Delisle en remplacement de M. William Mitchell, M. William Wilson en remplacement de M. Clément Payer.

Comté de Porneuf—Ecoreils—M. F. X. Papillon en remplacement de lui-même.

Comté de Saguenay—Tadoussac—M. Onésime Boulianne en remplacement de lui-même et Joseph Hovington en remplacement Moysse Fortin.

Comté de St. Maurice—St. Etienne—M. M. Augustin Millette et Charles Loranger en remplacement de M. M. Paul Boisvert et Elie Houde.

Quebec, 7 novembre 1872.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 29 octobre dernier, faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Comté d'Argenteuil—Arundel—M. James Honey continué dans sa charge.

Comté de Bagot—St. Théodore—M. François Morin en remplacement de M. Dosithee Bouthillet.

Comté de Chicoutimi—Village de Chicoutimi, le révd. Dominique Racine, V. G., et M. Michel Caron continués dans leur charge.

Comté de Gaspé—Mont Louis—Le révd. François Gagné en remplacement du révd. Léopold Boutard.

Comté d'Hochelaga—Côte St. Pierre—M. Henry Pigeon en remplacement de M. Prospère Lemoine.

Comté de l'Islet—Ste. Louise—Le révd. Jean Baptiste Thibault V. G. en remplacement du Révd. L. A. Casgrain.

Comté de l'Islet—Ashford—Le Révd. Jean Baptiste Thibault V. G. en remplacement du Révd. L. A. Casgrain, et M. M. Elzar Pelletier et Joseph Morin le premier continué dans sa charge et le second en remplacement de M. Louis Fournier.

Comté de Montcalm—Rawdon—M. John Parkinson en remplacement de M. Samuel Seroggy.

Comté d'Ottawa—Masham, M. M. James Dunkin et François

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

AVIS concernant la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques.

A la dernière séance du conseil de l'instruction publique [6 septembre 1872], la résolution suivante a été passée, à savoir :

"Que le délai fixé pour le concours pour la composition de livres de lecture français à l'usage des écoles catholiques, soit prolongé jusqu'au premier de mai prochain, et qu'avis en soit donné dans le *Journal de l'instruction publique*."

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil,

Magee en remplacement de MM. Archibald Fairbairn et Robert Mayer.

Comté de Pontiac—Litchfield—M. Michael Hughes continué dans sa charge.

Comté de Québec—Tewkesbury no. 2—M. James Duffy en remplacement de M. Alexander McKee.

Comté de Saguenay—Tadoussac—MM. On sime Bouliane et Moyse Fortier continués dans leur charge.

Comté d'Yamaska—St. Michel no. 3. MM. Louis Girard, Pierre Baduyar dit Laplante, Michel Aréle, Michel Mondoux et Guillaume Aréle.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté d'Hochelega—Côteau St. Louis—M. Charles Bevernick en remplacement de M. Albert Beyor.

Comté de Lévis—St. Romuald—M. James Patton continué dans sa charge.

Comté d'Ottawa—Aylmer—Le Dr Charles H. Church continué dans sa charge.

Comté de Québec—St. Roch Nord—M. Mathew Wheatley Anderson en remplacement de M. Osborn Lambly Richardson.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

BUREAU PROTESTANT DE QUÉBEC.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, Ire classe (A. M. John Moffatt et Mlle. Ann K. Moffatt).
5 Novembre 1872.

D. WILKIE,
Secrétaire.

NOMINATIONS DE MEMBRES DE BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU D'EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 20 octobre dernier, nommer le révd. Thomas Étienne Hamel, V. G. membre du bureau d'examineurs catholique de Québec, chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement, en remplacement de l'hon. juge Duval, démissionnaire.

BUREAU DE BIMOSKI.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil, en date du 4 novembre courant, nommer Achille Fournier, Eccl., membre du bureau d'examineurs de Bimonski, chargé de conférer des diplômes aux aspirants à l'enseignement en remplacement du révd. M. J. Colfer.

P. J. O. CHAUVEAU,
Ministre de l'Instruction publique.

LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le conseil de l'Instruction publique, à ses dernières séances, a approuvé les ouvrages suivants, savoir :

—Nouveau traité de géométrie et de trigonométrie rectiligne et sphérique, suivi du traité des surfaces et des volumes ; par C. Baillargé.

—Tableau stéréométrique, par le même. Pour les écoles normales, académies et écoles modèles.

—Commercial arithmétique, publiée par les Frères de la doctrine chrétienne.

Instituteurs demandés.

On demande pour l'école modèle de Percé un instituteur ou une institutrice, muni de bonnes recommandations, capable d'enseigner l'Anglais et le Français, et l'ayant déjà enseigné pendant au moins quatre ans. Le postulant devra mentionner le salaire exigé.

S'adresser à

WILLIAM FLYNN,
Sec. Trésorier.

On demande, pour la municipalité scolaire de Lacolle, comté de St. Jean un instituteur compétent et pouvant enseigner les langues

française et anglaise, pour prendre la direction de l'école modèle du village.

Pour renseignements, etc., s'adresser aux commissaires ou au sousigné.

J. U. TARMUAY,
Sec. Trésorier.

Instituteurs disponibles.

UN INSTITUTEUR ANGLAIS, sachant bien le français, désire obtenir une place pour l'année prochaine. Il a déjà enseigné l'anglais dans des institutions canadiennes-françaises. Adresser :

à l'instituteur,

Le Bras, St. Gilles,

ou au

P. Q.

M. Narcisse St. André, porteur d'un diplôme d'école modèle, et ayant enseigné avec succès pendant 29 ans, désire obtenir une place d'instituteur. Il peut fournir des certificats officiels.

Adresse :

N^o 354, coin des rues Wolfe et Ste. Catherine, Montréal.

Une jeune demoiselle possédant un diplôme de l'école normale Laval, pour école modèle, désire obtenir une place, soit dans une famille ou dans une école modèle. S'adresser au Dr. Gard, au ministère de l'Instruction publique, en faisant connaître les conditions.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, OCT. & NOV., 1872.

Rapport du Ministre de l'Instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1870, et en partie pour l'année 1871.

A Son Excellence l'honorable Sir Narcisse Fortin Belleau, Chevalier, Lieut-Gouverneur de la Province de Québec.

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence mon rapport sur l'état de l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1870, et en partie pour l'année 1871.

Comme rapport triennal, il comprend la statistique des établissements scolaires par municipalités, avec le tableau détaillé de chacune des institutions d'éducation supérieure, et des extraits des rapports de MM. les inspecteurs d'écoles. Ces divers tableaux et documents devant former un appendice très-volumineux, je me bornerai à signaler de nouveau, d'après les rapports de plusieurs des inspecteurs, les principales causes qui s'opposent encore au bon fonctionnement de la loi, et à la marche plus rapidement et plus généralement progressive de l'éducation populaire dans cette Province, ainsi que l'opinion émise par quelques-uns de ces fonctionnaires pour perfectionner certains points encore defectueux de notre système d'Instruction publique.

Après avoir passé en revue chacune des municipalités scolaires comprises dans son district d'inspection, M. Tanguay se résume en constatant que les plus grands obstacles à une diffusion plus rapide de l'Instruction primaire dans nos campagnes, sont :

1^o. L'inassiduité à l'école d'un trop grand nombre d'enfants.

2^o. Le manque de livres et de fournitures d'écoles.

3^o. L'influence de l'enseignement du calcul, surtout au point de vue pratique. Or, ajoute-t-il, il n'en saurait être autrement dans une foule d'écoles confiées à la direction de jeunes filles qui n'ont, pour la plupart, aucune idée de

l'application qu'on peut faire du calcul dans le commerce ordinaire de la vie. Elles savent généralement faire les opérations arithmétiques; mais elles ne savent pas assez en appliquer les diverses formules à un problème donné en dehors du traité qui leur sert de guide.

“Que d'instituteurs ne pourrait-on pas classer aussi dans cette catégorie! Il faut pourtant en excepter les instituteurs ou institutrices qui nous viennent des écoles normales et qui excellent dans l'enseignement de cette branche importante entre toutes de l'instruction primaire. On peut également comprendre dans cette exception les maîtres ou maîtresses formés dans de bonnes maisons d'éducation ou qui ont une aptitude toute particulière pour le calcul. Mais, je le répète, ce sont là des exceptions.

“40. Le quatrième obstacle, qui a des conséquences d'autant plus difficiles à combattre qu'il échappe au contrôle de l'inspecteur et même à celui du ministre de l'instruction publique, c'est cette malheureuse tendance de nos corporations scolaires à diminuer le chiffre du traitement de l'instituteur pour augmenter le nombre des écoles, dans le but de les avoir en quelque sorte sous la main, sans aucun surcroît de dépenses. L'abus, sous ce rapport, n'est plus tolérable. Chaque jour, nous perdons les services d'instituteurs ou d'institutrices capables et dévoués, que le découragement oblige à abandonner une carrière qui ne leur offre en perspective qu'une existence précaire et trop souvent une santé épuisée avant le temps.”

M. l'inspecteur G. Thompson pense que :

“Le trop fréquent changement de maîtres, si préjudiciable aux intérêts scolaires a pour causes l'extrême modicité des traitements et le choix presque exclusif que, par esprit de parcimonie, on fait d'institutrices de préférence à des instituteurs.”

“Il est de mon devoir, continue-t-il, de faire ici l'éloge des instituteurs et des institutrices qui ont été formés à l'école normale McGill et qui, par leurs connaissances et leurs aptitudes à l'enseignement, se sont dès le début placés au premier rang parmi ceux qui sont chargés de la direction des écoles de mon district.”

Au sujet de l'insuffisance de certaines maisons d'école, de leur exigüité et de leur distribution intérieure peu favorable au bien-être matériel des élèves et conséquemment à leurs progrès, M. l'inspecteur Maurault offre les suggestions suivantes :

“Je suis d'avis que, dans mon district d'inspection où il s'est opéré pourtant de notables améliorations dans les constructions érigées pour fins scolaires, toutes dispositions de la loi réglant la construction des maisons d'école seraient accueillies favorablement par le plus grand nombre des contribuables. On ne tarderait pas à reconnaître que le gouvernement ne s'occupe pas seulement de la culture intellectuelle des enfants, mais qu'il a également à cœur leur confort physique. Les instituteurs et institutrices surtout verraient avec joie la Législature intervenir en pareille matière. Souvent il m'est arrivé d'entendre dire à des maîtres et à des maîtresses, qui venaient de passer d'une mauvaise maison d'école dans une bonne, qu'ils trouvaient leur tâche moins ardue, leur santé meilleure depuis qu'ils avaient changé de local.

“Or, s'il est pénible pour le maître de passer sa vie dans un logement où il souffre sans cesse du froid, de l'humidité, de la mauvaise ventilation, du défaut d'espace, est-il raisonnable chez les parents d'y envoyer leurs enfants, au risque que ceux-ci y contractent des maladies graves et quelquefois mortelles? Si l'enfant souffre au physique, ses facultés intellectuelles s'en ressentent et avec elles ses progrès. Il est de plus notoire qu'un très-grand nombre d'enfants n'assistent pas à l'école l'hiver, parce que les maisons sont trop froides. Tout le monde doit donc comprendre et admettre l'urgence de l'interven-

tion du gouvernement dans la construction des maisons d'école, de même qu'on reconnaît cette intervention utile et même indispensable dans toutes les affaires où la loi lui donne droit de contrôle.”

M. l'inspecteur Béland trouve insuffisant le nombre des écoles modèles de son district d'inspection. Il est d'avis que, “pour perfectionner l'ensemble de notre système d'éducation, il faut de toute nécessité pourvoir à l'établissement d'une bonne école modèle, et surtout d'une école modèle de garçons dans chaque paroisse. “Nous avons, ajoute-t-il, des écoles élémentaires de reste. Dans les 23 municipalités que je visite j'en compte 120, tandis que j'y découvre à peine 6 écoles modèles dont 2 seulement de garçons. C'est dire que 10 élèves à peine sur 100 peuvent, au sortir de l'école, profiter d'une manière utile et pratique des avantages d'une bonne instruction primaire. Non seulement, les commissaires devraient être tenus d'établir une école modèle par paroisse, mais il faudrait, aussi contrairement, sous peine d'amende, les parents à y envoyer leurs enfants jusqu'à l'âge de 14 ans.”

M. l'inspecteur Wm. Thompson, parlant de l'état des écoles de Leeds, déplore la facilité avec laquelle plusieurs bureaux d'examineurs octroient des diplômes.

“Il est bien regrettable, dit-il, qu'ici, comme dans beaucoup d'autres localités dont j'ai inspecté les écoles, on emploie trop de maîtres ou de maîtresses incompetents, par suite de la facilité avec laquelle quelques bureaux d'examineurs délivrent souvent des brevets de capacité, et je prendrai la liberté de suggérer que les instituteurs ou institutrices munis seulement d'un diplôme de seconde classe pour écoles élémentaires, ne soient pas autorisés à enseigner plus de deux ans, à moins qu'à l'expiration de ce temps, ils ne se présentent de nouveau devant le bureau d'examineurs et n'obtiennent un diplôme de première classe.”

M. l'inspecteur McLaughlin admet qu'il s'est produit une légère augmentation dans les traitements actuels comparés à ceux d'il y a quelques années; mais il trouve cette augmentation tout-à-fait insuffisante, si l'on tient compte des dépenses toujours croissantes qu'il faut faire pour vivre, ou si on la met en regard de l'augmentation de salaire qu'obtiennent ceux qui ont embrassé toute autre carrière que celle de l'enseignement. Aussi ne remarque-t-on, dit-il, qu'un bien petit nombre d'écoles dirigées par des instituteurs. Presque toutes sont tenues par des institutrices qui se contentent plus aisément que les premiers d'un traitement insignifiant.

M. l'inspecteur Alexander est d'accord avec M. Tanguay en ce qui concerne les principaux obstacles à un progrès plus rapide et plus général des élèves qui fréquentent nos écoles rurales.

“Ce qui nuit toujours le plus au progrès de nos écoles, dit-il, c'est le peu d'assiduité de la part des enfants et le manque de livres et de fournitures nécessaires. Je verrais avec plaisir passer une loi en vertu de laquelle les parents seraient contraints d'envoyer leurs enfants à l'école.

“Il serait également à souhaiter que la Législature voulût bien voter quelques fonds destinés à l'achat de livres d'école pour les enfants pauvres. Cet acte de libéralité bien naturelle amènerait un grand changement dans les établissements scolaires de nos campagnes.

A l'égard de la modicité des traitements accordés aux institutrices dans son district d'inspection et qui varient de \$72 à \$80, M. l'inspecteur Germain les trouve tout simplement insuffisants, et se dit que, tout bien calculé, on doit rester étonné que tant de dévouement, d'abnégation et de labeur puisse se donner à si bas prix.

M. l'inspecteur Crépault partage l'avis de M. Germain sur la question des traitements. La classe enseignante, dit-il, à peu d'exceptions près, n'est pas rémunérée en proportion de l'importance des services qu'elle rend au

pays. C'est chose commune de voir des jeunes filles, assez capables d'ailleurs, obtenir à peine, en échange d'un travail aussi fatigant que difficile, un misérable traitement de \$60 par an. Le traitement même de la plupart des institutrices si bien formées à l'enseignement dans nos écoles normales reste plutôt au-dessous qu'il ne s'élève au-dessus du chiffre de \$200.

Quant aux instituteurs, leur salaire n'excede que bien rarement la somme annuelle de \$300, et souvent il n'atteint pas celle de \$200. Combien donc ne serait-il pas désirable que les commissaires et les parents en vissent à reconnaître qu'ils font fausse route en évaluant ainsi les travaux de l'intelligence à un moindre taux qu'ils n'estiment les labeurs manuels!

M. l'inspecteur Caron exprime le regret que les commissaires d'écoles, au lieu des parents, ne soient pas tentés de procurer aux enfants toutes les fournitures dont ils ont besoin.

" Il existe, ajoute-t-il, un autre obstacle au progrès général. Je veux parler du défaut d'assiduité de la part des élèves. Ce mal, sans remède peut-être, a pour cause l'émigration d'un grand nombre de jeunes gens. Cette émigration occasionne chez le cultivateur une disette extrême de bras pour les travaux champêtres, disette telle, surtout dans mon district d'inspection, que bien des parents se voient dans l'obligation de retenir leurs enfants à la maison, chaque année, pendant trois ou quatre mois, afin de s'en faire aider. Les enfants qu'on retire ainsi de l'école sont toujours les plus âgés, et d'ordinaire au nombre des plus avancés. Loin de moi la pensée de jeter le blâme aux parents qui gardent ainsi leurs enfants à la maison pour en être aidés dans leurs travaux des champs; encore moins à l'instituteur qui ne peut montrer des élèves bien capables, par suite de l'insassiduité des plus âgés qui sont généralement aussi les plus avancés."

M. l'inspecteur Grondin voit avec satisfaction que ce défaut d'assiduité devient de jour en jour moins commun dans son district. Puis, passant à l'enseignement donné dans les écoles modèles soumises à son inspection, il aime à constater qu'elles obtiennent de remarquables succès sous la direction surtout des instituteurs qui ont acquis l'expérience de l'enseignement et puisé les connaissances pédagogiques dans nos écoles normales.

" Qu'il me soit permis, continue-t-il, de dire en passant que ces institutions sont bien dignes de l'encouragement que le public leur accorde. Cependant, il serait encore à désirer que les contribuables comprissent mieux la nécessité de payer plus largement ceux principalement de leurs instituteurs qui ont fait aux écoles normales un long apprentissage de la profession à laquelle ils se sont voués."

M. l'inspecteur Dorval émet l'opinion que " les obstacles sérieux à l'efficacité des écoles, au moins dans les paroisses nouvellement établies, sont surtout la conséquence de l'état de gêne où se trouvent parfois les contribuables; malheureusement, ajoute-t-il, c'est aussi l'apathie, à laquelle il n'y a qu'un remède.

" C'est, continue M. Dorval, de rendre nos écoles tellement efficaces, au moyen de bons maîtres, que d'elles-mêmes elles tuent l'apathie. Ce qui a fait naître, et ce qui nourrit encore l'apathie pour l'école; ou d'autres termes, ce qui fait qu'on n'envoie pas régulièrement les enfants à l'école, ou qu'on les en retire trop vite, c'est la médiocrité même d'un nombre encore trop grand de nos écoles; le succès ou l'insuccès d'une école dépend généralement de l'espèce d'instituteur qu'on y emploie et l'apathie cesse là où le contribuable voit clairement un moyen de préparer par l'école un avenir à son enfant; d'où il résulte que si c'est le maître qui fait l'école, on ne saurait faire trop de sacrifices pour former des instituteurs et des institutrices qui aient ce talent ou plutôt cet art, puisqu'il s'acquiert.

" Forcer le maître et la maîtresse à suivre un cours normal, à devenir capables, c'est diminuer le nombre des médiocrités dont nous avons encore trop, malgré toute l'amélioration du corps enseignant depuis quelques années; c'est du coup tuer la concurrence des salaires, ou plutôt la mise au rabais; c'est par contre augmenter les traitements. On aura beau dire; il n'en est pas moins vrai que trop souvent la conscience qu'on a de la presque nullité de l'instituteur fait autant que la pénurie ou la mesquinerie pour empêcher que les salaires ne soient plus élevés.

" Qui veut la fin veut les moyens, et je prends occasion de ce que je viens de dire pour exprimer ici de nouveau la foi que j'ai dans les écoles normales pour l'amélioration de la classe enseignante. Je crois ces écoles indispensables, et je demande qu'il me soit permis de formuler le vœu qu'à l'exemple de ce qui a été fait pour le district de Québec et la population anglaise du district de Montréal, il soit donné à la population française de ce dernier district de compter avant longtemps, elle aussi, son école normale particulière pour les institutrices d'écoles communales."

Le petit tableau ci-joint donne un état du progrès numérique des municipalités, arrondissements et maisons d'école tous les cinq ans depuis 1857.

Il en résulte que de 1857 à 1870, dans un espace de 13 ans, le nombre des municipalités a augmenté de 281 ou de 56 pour cent. Augmentation de 21, 8, en moyenne, par an.

Le nombre des arrondissements a augmenté de 1037 ou de 10 pour cent. Augmentation de 87, 4, en moyenne, par an.

Le nombre des maisons d'école a augmenté de 1131 ou de 56 pour cent. Augmentation de 87, en moyenne, par an.

Il y a lieu de remarquer aussi, qu'en ce qui concerne les maisons d'école, les rapports des inspecteurs constatent qu'il s'en élève beaucoup de nouvelles, toutes bien appropriées à leur destination, tant sous le rapport hygiénique qu'au point de vue du confort des élèves.

TABLEAU indiquant le chiffre progressif des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans depuis 1857.

	1857	1862	1867	1870	Augmentation sur 1857.	Augmentation sur 1862.	Augmentation sur 1870.
Municipalités	507	588	737	791	284	203	54
Arrondissements	2568	3079	3329	3605	1037	526	276
Maisons d'école	2015	2449	2860	3446	1131	697	286

Le tableau suivant du progrès général de l'instruction publique dans la Province de Québec, pendant l'année qui vient de s'écouler, montre une augmentation de 116 institutions de tout genre sur l'année précédente; ou de bien près de 3 pour cent, et nous constatons de 1860 à 1870, dans un espace de 10 ans, une augmentation de 26 pour cent dans le nombre des enfants qui fréquentent les écoles de cette Province. De plus, si nous prenons le dernier recensement qui porte la population totale de cette Province à 1,190,505 âmes, nous nous trouvons avoir un établissement scolaire par 295 habitants, et, en moyenne 54 élèves par école. On doit entendre ici par écoles les institutions scolaires de tout genre, sous contrôle

et indépendantes. On sait que nos collèges industriels et même nos collèges classiques comprennent une très-forte proportion d'élèves au-dessous de seize ans, lesquels y commencent les cours, au sortir de l'école élémentaire.

Le nombre des élèves qui fréquentent toutes ces écoles offre un excédant de 3006 sur celui de 1869, ou de près de 1, 5 pour cent. C'est aussi une moyenne de 18, 27 pour cent de la population entière.

L'augmentation du chiffre des contributions scolaires de toute provenance est de \$81,931, ou d'environ \$9.15 pour cent sur celui de 1869. La contribution par élève serait en moyenne de bien près de \$4.50.

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada, depuis l'année 1853.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861
Institutions	2352	2795	2868	2919	2946	2995	3199	3264	3345
Elèves	108284	119733	127058	143141	148798	156872	168148	172155	180845
Contributions	165848	238032	249136	406764	424208	459396	498436	503859	526219

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada, depuis l'année 1853.—*Suite.*

	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870
Institutions	3501	3552	3604	3706	3826	3712	3913	3912	4028
Elèves	188635	193131	196739	202648	206820	208030	212838	214498	217504
Contributions	542728	564810	593964	597448	647067	728494	792819	894857	976788

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans le Bas-Canada, depuis l'année 1853.—*Suite.*

	Augmentation sur 1853.	Augmentation sur 1858.	Augmentation sur 1863.	Augmentation sur 1868.	Augmentation sur 1869.
Institutions	1676	1033	476	115	116
Elèves	109220	60632	24373	4666	3006
Contributions	810940	517392	411978	183969	81931

Dans le tableau comparé qui donne le nombre d'élèves apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire et qui offre partout une légère augmentation, il a été jugé à propos de comprendre l'orthographe qui n'est point la moins importante de ces branches, ni celle où le progrès a été le moins satisfaisant. On pourra

remarquer, en effet, que de 1858 à 1870, c'est-à-dire, dans un espace de 12 ans, le nombre des enfants qui apprennent l'orthographe a plus que doublé, puisqu'il s'est élevé de 47,722 à 102,158. C'est donc une augmentation de plus de 100 pour 100 en douze ans, ou de 4,536, en moyenne, par an.

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis 1853.

	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863
Elèves lisant bien.....	27367	32861	43407	46940	48833	52099	64362	67753	75236	77108	77676
Elèves écrivant.....	50072	47014	58033	60086	61943	65404	80152	81244	87115	92572	97086
Apprenant la grammaire française.....	15353	17852	23260	29328	39067	43207	53452	54214	50426	61312	63913
Apprenant la grammaire anglaise.....	7066	7097	9004	11824	12074	15348	19773	25073	27904	28464	27358
Apprenant l'orthographe.....	20346	32512	46679	47054	47722	54563	61542	74915	78367
Apprenant l'analyse grammaticale.....	4412	9283	16439	26310	34064	40733	44466	46872	49460	50853	52244
Apprenant l'arithmétique simple.....	17281	22897	30331	48359	52845	55847	63514	63341	69519	74518	75719
Apprenant l'arithmétique composée.....	12428	18073	22586	23431	26643	28196	30919	31758	41812	44357	45727
Apprenant la tenue des livres.....	799	1976	6012	5500	6689	7135	7319	9347	9614	9630
Apprenant la géographie.....	2185	13326	17700	30134	33606	37847	45393	49452	55071	66392	60585
Apprenant l'histoire.....	6738	11486	15520	17580	26147	42316	45997	46324	61095	54461	59024

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1853.—*Suite.*

	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870	Augmentation sur 1853.	Augmentation sur 1858	Augmentation sur 1864.	Augmentation sur 1869.
Elèves lisant bien.....	75555	96491	98706	101166	101212	101264	101629	74262	49530	26074	365
Elèves écrivant.....	99351	109161	111703	112191	112221	113105	114508	64436	49104	15157	1403
Apprenant la grammaire française.....	68564	76097	76264	76996	77011	77527	78105	62752	34798	9544	578
Apprenant la grammaire anglaise.....	29428	30458	30648		31748	31808	31914	32114	25048	16766	200
Apprenant l'orthographe.....				80709	94767	99500	102158		54436	26308	2658
Apprenant l'analyse grammaticale.....	60311	66237	66341	68172	68288	68492	68718	64306	35654	8407	226
Apprenant l'arithmétique simple.....	84197	83930	84201	84514	84209	85317	85634	68353	29787	1437	317
Apprenant l'arithmétique composée.....	86529	52892	53726	54660	54737	54804	54912	42484	26716	8383	111
Apprenant la tenue des livres.....	9615	10381	10430	10825	10852	10903	11024	11024	4335	1409	121
Apprenant la géographie.....	66412	64718	64998	65616	65633	66112	66743	54558	28894	331	631
Apprenant l'histoire.....	66894	71153	71453	71965	71972	72204	72856	66118	30540	5962	652

Le tableau qui indique le mouvement général des contributions scolaires dans les diverses municipalités de la Province depuis 1856, offre, si on le compare à celui de 1869, une diminution de \$244 en ce qui concerne la cotisation pour éгалer la subvention, et une diminution de \$7,004 quant à la cotisation pour construction d'édifices scolaires.

En somme, néanmoins, 1870 présente sur 1869 la notable augmentation de \$81,931.

Il a déjà été observé que les cotisations imposées aux contribuables ne sont pas toujours régulièrement perçues, et que, dans le cas où la perception s'en opère trop lentement, le département, soit par voie directe, soit par l'entremise des inspecteurs d'écoles, s'efforce d'en hâter la rentrée. Quant aux municipalités dont la négligence et la mauvaise volonté à cet égard sont notoires, elles perdent par là même tout droit à leur part de subvention.

Au reste, les rapports des inspecteurs et les comptes-rendus transmis par les commissaires constatent que la perception des arrérages devient chaque année moins difficile, et que dans des paroisses naguère encore endettées pour des sommes considérables envers les corporations scolaires, il n'y a plus ou presque plus d'arrérages.

Pour démontrer que depuis 10 ans les dispositions des populations n'ont cessé d'être de plus en plus favorables à la cause de l'instruction publique, il suffira de mettre en présence le total des sommes prélevées en 1860 et celui des sommes prélevées en 1870.

On trouvera pour 1870, \$976,788.788, et pour 1860, \$503,859. Différence : \$472,929 en faveur de 1870, ou augmentation, en moyenne, de \$47,192 par an.

On trouvera encore que c'est une augmentation de plus de 90 pour 100 en dix ans.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec de 1856 à 1870 inclusivement.

Années.	Cotisation pour éгалer la subvention.		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.		Rétribution mensuelle.		Cotisation pour construction d'édifices.		Total prélevé.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1856.....	113884	87	93897	90	173488	98	25493	80	406765	55
1857.....	113887	08	78791	17	208602	37	22928	63	424209	25
1858.....	115485	09	38372	69	231192	65	24646	22	459396	65
1859.....	115792	51	109151	96	251408	44	22083	57	498436	48
1860.....	114424	76	123939	64	249717	10	15778	23	503859	73
1861.....	113969	29	130560	92	264089	11	17000	00	526219	82
1862.....	110966	75	134033	15	281980	23	15798	84	542728	97
1863.....	110534	25	134888	50	307638	14	11749	76	564810	65
1864.....	112158	34	144515	61	321037	30	15553	12	593264	37
1865.....	112447	09	147158	23	324801	87	13041	57	597448	76
1866.....	113657	35	153732	98	356691	53	22985	32	637067	18
1867.....	113909	64	196098	58	394068	37	24417	46	728494	05
1868.....	113790	64	178174	02	452868	69	47986	17	792819	52
1869.....	123625	44	201211	99	472573	70	97446	03	894857	18
1870.....	123381	08	233773	17	529193	12	90441	24	976788	61

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1o. 1864 et 1863, 2o. entre 1865 et 1864, 3o. entre 1866 et 1865, 4o. entre 1867 et 1866, 5o. entre 1868 et 1867, 6o. entre 1869 et 1868, 7o. entre 1870 et 1869.

					Total de l'augmentation.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Augmentation de 1864 sur 1863.....	1624 09	9627 11	13399 16	3803 36	28463 72
Augmentation de 1865 sur 1864.....	288 75	2642 62	3768 67	4184 39
Diminution de 1865 sur 1864.....	2511 55
Augmentation de 1866 sur 1865.....	1210 26	6574 70	31733 36	9943 75	49618 40
Augmentation 1867 sur 1866.....	252 29	45365 84	37376 84	1434 14	81426 87
Augmentation de 1868 sur 1867.....	58800 32	23568 71	64325 46
Diminution de 1868 sur 1867.....	119 00	17924 56
Augmentation de 1869 sur 1868.....	9834 00	23037 97	19705 01	49459 86	102037 43
Augmentation de 1870 sur 1869.....	32561 18	56619 42	81921 43
Diminution de 1870 sur 1869.....	244 38	7004 79

Parmi les documents annexés au présent rapport figurent, comme à l'ordinaire, les rapports particuliers transmis au département par MM. les directeurs des écoles normales pour l'année scolaire qui vient de s'écouler. Les informations contenues dans chacun de ces rapports sont claires, explicites, complètes, et il serait oiseux d'y vouloir ajouter aucun commentaire pour démontrer l'efficacité des cours compris dans le programme d'études de ces institutions.

De leur côté, les inspecteurs d'écoles qui, par leurs constantes relations avec le personnel enseignant, sont mieux que personne à portée de juger du mérite relatif des maîtres et des maîtresses, s'accordent à se prononcer en faveur de ceux qui ont été formés aux écoles normales, et n'hésitent pas à regretter que trop souvent les corporations scolaires, dans des vues de parcimonie, disons de mesquinerie, leur préfèrent des concurrents qui presque toujours leur sont inférieurs, tant sous le rapport des connaissances acquises que sous celui du savoir-faire pédagogique. La question d'un enseignement à la fois théorique et pratique de l'agriculture dans les écoles normales est en voie d'être résolue à la satisfaction de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité agricole du pays. Le conseil de l'instruction publique a passé à ce sujet un règlement en date du 14 juin dernier dont copie se trouve annexée à ce rapport. (Appendice 4).

En attendant que des moyens plus efficaces soient mis à sa disposition, M. l'abbé Godin, professeur d'agriculture à l'école normale Jacques-Cartier complètera son enseignement théorique, en visitant avec ses élèves les meilleures fermes des environs de Montréal.

On trouvera au même appendice copie d'un règlement

passé par le conseil relativement à l'ouverture d'un cours pour la composition et la compilation d'une série de livres de lecture graduée, spécialement adaptés aux besoins de nos écoles, ainsi que la liste des livres approuvés jusqu'à ce jour pour l'usage de nos établissements scolaires.

Le projet d'établir des écoles des sciences appliquées aux arts, en rapport avec des institutions catholiques romaines de Montréal et de Québec, vient d'être mis à exécution dans cette dernière cité par l'ouverture d'un cours spécial des sciences appliquées aux arts et à l'industrie, sous la direction et la surveillance de l'Université Laval. Ce cours inauguré sous de tels auspices présente toutes les garanties désirables d'efficacité et de succès. On sait déjà qu'une excellente école des sciences appliquées aux arts a été depuis peu créée en rapport avec l'Université McGill à Montréal.

A la suite de la liste ci-dessus mentionnée des livres approuvés par le conseil de l'instruction publique, (appendice 4,) figure le rapport du ministre de l'instruction publique, relatif à cet enseignement, ainsi qu'un aperçu des branches scientifiques qu'il devra comprendre.

Les deux tableaux suivants résument le mouvement des écoles normales pendant l'année 1870 et depuis leur établissement. Le premier indique le nombre des élèves qui ont fréquenté ces institutions. Le second donne un état des diplômes qu'elles ont accordés.

Le chiffre total (1532) des diplômes octroyés, se répartit comme suit :

Académies	93
Ecoles modèles.....	579
Ecoles élémentaires.....	860

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

ANNÉES SCOLAIRES.	Ecole Jacques-Cartier	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves-instituteurs.	Elèves-ins-tituteurs.	Elèves-ins-titutrices.	Total.	Elèves-ins-tituteurs.	Elèves-ins-titutrices.	Total.			
1ère session, 1857	18	5	25	30	22	22	45	25	70
Session 1857-1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192
Session 1858-1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859-1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860-1861	52	5	56	61	41	53	94	98	109	207
Session 1861-1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1862-1863	57	8	72	80	39	52	91	104	124	228
Session 1863-1864	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864-1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866-1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	208
Session 1867-1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868-1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869-1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870-1871	63	6	70	76	54	59	113	123	129	252

DIPLOMES octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

GENRE DE DIPLOMES OCTROYÉS.	Jacques-Cartier	McGill.			Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	31	18	10	28	34	34	83	10	93
Ecoles modèles	126	28	163	191	105	157	262	259	320	579
" élémentaires.....	108	42	420	462	68	222	290	218	642	860
Totaux.....	265	88	593	681	207	379	586	560	972	1532

Le sommaire statistique des bureaux d'examineurs de la Province de Québec pour 1870 permet de constater que sur 676 candidats examinés 72 seulement ou un peu plus d'un neuvième ont été rejetés.

D'où il résulte que le nombre des rejets a été moindre même que les années précédentes, et que plusieurs de ces bureaux n'ont refusé le diplôme à aucun des aspirants

ni à aucune des aspirantes qui se sont présentés à l'examen. Il peut se faire que par le progrès naturel de l'instruction, les aspirants aient été mieux préparés qu'ils ne l'étaient les années précédentes. Mais il est encore à craindre que l'obtention de ce grand nombre de diplômes ne soit le résultat d'une indulgence excessive de la part des examinateurs.

SOMMAIRE statistique annuel des bureaux d'examineurs de la Province de Québec, année 1870.

BUREAU DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'examineurs par jour.	Nombre de diplômés octroyés pour Académies, 1re classe												Nombre de candidats admis, et degré des diplômés.	Grand Total.	Nombre des candidats rejetés.	
				Pour Académies, 2e classe				Pour Ecoles modèles, 1re classe				Pour Ecoles modèles, 2e classe							
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.				
Beauce.....	4	21	5											1	3	13	17	2	4
Bonaventure.....	2	1	1											2		1	3	2	2
Charlevoix.....	2	6	3											2	2	1	5	6	6
Chicoutimi.....	1	6	1											1	1	1	3	8	1
Gaspé.....	1	2	1											1	2	1	4	4	4
Kamouraska.....	1	26	7											17	7	25	25	25	4
Montréal (Catholiques).....	9	189	21			2	2	2	1	2	181	64	10	167	177	12	167	177	12
Montréal (Protestants).....	1	63	15	1	3	5	2	2	2	9	19	3	13	5	7	41	56	7	7
Ottawa.....	1	22	6							1	12	5		21	21	10	21	10	1
Pontiac.....	3	19	3							2	2	3	3	10	10	56	66	15	15
Québec (Catholiques).....	3	76	19	1						1	1	2		6	6	13	13	3	3
Québec (Protestants).....	3	6	3							4	4	9		13	13	13	13	3	3
Richmond (Catholiques).....	3	16	5								15	11		26	26	26	26	7	7
Richmond (Protestants).....	3	26	13								7	7		7	7	7	7	4	4
Rimouski.....	2	11	6			1	1	1	2	1	11	6	2	21	28	21	28	7	7
Sherbrooke.....	1	28	7	1	1					3	13	2	16	34	34	34	34	13	13
Stanstead.....	1	34	8								21	1	15	37	45	37	45	13	13
Trois-Rivières.....	1	58	15			8					1	3	2	8	8	8	8	1	1
Waterloo & Sweetsburg (Catholiques).....	3	9	3								9	17	2	22	22	50	50	7	7
Waterloo & Sweetsburg (Protestants).....	1	57	14											50	50	50	50	7	7
Total	70	678	9.6	6	1	1	6	18	4	6	37	273	12	210	8	34	562	604	72

Le tableau suivant donne nu état des écoles dissidentes protestantes d'une part, et des écoles catholiques dissidentes de l'autre.
 Les premières, au nombre de 162, comptent 5428 élèves.
 Les secondes, au nombre de 53, en comptent 2030.

D'après le rapport précédent, les protestants avaient 151 écoles dissidentes avec 5672 élèves (8 écoles de moins et 244 élèves de plus).
 Les catholiques avaient 56 écoles dissidentes avec 2178 élèves (3 écoles et 138 élèves de plus).

TABLEAUX DES ECOLES DISSIDENTES ET DE LEURS ELEVES.

NOMS DES INSPECTEURS D'ECOLLES.	Ecoles dissidentes protestantes.	Nombre d'élèves.	Ecoles dissidentes catholiques.	Nombre d'élèves.
1 J. B. F. Painchaud.....		205		134
2 Révd. R. G. Pless.....	4		2	
3 L. Lucier.....	3	106		
4 Th. Tremblay.....	1	15		
5 Vincent Martin.....				
6 G. Tanguay.....				
7 S. Boivin.....	6	206		
8 Wm. Thompson.....	2	70		
9 P. F. Béland.....	5	151		
10 E. Carrier.....				
11 J. Crépault.....	6	212		
12 F. E. Juneau.....	3	197		
13 P. Hubert.....			15	450
14 W. Alexander.....				
15 B. Muraull.....	7	228		
16 H. Hubbard.....			12	456
17 M. Stenson.....	18	470		
18 McLaughlin.....	2	109		
19 J. N. A. Archambault.....	8	144		
20 J. B. Delago.....	19	557		
21 Michel Caron.....	15	510		
22 G. Grondin.....	5	264	19	698
23 G. Thompson.....	23	845		
24 F. X. Valade.....	7	185	7	92
25 A. D. Dorval.....	8	174		
26 C. Germain.....				
27 C. B. Rouleau.....	20	780		
28 Bolton McGrath.....				
Total	162	5428	53	2030

Le petit tableau qui suit indique le mouvement de la caisse d'économie des instituteurs depuis son établissement.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTEURS.

ANNÉES.	Nombre des instituteurs qui se sont inscrits chaque année.	Nombre de pensionnaires chaque année.	Taux de la pension pour chaque année d'enseignement	Total des pensions payées.
1857.....	150	63	\$ cts. 4 00	\$ cts. 886 90
1858.....	74	91	4 00	2211 74
1859.....	18	128	4 00	3115 36
1860.....	9	130	3 00	2821 57
1861.....	9	160	3 00	3603 58
1862.....	10	164	1 75	2522 00
1863.....	13	171	2 25	3237 00
1864.....	7	170	1 75	2727 00
1865.....	11	160	1 75	2787 00
1866.....	13	173	1 75	2784 00
1867.....	15	176	1 75	3036 00
1868.....	10	163	2 50	4590 00
1869.....	9	174	2 50	4677 00
1870.....	5	174	2 50	4700 00

Il est assurément regrettable que, malgré une somme additionnelle de \$1,500 votée par la Législature en faveur de cette caisse, on ne remarque pas chez la classe enseignante plus d'empressement que par le passé à profiter des avantages qui lui offre cette excellente institution pour s'assurer quelques ressources, si faibles qu'elles puissent être, en cas de retraite ou d'incapacité de travail.

Le tout respectueusement soumis,

PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Ministre de l'instruction publique

Ministère de l'instruction publique, }
Québec, 13 décembre 1871. }

Quarante-huitième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 30 août 1872.

Présents : l'inspecteur Valade, MM. U. E. Archambault, président ; D. Boudrias, M. Emard, R. Martineau, P. Demers, H. Tétrault, O. Pelletier, J. O. Mauffette, L. T. René, V. Harman, J. Leroux, E. Trudel, G. Boudrias et J. O. Cassegrain.

Sur motion de M. Demers, secondé par M. Tétrault, M. Cassegrain est prié d'agir comme secrétaire *pro tempore*.
Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. Mauffette lit un essai sur la *Nécessité pour tout homme, et en particulier pour l'instituteur, d'élever sa profession.*

Le sujet que vient de traiter M. Mauffette est d'une importance majeure, et digne de l'attention des esprits les plus sérieux. Il a surtout le singulier privilège d'être de tous les temps, et de pouvoir s'appliquer à tout membre d'une classe professionnelle quelconque. En effet, *élever sa profession*, chercher à acquérir les connaissances que réclame la nature des fonctions que l'on a à remplir est un devoir de prescription divine, et dont personne n'est dispensé. Aujourd'hui que la réciproque de cette proposition, *Chacun doit élever sa profession*, semble être la vérité pour un grand nombre, il est beau d'entendre

proclamer ce principe par un homme appartenant à une classe humble en apparence, et dont la société, en général, s'occupe si peu.

Après avoir exposé sa thèse et l'avoir appuyée d'arguments solides, M. Mauffette est entré dans de nombreuses considérations sur *la valeur de l'instituteur, les services qu'il rend à la société, l'énergie qu'il doit posséder pour se maintenir à la hauteur de sa tâche, et surmonter les difficultés sans nombre qu'il rencontre sur son passage.*

M. le Président offre ensuite à la discussion le sujet suivant :

“ *L'Enseignement oral* devrait-il être adopté pour inculquer aux enfants les premières notions de géographie et d'histoire ? ”

M. Martineau ouvre la discussion, et dit que *l'Enseignement oral* est propre à inspirer aux élèves le goût de l'étude ; qu'il répond parfaitement à l'inclination qu'ont les enfants de s'informer de tout, et de poser des questions sur toutes les choses qui les frappent ; qu'il est, enfin, un excellent moyen de créer de l'émulation chez les élèves. Cette méthode est celle que ce monsieur met lui-même en pratique.

M. Tétrault corrobore l'opinion de M. Martineau, et donne à l'appui de ses avancés les résultats de sa propre expérience. Il ajoute que cette méthode est la seule dont l'instituteur doit faire usage, et prétend qu'on peut l'employer avantageusement même avec les élèves les plus avancés.

M. Mauffette dit que l'*Enseignement oral* rend les élèves plus attentifs, qu'il développe plus rapidement leur intelligence, et que la pratique se déclare en faveur de cette méthode.

M. l'inspecteur Valade est d'avis qu'il faut parler aux oreilles avant de parler aux yeux, et prétend que de tous les modes d'enseignement, la méthode orale est l'essentielle. Il propose le système de voyages pour l'enseignement de la géographie. "Ces voyages, dit-il, que l'instituteur aura soin de semer de traits intéressants relatifs à l'histoire, et se rattachant à telle époque ou à tel lieu en particulier, seront propres à enrichir l'intelligence des enfants, sans les trop fatiguer."

M. Demers développe le moyen d'enseignement dont il est ici question, le présente sous son point de vue le plus avantageux, et dit qu'à l'aide de cette méthode le maître saura rendre sa classe intéressante, ses élèves plus attentifs, et s'assurera par là même une plus grande somme de succès. Il n'admet que ce seul mode d'enseignement pour tous les élèves en général, les plus avancés comme ceux qui le sont peu.

M. Cassegrain n'est nullement hostile à l'*Enseignement oral* : il en apprécie, comme ceux qui l'ont précédé dans la présente discussion, les nombreux avantages. Il s'oppose, néanmoins, à ce que l'on mette le livre complètement de côté, et fait voir que l'instituteur qui serait trop exclusif dans la mise en pratique de cette méthode, se priverait ainsi d'un précieux auxiliaire.

M. Emard partage l'opinion de M. Cassegrain. Il croit que l'emploi simultané de l'une et l'autre méthode offrirait une plus sûre garantie de succès. Seul, l'*Enseignement oral* lui paraît peu propre à produire des fruits aussi heureux qu'on le prétend, et il ajoute que ce mode d'instruction ne peut être avantageux qu'en autant que les élèves ont une idée de la matière que le maître doit leur enseigner, attendu que les questions sont alors mieux comprises, et les explications mieux saisies.

MM. Boudrias, René et Trudel se prononcent en faveur de l'*Enseignement oral*.

M. le Président résume les débats à peu près en ces termes : "La pratique se déclare pour l'*Enseignement oral*. Cette méthode est aussi profitable à l'instituteur, puisqu'elle le force à faire de sérieuses études, afin de se mettre au niveau de sa tâche, et rendre sa classe intéressante et instructive. Quel que soit, d'ailleurs, le système qu'adopte un maître, il lui faut étudier, et étudier fortement. Le célèbre Rollin disait que "quand même un homme aurait enseigné pendant vingt ans et plus encore, il ne devrait jamais paraître en classe sans avoir soigneusement préparé ses leçons." M. le Président fait voir, en terminant, la similitude qu'il y a entre l'*Enseignement oral* et les leçons de choses.

Puis, la question étant mise aux voix, la majorité des instituteurs se prononce en faveur de l'*Enseignement oral*.

Cette discussion est suivie d'une *Lecture* sur *L'Avenir des enfants qui nous sont confiés*, par M. Martineau.

M. le lecteur a cédé à un bon mouvement en s'occupant de cette grave question. Cette pensée, éminemment patriotique, ne devrait pas rester sans écho. En effet, lorsque l'on songe au nombre d'enfants qui fréquentent les écoles, et au nombre comparativement très-restreint de ceux qui profitent de l'instruction qu'ils y ont acquise, l'on se demande avec regret quelle peut être la cause de cette étrange anomalie. Aussi, l'on doit savoir gré à M. Martineau de consacrer ses talents et ses loisirs à l'étude des inconvénients qu'il importe le plus à la société de faire disparaître, et faire des vœux pour que ses idées se réalisent bientôt.

Parmi les moyens que suggère M. Martineau pour remédier à ce triste état de choses, nous indiquerons les principaux que voici :

10. Attirer les enfants à l'école le plus tôt possible ;
20. Rendre l'enseignement facile ;
30. Récompenser l'assiduité ;
40. Se tenir continuellement en rapport avec les enfants ;
50. Etudier leurs dispositions, afin de donner à l'enseignement une direction conforme à ces dispositions ;
60. Créer un institut qui serait sous le contrôle immédiat de l'instituteur, et où les élèves qui ont abandonné l'école, iraient compléter leur éducation.

Proposé par M. Cassegrain, secondé par M. Demers :

"Que M. le président et M. le trésorier soient autorisés à s'entendre avec les propriétaires ou agents des différentes voies de communication, afin d'obtenir de ces messieurs une réduction dans le prix de passage en faveur des instituteurs qui assisteraient aux conférences".

Adopté.

Les résolutions qui suivent, relatives à la prochaine conférence, sont unanimement adoptées :

"La prochaine conférence se composera de deux séances, dont l'une aura lieu la veille du dernier vendredi de janvier prochain, à 7½ h. du soir ; et l'autre, le lendemain, à 10 h. de l'avant-midi".

SÉANCE DU SOIR.

La question suivante sera offerte à la discussion :

"Les leçons de choses devraient-elles faire partie de l'enseignement, et pour quelles raisons ?"

"Discutants inscrits : M. Demers, pour l'affirmative, et M. Martineau, pour la négative."

Il y aura aussi un *Entretien* sur un sujet scientifique.

SÉANCE DU JOUR.

Des *Lectures* seront données par M. l'inspecteur Valade, et par MM. D. Boudrias et Tétrant.

La question suivante sera discutée :

"Doit-on exiger de l'élève les réponses mêmes du texte ou bien l'équivalent ?"

"Discutants inscrits : M. Pelletier, pour l'affirmative, et M. Trudel, pour la négative."

Et la séance est ajournée.

J. O. CASSEGRAIN,

Secrétaire *pro tempore*.

Quarante-septième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 31 août 1872.

Présents : le révd. P. Lagacé, principal ; M. F. E. Juneau, inspecteur d'écoles ; MM. F. X. Toussaint, J. B. Cloutier, D. McSweeney, Jos. Létourneau, Ant. Légaré, C. Dufresne, J. B. Dugal, G. Labonté, D. Guignard, C. Lacroix, C. Robitaille, V. Bérubé, W. Ryan, J. Cloutier, F. Létourneau et B. Pelletier.

Le secrétaire étant absent, M. B. Pelletier est appelé à agir comme secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté à l'unanimité.

Il est immédiatement procédé à l'élection des officiers de l'Association et des membres du comité pour l'année courante, et sur motion de M. F. X. Toussaint, secondé par M. B. Pelletier, il est résolu que cette élection se fasse de vive voix.

En conséquence, M. J. B. Cloutier est élu président ; M. Ls. Tardif, vice-président ; M. B. Pelletier, secrétaire ; M. G. Labonté, trésorier ; MM. F. X. Toussaint, D. McSweeney, Ant. Légaré, J. B. Dugal, C. Dufresne, P. Ant. Roy, Frs. Pagé, D. Poitvin et B. Pelletier, membres du comité de régie.

M. C. Dufresne fait ensuite une *lecture* sur la *gnomonique*.

Ce Monsieur sait intéresser l'auditoire en expliquant le moyen de trouver la ligne méridienne d'un lieu à l'aide d'un instrument à la portée de tout le monde, c'est-à-dire, un fil à plomb seulement ; et, connaissant la latitude de ce lieu, d'y placer un cadran solaire, soit horizontal, soit vertical.

Afin de donner plus d'intérêt et d'ajouter davantage aux preuves qu'il vient de fournir, M. Dufresne fait voir aux membres présents un instrument portatif de son invention. Cet instrument muni d'une petite boussole lui donne toutes les heures de la journée aux environs de sa résidence.

M. Dufresne a donné à ses auditeurs la certitude qu'il possède des connaissances étendues et pratiques dans la science des mesures.

M. le principal propose ensuite pour être discuté à la prochaine conférence, le sujet suivant : *Enseignement de la lecture dans les écoles.*"

Sur motion de M. Ant. Légaré, secondé par M. J. B. Dugal, des remerciements sont votés aux officiers et aux membres du comité sortant de charge ; et l'assemblée s'ajourne au dernier samedi de janvier prochain.

B. PELLETIER,
Secrétaire.

Revue mensuelle.

La seconde session du deuxième parlement de la province de Québec s'est ouverte le sept novembre, avec la solennité et le cérémonial ordinaires. Cette époque est toujours attendue avec une certaine impatience et saluée avec plaisir, par la population de notre ville, à qui elle communique, pour quelque temps du moins, une vie et une activité nouvelles. Notre jeunesse, surtout, se prépare chaque année à passer au crible les discours de la droite comme ceux de la gauche, et à déplacer, de temps à autre, la palme de l'éloquence. Car notre ville est littéraire avant tout. C'est peut-être une faute, aux yeux de quelques uns, mais nous l'avouons, dans tous les cas, sans aucune fausse honte. La littérature donne rarement la fortune, peu souvent même une aisance enviable ; mais, en revanche, elle offre, pour celui qui s'y livre par vocation, des compensations qui valent plus qu'on ne pense et des jouissances qui ont bien leur charme.

Plusieurs de nos députés qui s'occupent de littérature, connaissent cette vertu aussi bien que nous. C'est pourquoi, en leur souhaitant la bienvenue, nous nous permettons de leur demander un peu de cette jouissance à la quelle ils nous ont, du reste, habitués, et qui coûte si peu cher à plusieurs d'entre eux.

Si nous avons en notre solennité, nos amis de Montréal ont eu aussi, de leur côté, leurs jours de fête et de réjouissance. C'est d'abord le cinquantième anniversaire de l'admission de M. C. S. Cherrier à la profession d'avocat. M. Cherrier est le doyen du barreau de toute la province de Québec ; mais ce n'est pas là son seul titre à l'affection et au respect de ses confrères, sentiments qui sont partagés, d'ailleurs, par toute une population, avec une touchante unanimité. M. Cherrier est un de ces hommes rares et privilégiés qui n'ont que des admirateurs et des amis, une de ces natures fermes mais généreuses dont les actions ont le don de contrôler sans blesser ; un de ces caractères honnêtes et francs respectés même par l'envie, qui, pourtant, respecte si peu de personnes et de choses. Si vous ajoutez à cela une allabilité extrême envers la jeunesse, une urbanité proverbiale envers tous les âges, et enfin une humilité égale à son mérite, vous comprendrez facilement comment on arrive à une considération si honorable.

M. Cherrier est, en outre, un de nos orateurs les plus populaires et les plus estimés. Il n'y a presque pas eu de réunion littéraire, ou de mouvement dans les lettres et les arts, depuis trente ans et au-delà, où son nom ne soit pas mêlé, et où sa voix éloquente n'ait pas fait entendre des paroles pleines de promesses et d'encouragements ; promesses, d'ailleurs, qu'il a toujours tenues et encouragements qu'il a toujours traduits par des faits. Indépendamment de sa haute position morale, M. Cherrier s'est aussi acquis une très belle fortune : ce qui prouve, après tout, qu'en dépit d'une maxime moderne, l'honnêteté n'est pas toujours un obstacle au succès.

M. Cherrier a refusé plusieurs charges importantes ; il a même décliné, dit-on, l'honneur de s'asseoir sur le banc des juges, ce but si légitime de toutes les ambitions d'un avocat. Fût-il placé plus haut, d'ailleurs, dans l'échelle sociale, qu'il ne pourrait pas s'élever davantage dans le respect plein d'affection dont il est l'objet.

C'est surtout à la jeunesse qu'il a tant aimée, encouragée, soutenue, à entourer cette vieillesse honorable de sa reconnaissance empressée. C'est au jeune barreau surtout, qu'il appartient de lui prouver ses sentiments de gratitude si bien mérités, du reste. Pour cela, il n'a qu'à suivre les traces glorieuses qu'a laissées de toutes parts cette carrière si bien remplie.

Quelques semaines après cette démonstration, le 29 octobre, une autre fête, réunissait un concours immense de population, dans la vaste église paroissiale de Montréal, autour du vénérable évêque de ce diocèse, qui, lui aussi, célébrait ses noces d'or, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire de son ordination. Toute la ville avait revêtu ses habits de liesse et, avec des députations de toutes les parties du pays, était venue, dans un élan spontané, apporter son hommage au prelat bien aimé et vénérer sa double couronne d'années et de vertus. Tous les évêques et presque tout le clergé de la Province étaient présents. La vaste enceinte de l'église de Notre-Dame ne pouvait pas contenir la foule énorme accourue de toutes parts, toute la ville était remplie d'étrangers.

Nous avons dit, la fête du 29 octobre ; nous aurions dû dire plutôt la série de fêtes, car pendant les huit jours précédents, Monseigneur a été constamment l'objet des plus éclatantes marques de respect et d'affection. Toutes les paroisses du diocèse, tous les corps religieux ou sociaux de la ville sont venus, chacun en son tour, lui exprimer leurs sentiments et lui apporter leur offrande, à l'occasion de cet événement remarquable.

Le soir du 29, un grand banquet de 800 couverts, a été offert, au prelat distingué, à la grande salle du marché Bonsecours et une illumination a couronné cette journée de fête.

Nous espérons que le vénéré pasteur, malgré son âge avancé, sera conservé pendant de longues années encore à l'attachement de son troupeau.

Il nous faut, bien à regret, laisser ces sujets agréables pour faire une courte revue des faits importants, dans un autre ordre de choses, qui se sont passés autour de nous, ou de l'autre côté de l'océan.

Au moment où nos Chambres ouvraient leur session, comme nous l'avons dit en commençant, nos voisins des Etats-Unis venaient de terminer leurs élections générales. La véritable élection, celle, du moins, qui attirait toutes les attentions et causait toutes les anxiétés, était l'élection du Président ; elle s'est terminée en faveur du général Grant qui occupait déjà cette charge. Depuis huit jours, il était assez facile de prévoir ce résultat, et il n'a pris personne par surprise. Quoique Greeley, au commencement de la campagne électorale, parût réunir les plus grandes chances de succès, il avait cependant perdu beaucoup de terrain vers la fin de la lutte, et il n'était plus permis à son parti de se faire illusion. On assigne diverses causes à ce revirement extraordinaire de l'opinion publique, mais il est difficile de trouver la véritable. Grant s'était acquis beaucoup de réputation et une grande popularité, comme général dans l'armée du Nord, pendant la guerre de sécession. Quant à ses qualités administratives, il n'est pas facile d'affirmer qu'il en ait montré de bien remarquables pendant la période de sa présidence. Son règne aurait même été entaché de certaines fautes difficiles à pardonner, si l'on en croit, du moins, la presse du camp opposé. Dans un pays, toutefois, où les partis sont tellement tranchés, et où la lutte se fait avec tant de passion, il n'est pas toujours prudent de juger un homme sur des articles de journaux, et les actes de Grant ne justifiaient probablement pas à la lettre la sombre peinture qu'on en faisait.

D'un autre côté, Horace Greeley, quoique peu connu dans l'arène électorale, s'était créé une autorité assez grande que méritait dans la presse politique, depuis vingt-cinq ans et jouissait d'une juste considération comme écrivain et penseur distingué. La lutte sur les *hustings* avait en outre révélé en lui un orateur populaire d'un grand talent et un adversaire aussi redoutable à la tribune que dans le cabinet. Les deux antagonistes s'étaient également aliéné la population française par leurs sympathies ouvertement exprimées en faveur de la Prusse, pendant la dernière guerre. On s'accordait cependant assez généralement à donner moins d'importance à l'action de Greeley, qui n'avait été qu'une adhésion personnelle, pendant que l'appui de Grant étant censé exprimer les opinions de tout le peuple américain. Les amis de Greeley avaient compté beaucoup sur cette distinction, peut-être un peu trop subtile pour la masse des électeurs. Grant avait aussi contre lui l'esprit de la Constitution qui semble être tout-à-fait opposé à l'élection d'un président pour deux termes d'office consécutifs. Malgré tout, cependant, Grant l'a emporté à une majorité considérable, et Greeley, qui avait laissé la rédaction de son journal pendant la lutte, afin d'être plus libre de ses actions et de ses opinions, a déjà repris le fauteuil et les fonctions qu'il avait abandonnées temporairement.

Beaucoup de personnes prétendent, et leur opinion n'est probablement pas sans fondement, que le résultat de l'élection est dû, en grande partie, à la décision du conseil arbitral de Genève, favorable aux Etats-Unis, et dont les amis de Grant ont su tirer parti en faveur de ce dernier, mais surtout, au jugement obtenu dernièrement dans l'affaire de l'île de San Juan. Cette question, comme on le sait, avait été soumise à l'empereur Guillaume. Nous empruntons à un journal de Montréal les détails suivants, à ce sujet.

“ Le traité d'Ashburton conclu en 1846 avait eu pour but de régler toutes les difficultés entre l'Angleterre et les Etats-Unis et de fixer les limites des possessions des deux pays. Il fut décidé que le chenal mitoyen servirait de frontière maritime dans l'océan pacifique. Il y a dans le chenal, entre Vancouver et la terre ferme, un grand nombre de petites îles dont la plus étendue et la plus importante est celle de San Juan.

“ Par sa position toute rapprochée de Vancouver elle commande cette île qui se trouve sous son canon. Il y a aussi trois chenaux, dont les deux principaux sont ceux de Haro, entre San Juan et Vancouver et celui de Rosario, beaucoup plus large mais moins profond, entre San Juan et les autres îles. Les Anglais prétendent que la limite devrait se compter par la distance moyenne d'un rivage à l'autre, tandis que les Américains soutenaient que les auteurs du traité avaient en vue le chenal généralement employé, ou celui de Haro. Le traité de Washington renvoyait la querelle à la décision de l'empereur d'Allemagne et c'est suivant les prétentions des Américains que celui-ci a jugé.”

Cette manière de décider les difficultés qui viennent à s'élever entre deux pays, peut bien avoir ses inconvénients, mais elle est, suivant nous, beaucoup plus conforme aux idées de la civilisation moderne. “ Le pire règlement vaut mieux que le meilleur procès”, dit-on dans un autre ordre de choses. C'est bien le cas de dire ici, également, que le pire jugement vaut mieux que la plus brillante victoire. Nous en avons un exemple frappant dans le triste résultat de la dernière guerre franco-prussienne. Malgré son succès et l'indemnité énorme qu'elle reçoit, la Prusse a bien du mal à se relever et à panser ses blessures; pendant que celles de la France, encore saignantes, se rouvrent chaque jour.

Le premier octobre a vu se rompre le dernier lien qui rattachait à ce pays si éprouvé l'Alsace et la Lorraine. C'était le délai fixé pour l'option. Aussi dès la veille, le triste exode a commencé, et presque toute une population, les larmes aux yeux et le désespoir dans l'âme, a laissé la terre des aïeux et des souvenirs d'enfance, pour prendre le chemin de l'exil. Comme autrefois le peuple hébreu, puisse-t-elle trouver, non pas une nouvelle terre promise, mais au moins des bords hospitaliers, et un peuple de frères pour accueillir et consoler sa noble douleur.

M. Thiers vient encore de prendre une de ces décisions qui semblent tenir un peu trop de l'autocrate, et qu'une bonne partie de la presse lui reproche assez vertement. Il a signifié au prince Napoléon et à sa famille, l'ordre de quitter le territoire français. Le prince a résisté à cette injonction et a déclaré qu'il ne céderait qu'à la violence. En conséquence, il a été arrêté, avec la princesse, et conduit en dehors de la frontière. L'arrestation s'est faite avec tous les ménagements possibles et avec tous les égards dus au rang et à la qualité des personnes; mais c'est, en fin de compte, une véritable arrestation. Le prince a, en conséquence, et suivant l'avis qu'il en avait donné, porté plainte au procureur-général, contre le ministre de l'intérieur, qui avait émis l'ordre d'expulsion, contre le préfet de police et contre tous ceux qui ont pris part à l'affaire. Le procureur-général a, paraît-il, répondu, après en avoir délibéré, qu'il n'avait pas qualité pour s'occuper de l'affaire. Le prince insiste, et si sa plainte est rejetée, il déclare son intention d'instituer personnellement des poursuites devant les tribunaux réguliers. Depuis, le Président a fait parvenir à la princesse, un avis l'informant que le décret ne frappait que son mari et qu'elle pouvait, elle-même, rentrer en France à son gré.

Cette affaire a causé beaucoup d'excitation, et l'on prétend que le parti bonapartiste y a plutôt gagné que perdu.

D'un autre côté, cependant, le parti républicain gagne des adhérents, même parmi ceux qui semblent par nécessité de naissance, devoir supporter les institutions monarchiques. Ainsi, le comte Duchâtel, fils de l'ancien ministre de Louis-Philippe, a donné au système actuel, son adhésion et son appui. Ce n'est qu'un nom entre plusieurs qui ont aussi formulé des déclarations précises et formelles.

Pendant ce temps, le comte de Chambord, avec une confiance inébranlable dans la bonté de sa cause, proteste contre la république, et dit que la monarchie seule peut sauver la France et lui rendre son éclat d'autrefois. A cette protestation, M. Gambetta répond en poussant des soupirs altérés vers la véritable république future, dont celle-ci, dit-il, n'est que l'ombre grossière. Tant que cette république modèle ne sera pas établie, la France, suivant lui, ne fera que vivre à moitié. Evidemment, M. Gambetta est pour les grands moyens.

Comme complément à toutes ces divergences d'opinions et de tendances, arrivent, coup sur coup, deux lettres de M. Victor Hugo, comme le grand poète en écrit depuis quelque temps, sur une république modèle, où il n'y aura ni pauvres ni riches, ni travailleurs ni paresseux, mais où tout un peuple de frères se chauffera dans le même rayon de soleil l'hiver, et, l'été, prendra le frais sous le même ombrage du grand arbre de la liberté, en hivant, à la même coupe, un mélange de lait et de miel, puisé sans cérémonie dans les ruisseaux des environs. C'est là, du moins, ce que nous avons cru

entrevoir à travers le langage extraordinaire de ces deux lettres, peu faites, du reste, pour nos pays barbares.

Au demeurant, tout cela indique un triste état de choses, et fait naître des craintes sérieuses pour l'avenir.

Au milieu de tous ces ballottements d'opinion, il fait bon de lire les belles et nobles paroles prononcées par le prince de Joinville à l'inauguration d'un monument funèbre élevé, à Langres, aux soldats morts pendant la dernière guerre. Le prince rend un juste hommage à ce dévouement, à cet héroïsme obscur, qui se sacrifie sans espoir de récompense et avec la certitude que son acte sublime sera ignoré de tous. Le prince termine en disant qu'au lieu de rétablir la statue de l'empereur sur la colonne Vendôme, on devrait y élever la statue d'un simple soldat. Nous publions ce discours dans une autre colonne. Il est rempli de grands sentiments, et nous sommes certain que ces nobles paroles trouveront un écho dans les cœurs de tous ceux qui savent établir une différence légitime entre le vain bruit d'une renommée due le plus souvent aux caprices de la fortune, et les titres glorieux acquis dans l'ombre, par un dévouement héroïque et un sacrifice de tous les instants.

Il vient de s'élever, en France, une question de la plus haute importance, et qui aura probablement son retentissement dans le monde entier. C'est celle de la réforme de l'enseignement actuel. M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique de la république française, et le promoteur de ce mouvement, a adressé, sur ce sujet une circulaire très-volumineuse à tous les recteurs et proviseurs des lycées de France. Cette circulaire est divisée en deux parties. La première traite de l'enseignement proprement dit, et propose tout un plan de réforme dans la méthode actuelle. Cette réforme aurait lieu surtout dans le système adopté pour l'étude des langues mortes, que l'on relèguerait au second plan, pour donner la part principale de temps aux langues vivantes. La seconde partie a trait à l'organisation du corps enseignant, qui deviendrait un corps à peu près indépendant.

La première partie de la circulaire a causé une émotion générale et toute la presse de Paris s'en occupe avec une grande ardeur de discussion. Mgr. Dupanloup a même publié une lettre dans laquelle il se déclare formellement opposé à cette réforme dans l'enseignement du latin et du grec, et par laquelle il enjoint à toutes les institutions enseignantes dirigées par des religieux ou des prêtres, de ne tenir aucun compte de la circulaire du ministre de l'instruction publique. Il est probable, pourtant, que, d'ici à quelque temps, les autorités en viendront à une entente. Jusque là, nous croyons devoir suspendre nos remarques sur le sujet.

Notre bulletin nécrologique ne contient que peu de noms. Le premier sur la liste est l'hon. W. H. Seward, ancien secrétaire d'état des Etats-Unis, mort à Auburn, N. Y., le 10 octobre. Un journal de Montréal donne sur cet homme distingué les détails suivants :

“ Né en 1801, à Florida, New-York, Seward fit son entrée au barreau en 1822. En 1834, on le mit sur les rangs pour le poste important de gouverneur de New-York, mais il fut défait. Il prit sa revanche en 1838, et fut élu. Ce fut vers ce temps que la question de l'esclavage commença à être agitée aux Etats-Unis. De suite, Seward se prononça énergiquement pour l'abolition de l'esclavage. Les Etats, disait-il un jour, doivent être entièrement esclaves ou entièrement libres.

En 1859, il fit un tour à l'étranger et visita l'Europe, l'Egypte et la Palestine. A son retour, une partie des républicains le choisirent pour leur candidat à la présidence. C'était en 1860. Il était bien le plus remarquable d'entre tous les candidats; toutefois il fut défait par A. Lincoln. Cette défaite ne laissa aucun ressentiment dans son cœur, et il accepta sous Lincoln la charge de secrétaire d'Etat. C'est de ce moment surtout que date sa renommée. Les événements sanglants auxquels il s'est trouvé mêlé, ont certes contribué pour beaucoup à le faire sortir des rangs du vulgaire; mais il faut dire aussi que s'il a été appelé à diriger les destinées de sa patrie pendant cette redoutable période de la guerre, c'est qu'on reconnaissait en lui un homme d'état. Lors de l'assassinat de Lincoln, il faillit aussi lui être la victime du même attentat. On dit qu'il s'est toujours senti depuis, de la blessure qu'il reçut alors.

Lorsque Johnson eut succédé à Lincoln, Seward se rattacha à la politique de conciliation que le nouveau président cherchait à faire prévaloir. Cette attitude lui valut la perte presque complète de son influence. Il dut se retirer de la vie publique, comme le fit Johnson lui-même.”

Le télégraphe transatlantique annonce aussi, dans le même mois la mort de Théophile Gauthier, poète français distingué, et celle de M. Jacques Babinet, physicien et membre de l'Institut. M. Théophile Gauthier était né à Tarbes, le 13 août 1808; il avait, par conséquent 64 ans. Il était l'un des admirateurs passionnés de Victor Hugo, et a publié un grand nombre de poésies, depuis 1830, jusqu'à ces dernières années. Il a écrit des relations intéressantes sur ses voyages, et a collaboré, en outre, à plusieurs journaux. M. Babinet est auteur d'un grand nombre de mémoires importants sur les diverses branches des sciences mathématiques et physiques,

contenus dans les *Annales de physique et de chimie*, et dans les *comptes-rendus* de l'Académie des sciences.

Un accident regrettable a aussi, dans le cours d'octobre, terminé les jours d'un de nos compatriotes les plus estimés, M. Hippolyte Dubord. M. Dubord a été pendant longtemps constructeur de navires et a fait beaucoup pour l'avancement de cette industrie dans le district de Québec. Il a été député à l'Assemblée législative, avant la confédération. C'était un homme doué d'un excellent cœur et d'une grande générosité. Il était âgé de 70 ans.

Au moment de clore notre revue, nous apprenons qu'un terrible incendie vient de détruire près d'un tiers de la ville de Boston. Le feu a sévi principalement dans la partie appelée *ville ancienne*, et a détruit des propriétés, tant mobilières qu'immobilières, pour une valeur d'au-delà de 150 millions de dollars. C'est une calamité presque aussi grande que celle qui a fondé sur Chicago, l'année dernière; et des milliers de personnes vont se trouver sur le pavé. Malheureusement, les secours seront peut-être plus difficiles à obtenir, à cette saison si rigoureuse, et à la suite de la terrible épidémie qui a décimé la race chevaline et crève, par là même une gêne momentanée dans tout le commerce, en suspendant les moyens de transport.

C'est une dure épreuve, qui appelle les sympathies de toutes les âmes sensibles et les secours de tous les cœurs généreux.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—*Instruction publique au Nouveau-Brunswick.*—Le rapport du Surintendant de l'éducation du Nouveau-Brunswick, donne les statistiques suivantes, pour l'année terminée le 30 septembre 1871. Ecoles de paroisses en opération: 1871, terme d'hiver, 872, contre 825 en 1870; augmentation, 47; terme d'été, 1871, 898, contre 888 en 1870; augmentation, 10. Nombre d'élèves enregistrés: 1871, terme d'été, 32,925, contre 1870, 30,593; augmentation, 1,332; terme d'été, 33,297, contre 1870, 33,627; diminution, 330, laissant cependant une augmentation générale de 1,002. Nombre d'instituteurs employés, 1871, terme d'hiver, 402, terme d'été, 365; institutrices, terme d'hiver, 507, terme d'été, 567. Traitements payés sur les fonds du gouvernement, \$90,933; sur des fonds provenant d'autres sources, \$118,545; total, \$209,478.

—*Instruction publique en Russie.*—Le gouvernement russe a voté cette année, un octroi de \$17,500,000, pour l'instruction publique.

—*Instruction publique en Allemagne.*—Statistique.—L'empire allemand possède, en nombre rond, 60,000 écoles primaires, dans lesquelles 6 millions d'enfants reçoivent l'instruction, ce qui fait environ 150 écoliers par groupe de 1,000 d'habitants. Ce chiffre moyen est considérablement dépassé dans le Brunswick, l'Oldenbourg, en Saxe et en Thuringe; il, sur 1,000 habitants, on compte 175 écoliers, tandis qu'en Meckembourg il n'y a que 120 écoliers, par 1,000 habitants et 126 en Bavière pour le même chiffre.—Il existe en Allemagne: 330 gymnases, 214 progymnasies, 14 gymnases professionnelles (Realgymnasien) 483 écoles professionnelles et du degré secondaire le plus élevé (Realschulen; höhere Burgerschulen). Le nombre total des élèves, dans les établissements d'instruction du second degré est de 177,400.

L'empire allemand compte 20 universités, avec 1,624 professeurs et 15,670 étudiants. Il y a en outre, 10 écoles polytechniques. La Prusse, dit la *Gazette d'Augsbourg*, n'en possède que 2, outre l'Académie d'architecture et des arts et métiers de Berlin; dans ces derniers établissements le nombre des professeurs est de 369, celui des étudiants de 4,500.—*Journal Officiel.*

BULLETIN DES LETTRES.

—*L'Académie française.*—A la fin du seizième siècle, Antoine Bail, poète du temps et ami de Ronsard, fonda une société de beaux-esprits et de musiciens, dont le principal objet était l'étude du langage et de la prononciation. Charles et Henri prirent sous leur royale protection cette association qui périt dans les troubles de la Ligue. A part les rois, il y avait dans cette société, Ronsard, Desportes, Duperron, qui tous ont laissé un nom dans les premières lettres françaises.

Sous Louis XIII le projet d'une académie renaquit, en 1612 deux ans après la mort du bon roi Henri IV, quand Rivault

proposa d'établir une académie qui embrasserait toutes les sciences, excepté la théologie, réservée à la Sorbonne. Vers 1630, Valentin Conrart, conseiller privé de Sa Majesté très-chrétienne, forma une société de littérateurs qui se réunissaient à sa maison. Quatre ans plus tard, le cardinal de Richelieu prit l'Académie sous sa protection toute-puissante et lui donna le nom d'Académie Française. Les lettres patentes pour sa fondation furent octroyées en 1635, mais le Parlement ne consentit à les enregistrer que deux ans après leur émission. Bientôt par l'ordre du cardinal protecteur, l'Académie eut à juger le Cid et acquit une certaine importance.

Mais ce ne fut que sous Louis XIV que l'Académie obtint tout le prestige dont elle a joui depuis. Ce prince commença la bibliothèque de l'institut par un don de 600 volumes. Alors le titre d'académicien commença à être convoité par d'autres que les littérateurs. Les princes, les ducs et pairs, les cardinaux, les ministres enviaient les fauteuils académiques. Aussi, comment ne pas envier une place qu'illustraient les Corneille, les Racine, les Bossuet, les Fénelon et tant d'autres dans ce siècle de toutes les gloires.

Le duc de Maine, fils naturel de Louis XIV, se présenta à la mort du grand Corneille, mais le roi ne voulut pas ratifier l'élection du prince et le frère de l'auteur du Cid fut admis au fauteuil vacant.

Quand le maréchal de Saxe fut élu, ce guerrier plus illustre au Champ de Mars que dans un Athlète, écrivit sa réplique avec l'orthographe suivante: " *Il se eule me fère de la Cadémie, cela miret comme une bage à un chas.*"

Olivier Patru ayant été admis, en 1640, fit un discours de réception qui parut si beau que les académiciens firent une règle pour qu'à l'avenir chaque nouveau membre remerciait en belles phrases l'Académie de l'honneur qu'elle leur conférait.

Comme toutes les anciennes institutions monarchiques, l'Académie disparut à la Révolution française, mais Napoléon Ier la rétablit ainsi que les autres académies des Inscriptions et Belles-Lettres, des sciences morales, des beaux-arts, et leur donna le nom collectif d'Institut de France. Depuis, l'Académie a repris son ancienne splendeur et les principaux écrivains de la France tiennent à l'honneur d'être l'un des quarante immortels, malgré cette épigraphe d'un auteur blessé qui manqua son coup d'élection:

Ci-git Patru qui ne fut rien,
Pas même Académicien.

—*Lampe inextinguible.*—Les cercles maritimes s'occupent beaucoup, à l'heure qu'il est, de l'invention toute récente d'une lampe inextinguible et s'allumant d'elle-même, laquelle, vraisemblablement, devra être d'une grande valeur dans une foule de circonstances. Ses propriétés consistent en ce qu'elle s'allume seule, quo sa flamme ne peut être éteinte ni par l'eau ni par aucun autre moyen, et qu'elle ne peut mettre le feu aux autres objets; en même temps sa lumière est extrêmement brillante et dure longtemps. Cette nouvelle lampe qui peut servir de signal d'alarme sur mer, consiste en un vase cylindrique de fer blanc, avec une pointe en forme de cône, et pourvu, en dessous d'un tube de six pouces de longueur. Le vase doit être entièrement rempli de morceaux de phosphate de calcium, et le tube soudé de façon que l'air n'y puisse pénétrer. La préparation peut ainsi se conserver des années sans aucune altération. Quand on veut se servir de la lampe, on coupe de la pointe du cône, et on pratique une ouverture au bout du tube, puis on fixe la lampe sur un morceau de bois et on la jette à l'eau. Le liquide pénétrant par l'extrémité inférieure du tube, vient en contact avec le phosphate de calcium, et de sa décomposition il se forme un gaz hydrogène phosphuré, qui se produit en grande quantité et qui, se dégageant par l'ouverture du tube conique, s'enflamme et brûle au contact de l'air atmosphérique.

Dernièrement on expérimenta ce nouveau mode de signal sur un steamer, en jetant la lampe par-dessus bord et en la traînant à quelque distance de la poupe au moyen d'une corde. Aussitôt que la lampe atteignit les ondes, une flamme brillante jaillit de l'ouverture, et quoiqu'elle fût continuellement plongée dans l'eau par le mouvement du navire, la lumière ne s'éteignit point, même lorsque la lampe disparaissait sous les flots. Au bout de quelque temps on coupa la corde, et la lampe, flottant l'arrière, resta visible jusqu'à une grande distance, à cause de la lumière qu'elle répandait autour d'elle.—(*Journal d'agriculture*).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

—*Geometry, Mensuration and the Stereometrical Tableau*, by CHARLES BAILLARGÉ, civil engineer, &c.; Middleton et Dawson, éditeurs, Québec, 1872.

M. E. Blain de St. Aubin, donne l'appréciation suivante du travail de M. Baillargé :

“ Les personnes qui, par goût ou par profession, se sont vouées à l'étude de la géométrie liront sans doute avec un vif intérêt la brochure que M. Baillargé vient de publier sous le titre qui précède. Il y a quelques années, M. B. publia un *Traité de géométrie* qui, grâce à une heureuse et nouvelle disposition des matières et à quelques théorèmes également nouveaux et très-curieux, ne manqua pas d'attirer l'attention des spécialistes non-seulement au Canada, mais chez nos voisins des États-Unis et jusqu'en Europe.

La brochure qui fait l'objet de cette courte notice est le rapport d'une conférence lue par M. B., au printemps dernier, devant la Société Littéraire et Historique de Québec.

“ Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,”

“ Et les mots, pour le dire, arrivent aisément.”

M. B. parle géométrie avec une aisance, une clarté qui n'ont pu manquer de plaire aux moins spécialistes de ses auditeurs ou de ses lecteurs. Ainsi que l'indique le titre, la conférence dont il s'agit est divisée en trois parties. La première est un exposé historique et pratique des progrès de la science géométrique depuis son origine jusqu'à nos jours. Dans quelques pages, M. B. donne une idée très-claire de l'influence que les géomètres, — depuis ceux de l'école grecque jusqu'à Leibnitz et Newton, — ont exercée sur le progrès général des sciences, car la géométrie est intimement liée à toutes les sciences et à plusieurs arts; par exemple, l'astronome et l'architecte doivent commencer par être des géomètres.

Les méthodes suivies anciennement dans les démonstrations géométriques offraient bien des longueurs inutiles; des théorèmes aujourd'hui reconnus parfaitement oiseux étaient l'objet d'interminables démonstrations. Dans son *Traité*, M. B., fort d'une étude consciencieuse des meilleurs ouvrages anciens et modernes, a su éloigner toutes les inutilités et, par un heureux agencement des propositions, réduire d'un quart ou d'un cinquième l'exposé des principes de la géométrie; et ce n'est pas un léger service qu'il a ainsi rendu aux commençants.

On pourrait se croire bien loin de l'époque où de braves gens passaient leur vie dans de vains efforts pour résoudre les problèmes sans solution de la quadrature du cercle et de la trisection de l'angle, et où d'autres rêveurs se consumaient à chercher le mouvement perpétuel. Mais M. B., nous apprend qu'un savant d'Ottawa s'est livré pendant 34 ans (le pauvre homme!) à la recherche de la trisection de l'angle et qu'il croit l'avoir trouvée. Grand bien lui fasse! M. B. met en garde les jeunes étudiants contre ces inutiles préoccupations, et tous les professeurs savent, par expérience, que pareille recommandation est très-judicieuse.

Dans la seconde partie de son travail, M. B. se borne à de courtes considérations sur le mesurage des surfaces planes. Son *Traité* contient, à cet égard, des règles pratiques clairement et brièvement exposées. Mais c'est pour le mesurage des solides que M. B. peut justement réclamer le mérite d'une découverte précieuse et qui se répandra universellement en dépit de la routine et des anciennes théories.

On sait quelle série interminable de règles ou formules, dont plusieurs très-complicées, les anciens traités de géométrie donnent pour le mesurage des solides. M. B. n'en a qu'une qu'il énonce comme suit et qu'il démontre clairement être applicable à toute espèce de solides, si bizarres que puissent être leurs formes, — “A la somme des surfaces des bases parallèles du solide à évaluer ajouter 4 fois la surface au centre et multiplier le tout par la sixième partie de la hauteur ou longueur du solide.”

C'est dans le but de populariser l'usage de cette règle que M. B. a eu recours à son *Tableau Stéréométrique*. “Ce tableau, dit M. Baillargé, est un cadre où sont placés environ 200 modèles différents de solides; chaque modèle peut être déplacé à volonté, en sorte qu'on peut le mettre entre les mains de l'élève pour qu'il l'examine. Le tableau comprend toutes les formes élémentaires imaginables de solides, depuis le prisme ordinaire jusqu'au cône concave, etc....., etc.....” “Sur chaque modèle, — dit plus loin M. B. — est tracée une ligne qui indique la nature et les dimensions de la section du milieu.....”

On conçoit aisément les avantages que présente l'emploi de ce *Tableau*. L'élève doit apprendre en fort peu de temps la manière d'appliquer sûrement l'unique formule, énoncée tout-à-l'heure, au calcul du volume de chacun des 200 solides contenus dans le *Tableau*; et, plus tard, dans la pratique, il s'habitue vite à décomposer un solide quelconque en parties se rapprochant, par la forme, des modèles qu'il a ainsi étudiés.

Quant aux solides de formes comparativement régulières, tels que pièces de bois, blocs de marbre ou de pierre, réservoirs et chaudières dans les usines à vapeur, les distilleries, etc., l'application de la formule de M. B. offre des facilités et des avantages qui défient toute concurrence, et nul doute qu'elle se répandra universellement au grand avantage de tous les praticiens. Telle est, du reste, la prédiction que n'ont point hésité à faire plusieurs savants étrangers qui ont eu connaissance de la découverte de M. Baillargé; et nos meilleurs professeurs canadiens sont tous du même avis.

Du reste, comme tous les inventeurs, M. B. a pleine foi dans sa découverte. “Je sais, dit-il, que dans le monde des sciences, comme dans le monde politique, il y a des conservateurs trop obstinés; voyez les obstacles qu'on a mis à la diffusion du système décimal..... Mais j'ai foi dans les avantages de ma découverte.” Or, en lisant la démonstration que M. B. donne de sa formule, — il est impossible de ne pas se rendre à son raisonnement et de ne pas adopter son opinion qui, évidemment, est la bonne. Les vieux praticiens ne renonceront pas tout de suite à leurs vieilles formules, mais le temps, ce grand maître, donnera raison à M. B. et cela dans une période assez rapprochée, il y a tout lieu de l'espérer, puisque sa formule est déjà adoptée dans plusieurs collèges et par un grand nombre de praticiens, au Canada et à l'étranger.

PAQUET.—Le libéralisme, leçons données à l'Université-Laval par l'abbé Benjamin Paquet—103 pages in 8o., Québec—Imprimerie du Canadien.

M. l'abbé Paquet est docteur en théologie et professeur à la faculté de théologie de l'Université. Cette brochure contient un résumé des cinq dernières leçons de son cours de *Droit naturel et des gens*. Elles traitent, comme l'auteur l'admet lui-même, d'une question fort délicate et qui a suscité déjà bien des luttes.

M. le grand-vicaire Hamel et Sa Grâce l'Archevêque de Québec ont donné leur *imprimatur* à l'ouvrage et le talent bien connu de l'auteur ajoute à la permission le désir de le lire.

—ANNUAIRE de l'Université Laval pour l'année académique 1872-73, pp. 63, xxvii, en 8o., Québec 1872, Côté.

Nous glanons quelques informations dans cet annuaire qui est le seizième de la série. “Le séminaire de Québec fait aux bacheliers-ès-arts l'avantage suivant : Tout bachelier qui consomme en somme dans ses deux examens 170 points ou plus peut suivre gratuitement les cours d'une des facultés, tant qu'il obtient la note *très bien* aux examens de terme.

“Les concours de poésie et d'éloquence sont ouverts à tous les compétiteurs de bonne volonté qui ne sont ni membres, ni officiers de l'Université-Laval, ni élèves des collèges et des écoles.

“Chacun de ces concours a lieu de deux ans en deux ans, de manière que l'un des deux ait lieu tous les ans. Ils sont nécessairement en langue française.

“Les travaux du concours d'éloquence ne doivent pas exiger moins d'une demi-heure de lecture ni plus d'une heure, à moins qu'une dérogation à cet égard ne soit formellement permise par la Faculté des Arts.

“Trois médailles frappées aux armes de l'Université Laval avec l'inscription “Prix d'éloquence” ou “Prix de poésie et la date sont proposées aux lauréats, l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

“Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

“L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie et franco au secrétaire de la Faculté des Arts avant le 31 mai de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur avec la déclaration signée que l'ouvrage est inédit. Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété de la Faculté des Arts, qui seule peut permettre de les publier.

“Ces pièces sont soumises à l'appréciation d'un jury choisi par cette même Faculté.

“Les compétiteurs qui se font connaître directement ou indirectement avant la proclamation des lauréats sont exclus des concours.

“ La bibliothèque qui renferme aujourd'hui 55,000 volumes est ouverte aux professeurs et aux élèves.”

ANNUAIRE de l'Académie commerciale catholique de Montréal, année académique 1871-72, 36 p. in 8o., Montréal, Desbarats.

Cet annuaire contient une liste des professeurs et des élèves de cette institution pour laquelle les citoyens de Montréal ont fait de si grand sacrifices. En le parcourant on voit que l'institution est appréciée non-seulement par les citoyens de Montréal mais par ceux d'un grand nombre d'autres localités.

—PAGNELO.—Etudes historiques et légales sur la liberté religieuse en Canada, par S. Pagnuelo, avocat de Montréal, in 8o. 409 p., Montréal 1872, Beauchemin et Valois.

—CONSOLATION à ceux qui pleurent, in 18, 278 p. Montréal 1872, Sénécal.

Voici un charmant petit volume, qui en raison des malheurs qui affligent chaque jour la société et les familles ne devra point manquer d'acheteurs. Deux ouvrages l'un assez rare aujourd'hui, l'autre qui se trouve dans beaucoup de familles ont traité du même sujet. Le premier a pour titre “ Les consolations de la Religion dans la perte des personnes qui nous sont chères,” par M. Louis Provana de Collegno, le second “ Au ciel on se reconnaît—Lettres de consolations, par le Révd. P. Blot, S. J.” Nous croyons savoir que M. Picard, du séminaire de S. Sulpice est l'auteur du petit volume qui nous occupe ainsi que d'un excellent “ Manuel de prières ” que nous aurions dû mentionner en son temps. Le zélé directeur de “ l'Union de Prières ” voudra bien agréer nos excuses et en même temps nos félicitations.

—CHAPMAN JOHN G.—*Elementary drawing book*; A. S. Barnes et Cie., éditeurs, 111 et 113, rue William, New-York, 1872. Prix: \$1.50. Un élégant volume de 87 pages grand format, contenant un cours progressif de dessin, avec planches et explications détaillées. Ce cahier est également précieux pour l'étude du dessin, dans les familles et les maisons d'éducation.

—LARUE, DR HUBERT; *Petit manuel d'agriculture, à l'usage des écoles*; deuxième édition; Québec, 1872; J. A. Langlais, éditeur. La 1ère édition tirée à 5,000 exemplaires s'est écoulée dans l'espace d'un peu plus d'une année; ce qui est un témoignage de l'utilité incontestable de cet opuscule.

—CODERRE, J. EMERY, M. D.; *Vaccination, Etude lue à la société médicale de Montréal, les 31 janvier, et 14 et 28 février 1872*. Montréal, imprimé aux ateliers de “ la Minerve.”

BULLETIN DE L'HISTOIRE.

—*Château de Versailles*.—Tout le monde a visité les galeries et les appartements du Château de Versailles, mais fort peu de personnes ont été autorisées à faire l'ascension des étages du palais par certain escalier dérobé et à se promener sur les toits du château.

C'était la promenade favorite du roi Louis XVI, qui avait sa forge dans une mansarde ouvrant sur la plate forme; et ça été une fantaisie souvent renouvelée du roi de Prusse et de M. de Bismark de monter sur ces toits, non pour jouir précisément du magnifique coup d'œil qui se présente mais pour suivre le mouvement des troupes campées et manœuvrant dans les environs de Versailles.

C'est par l'attique du sud, où sont les portraits que le souverain allemand aimait beaucoup à visiter, qu'il montait sur les toits. Dans cette galerie, le roi trouva un jour, à son adresse et enchassé entre le cadre et la toile d'un portrait de Christophe Colomb, un pli dans lequel étaient tracés les vers suivants d'un de nos célèbres poètes contemporains :

Voilà le solennel, l'abandonné Versailles,
Qu'ose seul habiter l'ombre du grand Louis.
Des fêtes d'autrefois mon cœur encore tressaille
Je rêve!... et les héros de Lens et de Marseille
Les dames, les seigneurs sous mes yeux éblouis,
Tous fantômes de gloire et de magnificence,
Repeuplent ce palais, solitaire cité,
Dont aucun roi vivant dans toute sa puissance,
Ne peut remplir l'immensité!

On monte sur les toits du château par un escalier dérobé dont le palier du premier étage est au niveau de l'ancienne salle du conseil des ministres contiguë à la chambre à coucher de Louis XVI. La porte ouvrant sur cet escalier est à côté de la magnifique pendule qui est dressée dans la salle du conseil.

Louis XVI sortant de ces appartements, aujourd'hui occupés

par M. Grévy, président de l'Assemblée nationale, traversait la salle du conseil et montait par cette escalier à son atelier de serrurerie qui se trouve à l'extrémité de la spirale.

On franchit deux marches et l'on se trouve sur l'immense plate-forme.

Il faut avancer vers la balustrade à pilastres arrondis et s'accorder sur ce parapet, si l'on ne veut pas être pris de vertige devant le splendide panorama qui se développe et semble vous écraser.

L'horizon est féérique. Tout le parc se déroule en détail sous vos yeux; les bosquets, les colonnades, les jardins, les fontaines, les pièces d'eau, le tapis vert sont à vos pieds, en miniature.

À gauche, l'orangerie, ses escaliers babyloniens, la pièce d'eau des Suisses, le grand rideau d'arbres qui masque la pleine de Satory.

À l'ouest, le point de vue le plus symétriquement ordonné; on a les trois grandes routes sablées convergeant à la place d'Armes et faisant l'effet de trois rubans de nankin.

Les toits du château de Versailles sont entièrement recouverts d'une lame de plomb. Il y en a pour plus de 100,000 francs.

Le trajet sur la plate-forme du château dure près de deux heures.

La configuration des toits est celle d'un dédale de rues. Les saillies élevées de la toiture sont séparées par des passages qui simulent des rues. Il y en a plus de cent.

Le développement de la terrasse des toits du château, de l'extrémité du Nord, c'est-à-dire à partir du théâtre, jusqu'à l'extrémité du sud, à l'attique qui porte ce nom, est de 600 mètres, y compris les parties rentrantes et le circuit des cours.

Revenons à la mansarde de Louis XVI qui donne accès à la plate-forme.

Lorsque le roi, fatigué et brûlé par la forge, éprouvait le besoin de prendre l'air, il allait s'arc-bouter sur la balustrade dont nous avons parlé, et là, à l'aide d'une longue-vue, il distinguait les promeneurs et les promeneuses du tapis vert et des bosquets.

Le soir, il racontait mystérieusement et quelquefois avec malice, les petites scènes dont il avait été le témoin aérien.

BULLETIN DES SCIENCES.

—*Une invention importante*.—Un jeune homme du nom de Thomas Worton, membre du collège Racine, dans le Wisconsin, a, dit on, fait l'une des plus importantes inventions mécaniques du siècle, et qui, si elle réussit, sera d'une grande valeur dans toutes les opérations où, aujourd'hui, on se sert de la manivelle à levier. Un journal des Etats-Unis parle en ces termes de cette découverte :

“ Des personnes familières avec les machines savent qu'il y a deux points morts dans la manivelle où tout pouvoir est perdu; une roue d'équilibre est nécessaire pour porter le mécanisme au-delà de ces points; la roue d'équilibre n'est pas capable de créer aucun pouvoir, en sorte qu'il faut une force double, une moitié pour tourner le mécanisme quand la manivelle fonctionne, et l'autre moitié pour donner une impulsion suffisante à la roue d'équilibre pour porter le mécanisme au-delà des points où la manivelle ne peut agir.

“ L'amélioration de M. Morton fait disparaître entièrement ces points morts, et tient la force continuellement sur le long levier, ou, comme les ingénieurs l'appellent, le mi-centre, doublant ainsi ou à peu près le pouvoir et économisant une grande quantité de combustible dans les engins. On peut l'appliquer à tous les genres de mécanisme à manivelle, machine à coudre, etc.

“ M. Morton s'est rendu lui-même à Washington pour obtenir un brevet. Il dit que les employés du bureau des brevets ont déclaré que son invention était entièrement nouvelle et différait de tout ce qu'ils avaient jamais vu; aussi les ingénieurs du Capitole ont déclaré que c'était une très-excellente amélioration, et un succès complet.

“ Personne n'a encore dit pourquoi elle ne fonctionnera pas, et le seul argument soulevé contre elle, c'est qu'on la recherche depuis que les engins à vapeur sont inventés, que plusieurs hommes ont dépensé leurs fortunes et ont passé leur vie à la chercher et le peuple ne peut croire que M. Morton, un mécanicien jeune et sans pratique, en ait réellement trouvé le secret.

“ La simplicité de l'arrangement est presque ridicule et fait rire; et l'on s'étonne qu'on n'y ait jamais pensé. Elle consiste en une roue à dents qui prend la place de la manivelle; au-dessus de cette roue il y a une charpente aux deux côtés de laquelle on place des alluchons mobiles. Quand la baguette de

connexion pousse la charpente en dehors, les alluchons d'un côté agissent sur les dents de la roue et lui font faire un demi-tour, pendant qu'en même temps, les alluchons du côté opposé, agissant dans une direction contraire, quand ils ont touché sur les dents de la roue, sont jetés en dehors de la voie ; et au retour, du moment qu'ils râclent les dents, ils s'ajustent eux-mêmes par leur propre poids, ou au moyen de ressorts, et sont prêts à faire accomplir à la roue la demi-révolution qui lui reste à faire quand la baguette de connexion se retire en dedans. On obtient ainsi une révolution à chaque coup du piston, et il n'y a aucune perte de temps.

“ M. Morton a obtenu ce résultat et en a fait la démonstration en deux jours, et il déclare n'y avoir jamais pensé dans sa vie auparavant, et effectivement il n'a jamais su qu'il manquât quelque chose dans la manivelle. On peut imaginer la surprise qu'il a éprouvée quand il a appris que sa petite idée, toute simple qu'elle soit, lui a ouvert une perspective de réputation et de richesse.—*Journal de Québec.*”

—*Règles nécessaires pour le sommeil.*—Il n'y a aucun fait plus clairement établi dans la physiologie humaine que celui-ci, à savoir : Le cerveau dépense ses forces et s'use, pour ainsi dire, pendant les heures du réveil et se refait pendant le sommeil. Si ce recouvrement des forces ne se fait pas dans la même mesure que la déperdition, le cerveau s'affaiblit, et la folie arrive. C'est pour cela que, dans les premiers temps de l'histoire d'Angleterre, les personnes condamnées à mourir par la privation du sommeil, mouraient enragées. De même, les personnes condamnées à la mort par la faim, meurent folles : le cerveau n'est pas nourri et le sommeil leur fait défaut.

On peut tirer de là trois conclusions pratiques.—1o. Ceux qui pensent le plus, qui travaillent le plus de la tête, exigent le plus de sommeil.—2o.—Le temps retranché sur le sommeil nécessaire, se repaie terriblement par la destruction de l'esprit et du corps.—3o. Donnez à vous-mêmes, à vos enfants, à vos serviteurs, à tous ceux qui dépendent de vous, tout le sommeil dont ils ont besoin. Forcez-les à se coucher à une heure régulière, et à se lever, le matin, dès qu'ils s'éveillent : en moins d'une quinzaine, la nature, avec la régularité du soleil levant, viendra secouer leur sommeil juste au moment où le système aura pris son repos nécessaire. C'est la seule règle sûre et effective. Quant à savoir combien de temps on doit donner au sommeil, chaque individu a des besoins particuliers, et la nature, si on la laisse faire, se chargera d'indiquer la limite de ces besoins avec la plus grande régularité.

—*Singulier dormeurs.*—Le sommeil est encore un secret, même pour la science actuelle. L'on a fait, toutefois de nombreuses découvertes au sujet des phénomènes corporels qui se manifestent durant cette partie de notre existence ; mais, ceux mêmes qui ont poussé leurs expériences le plus loin, avouent n'être qu'aux abords du sujet. Pourquoi, par exemple, quelques hommes peuvent-ils conserver leur vigueur physique et morale, avec le peu de sommeil qu'il leur est permis de prendre ? Lord Brougham, de même que plusieurs autres avocats ou hommes d'état célèbres, se contentaient d'un sommeil extraordinairement court. Frédéric le Grand, et John Hunter ne dormaient que cinq heures ; le général Elliot, le héros de Gibraltar, quatre heures ; Washington, pendant la guerre de la Péninsule, dormaient encore moins. Comment se rendre compte, d'un autre côté des excès de sommeil ? Le mathématicien De Moivre pouvait dit-on, dormir vingt heures sur vingt quatre. Le comédien Quinn dormait quelquefois vingt quatre heures tout d'un somme. Le Dr. Reid, s'arrangeait de telle manière qu'un bon repas, suivi d'un sommeil profond et prolongé, lui durait deux jours. Le vieux Parr a dormi pendant presque tous les derniers jours de sa vie. Au milieu du dernier siècle, une jeune française, à Toulouse, avait pendant la moitié de l'année, des accès de sommeil prolongé, de trois à treize jours chaque. Vers le même temps, une jeune fille de Newcastle-on-Tyne, dormit pendant quatorze semaines sans interruption, et le réveil mit trois jours à s'effectuer. Le Dr. Blanchet, de Paris, rapporte qu'une femme eut un accès de sommeil de vingt jours, à l'âge de dix-huit ans, et de cinquante jours à l'âge de vingt ans. Plus tard, elle dormit près d'une année sans interruption, c'est-à-dire, depuis le dimanche de Pâques 1862 jusqu'en mars 1863. Pendant ce long sommeil (que les médecins appellent état de coma hystérique), on la nourrissait de lait et de soupe, et il avait fallu lui enlever une des incisives, afin de pouvoir introduire cette nourriture dans sa bouche. Stow, dans sa “chronique” dit que “le 27 avril 1546, étant un mardi dans la semaine de Pâques, W. Foxley, portier du département des monnaies, à la Tour de

Londres tomba endormi et ne put pas être éveillé, ni par les piqûres ni autrement, avant le premier jour du terme suivant, c'est-à-dire après un sommeil continu de quatorze jours et quinze nuits. Les causes de ce sommeil ne peuvent pas être découvertes, bien que le médecin du roi et le roi lui-même aient fait un étude spéciale de ce cas étonnant. A son réveil, Foxley était exactement dans le même état que si son sommeil n'eût duré qu'une seule nuit.”

Un autre cas remarquable est celui de Samuel Chilton, de Timsbury, rapporté dans un des volumes de la collection intitulée *Philosophical transactions of the Royal Society*. Au commencement de l'année 1694, Chilton dormit un mois durant, sans que personne pût l'éveiller. La même année, il eut un autre sommeil de quatre mois, du 9 avril au 7 août. A son réveil, il s'habilla et s'en alla au champs (où il travaillait à gages), et trouva ses compagnons occupés à moissonner le blé qu'il leur avait aidé à semer la journée avant celle où il s'était endormi. Ce ne fut qu'alors qu'il s'aperçut que son sommeil avait duré plus qu'à l'ordinaire ; il croyait d'abord n'avoir dormi que quelques heures. Le 17 août, dix jours après, il se rendormit encore et ne s'éveilla que le 19 novembre suivant, nonobstant des applications nombreuses d'élébore et de sel ammoniac aux narines, et des saignées lui tirant jusqu'à onze onces de sang. A son réveil, il demanda du pain et du fromage, mais avant qu'on eût le temps de les lui apporter, il se rendormit pour jusqu'à la fin de janvier. Après cela, il ne paraît pas avoir eu de rechutes. Il y a des cas de sommeil assez profond pour ôter au dormeur toute sensation de douleur. Les annales de l'Infirmierie de Bristol en fournissent un exemple frappant. Par une froide soirée, un voyageur fatigué se coucha près du brasier d'un four à chaux. Pendant la nuit, l'un de ses pieds, placé trop près des braises, fut réduit en cendres jusqu'à la cheville. Le voyageur ne s'éveilla cependant que le lendemain, à l'arrivée du gardien. Ce ne fut qu'alors qu'il s'aperçut de l'accident en regardant sa jambe calcinée. Il mourut quinze après, à l'infirmierie.

—*Formation du vent.*—Pour concevoir les mouvements atmosphériques auxquels on a donné le nom de vents on peut répéter une expérience très-simple due à l'illustre Franklin.

Franklin prenait une bougie allumée et la promenait le long de la fente d'une porte servant de communication entre deux chambres contiguës, l'une chauffée, l'autre froide.

Lorsque cette bougie se trouvait au bas de la fente, la flamme s'inclinait du côté de la pièce chauffée, tandis que si on la reportait vers le haut, elle s'inclinait vers la chambre.

Cette inclination dans un sens, puis dans l'autre, indiquait donc, dans le premier cas, l'existence d'un courant d'air froid inférieur allant de la pièce froide dans la pièce chaude et, pour le second, un courant d'air chaud se rendant de la pièce chauffée dans la chambre froide.

S'il venait à placer le flambeau vers le milieu de la fente, Franklin ne remarquait plus aucun mouvement de la flamme ni à droite, ni à gauche.

La cause de ce double effet, c'est que la chambre dans laquelle se trouve le foyer s'échauffe sous l'influence de celui-ci, et que la propriété de la chaleur sur l'air, comme sur tous les autres corps, est de le dilater, c'est-à-dire d'augmenter son volume tout en ne modifiant en rien son poids.

Supposons, par exemple, que dans un ballon en baudruche de la contenance de deux litres, nous enfermions un litre d'air, pesant avec son enveloppe vingt grammes : cette quantité d'air est insuffisante pour gonfler complètement le ballon. Si nous chauffons modérément le tout, contenant et contenu, nous voyons le ballon se gonfler peu à peu, augmenter de volume, et il arrive un moment où les parois de l'enveloppe de baudruche sont parfaitement tendues.

Pa l'effet de la chaleur, le volume d'air enfermé dans le ballon a augmenté ; il occupe un espace double de l'espace primitif. Le litre d'air froid s'est donc transformé en deux litres d'air chaud. Tel est l'effet sur l'air, du principe de la dilatation.

Reprenons le ballon et le pesant, nous constatons que son poids est, par exemple, de vingt grammes. Le vidant complètement de l'air chaud, le laissant se refroidir, puis le remplissant avec deux litres d'air froid, on s'aperçoit que ce ballon pèse maintenant un peu plus de vingt-et-un grammes. Donc, le litre d'air chaud dilaté par le calorique au point d'occuper l'espace de deux litres, ou, si l'on veut, les deux litres d'air chaud remplissant le ballon sont moins lourds que les deux litres d'air froid introduits par la seconde expérience.

Or, puisque l'air chaud, et par conséquent dilaté, est plus léger que l'air froid, il devra, chaque fois qu'il se trouvera en contact avec ce dernier, tendre à s'élever dans les régions supérieures par une cause semblable à celle qui fait monter et se maintenir à la surface de l'eau le bouchon de liège que l'on y plonge.

Les montgolfières, ainsi nommés du nom des frères de Montgolfier, leurs inventeurs, sont la preuve la plus manifeste de cette tendance de l'air chauffé à s'élever au-dessus de l'air froid.

On sait que ces appareils sont de vastes globes de toile recouverte de papier collé sur ses deux faces. A la partie inférieure est ménagée une ouverture assez large par laquelle s'engage le tuyau d'un fourneau dans lequel on brûle de la paille.

Lorsque le feu est allumé, l'air extérieur qui s'échauffe en passant par le fourneau, se rend dans le globe, le gonfle, et, à un moment donné, celui-ci s'élève dans les airs à une hauteur plus ou moins considérable, et s'y maintient jusqu'au complet refroidissement de la masse d'air qu'il contient. L'ascension de la montgolfière a lieu en vertu de la différence qui existe entre le poids du globe rempli d'air chaud et dilaté, et sa pesanteur si l'air qui le gonfle était froid.

Cette tendance de l'air chaud à s'élever, à occuper les parties supérieures de l'atmosphère, explique dans l'expérience de Franklin comment l'air de la pièce chauffée passe par le haut de la fente, pour aller occuper les parties supérieures de la chambre froide, tandis que l'air de celle-ci va remplacer, en s'infiltrant par le bas de la même fente, l'air chaud disparu de la première chambre.

De ce double mouvement, résulte la double insufflation en sens opposé, que nous permettent de constater cette inclinaison de la flamme d'une bougie.

Or, de même que l'inégale température des deux chambres donne naissance à un courant inférieur d'air froid, et à un courant supérieur d'air chaud, l'inégal échauffement des diverses parties du globe terrestre détermine une affluence d'air froid vers les contrées chaudes, et d'air chaud vers les pays froids.

Ce sont ces courants d'air qu'on appelle *vents*.—*Meschacébé*.

—*Essai de torpilles en Angleterre*.—Près de Chatham, sur la Medway, des officiers du génie anglais font d'intéressantes expériences sur des torpilles sous-marines. Dans une baraque installée près de la rivière, se trouve un instrument ayant la forme d'un piano. Les touches du clavier peuvent par une simple pression du doigt communiquer l'étincelle électrique aux torpilles, qui sont immergées à une profondeur connue. Les bâtiments qui montent et descendent la rivière ne courent aucun risque, car les torpilles ne sont pas chargées, elles le seraient que les navires ne risqueraient rien encore, car le choc des navires contre les torpilles ne suffirait pas pour en causer l'explosion. Mais ce choc, paraît-il, communique et transmet un mouvement qui aboutit à un numéro du clavier faisant connaître au mineur sur quelle torpille se trouve un navire. Le mineur peut alors déterminer l'explosion.—*Journal de l'artillerie russe*.

—*Torpilles Harvey*.—Dans le golfe de la Spezzia (Italie), on est en train de faire des expériences par la torpille Harvey, expérience dirigées par l'inventeur lui-même. On sait que cet engin, après beaucoup d'essais, a été adopté par le gouvernement anglais. Une des propriétés de ce genre de torpilles, est qu'on peut les diriger dans l'eau à une profondeur variable à volonté, ce qui permet de les employer à des distances considérables, comme agents de destruction sous-marins.

La torpille Harvey est une petite machine à hélice, mise en mouvement au moyen de l'air comprimé, et remplie de fulmicoton. On la plonge dans l'eau par une corde; à peine s'y trouve-t-elle, qu'elle commence à se diriger vers le navire ennemi; arrivée à sa destination, elle y éclate.

Le contrat pour la construction d'un nouveau câble à travers l'Atlantique et allant aboutir à New-York a été signé; ce câble sera fabriqué et posé à l'aide du *Great Eastern* par la compagnie de construction et d'entretien des lignes télégraphiques.

Il semble probable que les travaux commenceront par la pose des 700 milles de câble qui sera d'abord fabriqué par la compagnie contractante et inauguré, après quoi le grand câble, dont la fabrication se fera simultanément, sera enroulé au fur et à mesure à bord du *Great Eastern* pour être déployé à travers l'Océan.—*Journal Officiel*.

Epizootie.—Les journaux désignent par ce nom une véritable

épidémie dont à peu près tous les chevaux de Québec ont été atteints. Cette maladie présente un exemple frappant de ces germes inconnus, quoique certainement matériels, qui propagent les maladies. On voit par l'autopsie des chevaux atteints de cette maladie qu'elle consiste dans l'inflammation du tube respiratoire. Elle se manifeste par des étouffements. Une foule de remèdes ont été proposés, le *Chronicle* entre autres a publié le traitement suivant qui paraît le plus rationnel; d'abord repos, étable chaude et bien ventilée, puis laisser faire en se contentant de soutenir les forces de l'animal par des aliments liquides au lieu de foin et d'avoine. Il faut avoir soin de varier cette nourriture. Si la maladie augmente on administre les spiritueux.

BULLETIN DE L'ARCHÉOLOGIE.

—*Découverte des murs de Troie*.—Une découverte très importante pour l'archéologie vient d'être faite. Ce sont les murs de la vieille cité de Priam, théâtre des exploits des Grecs et des Troyens, chantés par Homère et Virgile.

L'auteur en est un antiquaire allemand le docteur Schliemann qui faisait des recherches à ce sujet depuis une couple d'années.

Voici ce qu'il écrit de la vieille cité troyenne au *National Zeitung* de Berlin en date du 23 juillet dernier;

"Le 19 juillet sera pour les amis de l'antiquité et pour moi un jour mémorable.

"Continuant mes travaux de recherche je découvris enfin, à la profondeur de 33 pieds, le mur colossal de Troie, tant admiré d'Homère qui en attribuait la construction à Neptune et à Apollon (V. *Illiade* VII, 452, 453).

Il est composé de blocs de pierre travaillés, joints avec de la terre et placés de façon à ce que la partie extérieure du mur qui est plus large à sa base forme un angle de 75 degrés. Quant à la partie intérieure elle est perpendiculaire et présente une surface unie.

Il est d'une épaisseur de 13 pieds environ, et doit être d'une grande hauteur puisque j'ai fait creuser jusqu'à une profondeur de 50 pieds allemands sans pouvoir encore atteindre la base;

L'épaisseur croissante du mur en gagnant l'orient me fait présumer qu'à peu de distance doit se trouver la porte qui conduisait à la citadelle.

En faisant d'autres excavations à 180 pieds de la montagne, j'ai trouvé le mur dont Laomedonte attribue la construction aux Dieux.

Je vous enverrai sous peu une photographie de ce mur.

Mon intention est de travailler à isoler les murs de la citadelle afin de trouver le point de réunion avec le grand mur de la ville.

Nous trouvons en outre une foule d'objets en terre cuite et autres, couverts pour la plupart de symboles religieux de diverses sortes.

Mais la plus importante de ces découvertes, c'est celle d'une magnifique statue de marbre représentant Apollon avec ses quatre chevaux immortels. Ce groupe doit remonter au temps de Lysimaque.

Je suis infiniment réjoui de ces découvertes qui vont ouvrir un nouveau monde à la science archéologique."

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

—*Le percement du Saint-Gothard*.—On écrit à la *Grenzpost*, en date du 5 juillet, au sujet du percement de Saint-Gothard :

Cette semaine ont commencé, près de Göschenen, les essais des entrepreneurs anglais pour le percement du tunnel du Gothard; l'entrée nord du tunnel et la hauteur de la station de Göschenen (1,109 mètres) ont été déterminées d'une manière définitive.

Il existait deux avant-projets pour ce qui concerne la direction et l'altitude du tunnel à sa sortie au sud d'Airolo; l'un donnant à la station d'Airolo une hauteur de 1,156 mètres; l'autre rapprochant davantage d'Airolo la sortie du tunnel, et donnant à cette station la hauteur moindre de 1,130 à 1,135 mètres.

Une étude approfondie de tous les éléments de la question, faite par l'ingénieur en chef du Gothard, M. Gerwig, a maintenant eu pour résultat de déterminer l'altitude la plus convenable à 1,145 mètres, et la possibilité d'y arriver par une direction donnée au tunnel qui serait intermédiaire entre les tracés des deux avant-projets.

Sur le rapport de M. Gerwig, le directeur du Gothard, d'accord avec la présidence du conseil d'administration, a enfin arrêté à 1,145 mètres l'altitude de la station d'Airolo.

Les avantages de cette détermination sont qu'elle permet les

communications les plus faciles avec Airolo même avec le val Bedretto, que l'ouverture du tunnel est à l'abri des avalanches, et que la place nécessaire est assurée pour l'installation des ateliers de forage mécanique, des canaux hydrauliques, etc. Le point le plus élevé du tunnel, qui se trouverait à 7,500 mètres de son entrée nord, comportera une altitude de 1,154 mètres et restera donc 9 mètres 33 au-dessous du maximum autorisé ; la pente sur Airolo sera de 1,25 0/00, pour permettre l'écoulement des eaux ; du côté de Göschenen elle sera de 6,0/00.

La longueur du tunnel sera de 14,000 mètres, dont 148, à partir du portail d'Airolo, décriront une courbe de 300 mètres de diamètre.

La largeur sera de 8 mètres au-dessus du niveau des rails et la hauteur de 6 à 6, 4 mètres suivant la forme de la voûte.

A partir de la station de Göschenen, la ligne descend dans la plaine de Wasen avec le maximum de pente autorisé de 25, 0/00.

A partir de la station d'Airolo (dans la prairie entre le village et le Tessin,) au lieu de prendre aussitôt une pente de 25 0/00, afin de tenir compte de la configuration du terrain et des circonstances climatiques qui varient au-dessus et au-dessous de la terrasse de rochers de Stalvedro, la ligne aura d'abord une pente de 15 0/00, puis de 20 0/00 ; ce n'est qu'au-dessous de Stalvedro, sur un terrain plus abrité, qu'elle atteindra le maximum de 25 0/00.

—*Compagnie des manufacturiers de fer de Québec.*—Cette compagnie a été enregistrée le 9 ultimo ; elle possède un capital de \$90,000 en actions de £10 chaque, et se propose de devenir acquéreur franco-tenancière de propriétés minières dans le township de Simpson, comté de Drummond, en Canada. La compagnie est de plus autorisée à acquérir de semblables propriétés et élever des constructions ayant pour objet de manufacturer le fer en toute autre localité, avec le droit d'emprunter de l'argent sur ses bons ou débiteures payables au porteur. Le nombre et les noms des directeurs seront fixés par les souscripteurs agissant maintenant en cette capacité *ad interim*. La qualification requise pour être directeur sera d'être propriétaire de 20 actions. Le traitement des directeurs sera de £1000 pour la première année et £1500 pour chaque année subséquente, à être divisés entr'eux selon qu'ils le jugeront convenable, et d'après les services rendus.—(*Négociant Canadien.*)

—*Main-d'œuvre rapide.*—En Angleterre, l'autre jour, un Monsieur fit un pari qu'à huit heures, un certain soir désigné et convenu, il se mettrait à table pour dîner portant sur lui un habillement complet bien tissé, bien teint, bien fait, la laine dont on se servirait pour le faire devant être prise sur le dos des moutons à 5 heures dans la matinée du même jour. Au jour convenu, les moutons furent tondues, la laine lavée, cardée, filée et tissée ; le drap fut dégraissé, foulé, mis sous tente pour sécher, rehaussé, rasé, teint et mis en pièce ; l'habillement fut fait. A six heures et un quart, notre homme prit place au dîner, à la tête de ses invités, portant son habillement couleur de prunes de damas complet, et gagnant son pari avec une heure et trois quarts de reste !

—*Prosperité du Canada.*—L'article suivant, que nous extrayons du *Journal de Québec*, contient des chiffres et des appréciations qui méritent d'être connus :

« Nous ne sommes pas les seuls à constater la prospérité de la Puissance, ainsi que la perspective rassurante qui s'offre à nous ; car les Américains eux-mêmes, qui ont le plus d'intérêt à nier cet heureux état de choses et qui d'ordinaire ne sont pas prodigues de compliments à notre endroit, reconnaissent que le Canada devient pour eux un dangereux voisin.

Le tonnage de la marine américaine s'élève à 1,579,694 tonneaux, et le Canada la suit de près avec 1,029,764 tonneaux.

Notre dette publique est de \$20 par tête. et la leur de \$60, sans tenir compte des dettes particulières des Etats. La dépense est de \$4 par tête ici, et aux Etats-Unis de \$21.

Si l'on considère le commerce de grain, on trouve que, de Chicago, Milwaukee et Tolède, les trois principaux ports de commerce américains, la quantité totale de blé expédié pour la semaine finissant le 31 mai, a été de 1,797,961 minots, dont 586, 141 ont pris la route de Buffalo, 558,608 celle de Kingston et 194,219 celle de Port Colborne. En un mot, plus de la moitié a été dirigée vers des ports canadiens. La quantité totale pour tous les ports américains sur les lacs a été de 827,122 minots de blé contre 809,119 minots dans les ports canadiens.

Le *Bulletin* de New York fait remarquer que, tandis que le commerce de grain sur le St. Laurent a plus que doublé dans quelques années, il a considérablement diminué sur le canal de l'Erie depuis une dizaine d'années,

D'un autre côté, voici ce qu'on lit dans le *Globe* de Boston :

« S'il faut en juger par les statistiques du commerce de grain, depuis l'ouverture de la navigation, on voit qu'il y a une augmentation considérable dans la quantité de grain expédiée des principaux ports sur les lacs, par les canadiens, et si cet état de chose continue, les résultats seront avant longtemps désastreux pour les intérêts commerciaux de l'Union. »

Enfin, le *World* de New York parle en ces termes de l'état du commerce de bois :

« Il y a une semaine, pas moins de 50 navires recevaient des chargements de bois à Québec, pour l'Amérique du Sud et d'autres marchés. Tout récemment ce commerce appartenait à New York, et tandis que les navires encombraient le port de Québec il y a à peine ici une demi douzaine de vaisseaux qui reçoivent du bois à destination étrangère. Et à ce propos il importe de remarquer que le gouvernement de la nouvelle puissance consacre des sommes très considérables à l'amélioration des canaux, de la navigation du Saint Laurent et du port de Montréal, qui est devenu insuffisant pour les exigences du commerce, tandis que New York, sur une longueur de plusieurs milles, présente des quais vides et inoccupés, où se pressaient jadis des milliers de navires. »

Nos voisins auront encore plus de raison de s'alarmer, après l'exécution des travaux considérables projetés pour l'amélioration de notre navigation et la construction de notre système de voies ferrées, travaux qui changeront la face du pays.

—*Le palais de l'exposition universelle de 1873, à Vienne (Autriche).*—Toutes les expositions universelles qui ont eu lieu jusqu'à ce jour ont provoqué la construction de palais dont l'étendue et la magnificence excitaient l'étonnement et l'admiration des étrangers, non moins que les merveilles de l'industrie étalées sous leurs yeux.

De ces palais, les uns ont disparu avec le flot humain accouru pour les visiter, tels sont les bâtiments des expositions de 1862 et de 1867. D'autres ont survécu, et, bien que dépouillés de ce qui faisait leur principal attrait, ils sont encore un objet de vive curiosité. Le Palais de Cristal, de Sydenham [1851], et le Palais de l'Industrie, à Paris [1855], par exemple.

La même pensée a inspiré les ordonnateurs de l'exposition universelle de Vienne, dont l'ouverture est annoncée pour le 1er mai 1873, et la clôture le 31 octobre de la même année. Ils étaient du reste favorisés par des circonstances locales, dit *l'Illustrirte Zeitung*, de Leipzig qui, dans un de ses derniers numéros, donne une vue des bâtiments de l'exposition, vue accompagnée de détails explicatifs, qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire.

Le fameux parc du Prater, est un lieu éminemment favorable pour une exposition, en raison de sa situation pittoresque et de sa vaste étendue. L'espace occupé par l'exposition universelle de Londres de 1851, à Hyde Park, était de 81,591 mètres carrés ; celui de l'Exposition de 1855, à Paris, Champs-Élysées, de 103,156 ; l'exposition de 1862, à Londres, Brompton, couvrait une superficie de 186,127 ; celle de 1867, à Paris, Champ de Mars : 441,750 mètres carrés. Celle qui se prépare à Vienne, pour 1873, dans le Prater, aura 2,330,631 mètres carrés. Elle couvrira donc un espace quintuple de celui que l'exposition universelle de Paris, dont les vastes dimensions ont pourtant étonné tout le monde, occupait sur les terrains du Champ de Mars. Les trois bâtiments principaux : la galerie de l'industrie, celle des machines, celle des arts, offriront à elles seules une étendue égale à celle du Palais de l'Industrie de 1867, à Paris. En outre, l'espace couvert réservé à l'industrie pourra recevoir des agrandissements très-considérables, grâce à des cours de retrait placées entre les galeries transversales, cours qui seront ou qui pourront être couvertes totalement ou partiellement. Mais, abstraction faite de ces cours-annexes, l'espace couvert dont les exposants disposeront dans les trois bâtiments dont il s'agit, sera de 114,632 mètres carrés.

L'architecte qui a dressé le plan [M. Karl Hasenauer] est également celui qui a été chargé de la direction des travaux. La construction de la grande rotonde en fer, d'un poids de 40,000 quintaux, a été confiée à un Anglais, M. Scott Russel, à qui l'on doit déjà le Great Eastern et le Palais de Cristal de Sydenham. Cette rotonde construite d'après une nouvelle méthode, sera surmontée d'une gigantesque coupole de 105 mètres, c'est-à-dire aura une étendue double de celle de la fameuse coupole de Saint-Pierre de Rome, la plus large du monde. A cette rotonde aboutira la galerie principale, large de 25 mètres et longue de 105. Cette galerie sera, de distance en distance, et à des intervalles égaux, coupée perpendiculairement par seize galeries transversales, ayant chacune 13 mètres de large et 205 de long. De cette façon, de chaque côté de la galerie principale, s'ouvriront vingt-quatre cours fermées de trois côtés, lesquelles cours auront la longueur même de la galerie principale et une largeur de 35 mètres.

Ces cours répandront dans les salles de l'exposition un jour abondant venant de haut et de côté ; elles épargneront l'emploi de vastes toitures en verre. Elles permettront, en outre, d'aérer facilement l'intérieur ; et comme on peut, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les couvrir en tout ou en partie, elles augmenteront au besoin l'espace réservé aux sections particulières, avec lesquelles, du reste, elles seront en jonction immédiate. Un autre avantage qui résultera de la disposition des bâtiments, c'est que les sections seront abordables de tous les côtés à l'extérieur, qu'on s'y orientera commodément à l'intérieur, et que l'espace accordé aux différents Etats pour leurs exposants sera facilement limité.

Nous n'avons fait tout à l'heure que mentionner les trois bâtiments principaux de l'exposition. Celui réservé à l'industrie et le plus considérable se compose à son tour de trois parties : un grand corps de bâtiment carré, dont la rotonde en question forme le centre, et deux autres formant des deux côtés, et qui contiennent les cours à angle droit dont nous avons parlé. Ces corps de bâtiment forment clôture. Outre les trente deux entrées ou sorties, qui se trouvent aux façades des galeries transversales, il y aura quatre grands portails pour l'entrée du public. Derrière le bâtiment que nous venons de décrire et parallèlement à lui s'étend, ou plutôt s'étendra la galerie des machines, dont la longueur sera presque la même.

La galerie des arts s'élèvera parallèlement vis-à-vis de la façade latérale de droite ; comme la galerie des machines, ce sera un vaisseau long ; mais tandis que celle-ci n'aura que trois nefs, la galerie des arts en aura quatre. Au centre, une double suite de grandes salles, éclairées par le haut, et destinées à recevoir les toiles de dimension ; sur les côtés, des salles plus petites, avec jour latéral, où seront exposés les tableaux de petite dimension.

L'espace situé entre le palais des beaux-arts et celui de l'industrie sera converti en un parc où l'on exposera des statues et d'autres objets d'art. Ce musée s'appellera le *Kunsthof*.

Non loin de là, et reliés au palais des beaux-arts par une galerie couverte, s'élèveront deux pavillons destinés à ce qu'on appelle déjà l'exposition des amateurs. C'est une idée du directeur de l'exposition, qui essaie ainsi de provoquer l'exhibition de collections particulières, jusqu'ici dérobées aux regards de la foule. Une serre et un aquarium compléteront la série d'attractions offertes de ce côté à la curiosité du public. En s'éloignant de là, on trouvera un parc avec des bosquets et bassins, promenade intermédiaire entre l'allée principale du Prater, et la galerie de l'industrie. A l'entrée de ce parc se dresseront deux pavillons, en regard l'un de l'autre ; le premier, destiné à la commission ; le second, au service des postes et télégraphes.

Plus loin, le magnifique pavillon de la famille impériale, ainsi que celui du jury. A droite et à gauche de cette même entrée partiront des galeries couvertes, allant rejoindre le palais même et permettant aux visiteurs, en cas de mauvais temps, d'arriver sans se mouiller ni se croquer au bâtiment principal. Ceux qui connaissent le Palais de Cristal de Sydenham savent qu'on y a pris les mêmes précautions et que les visiteurs s'en félicitent hautement. Du palais de l'Industrie d'autres galeries couvertes conduiront au palais des machines ainsi qu'à celui des beaux-arts.

Près de la galerie des machines, on dessinera un parc où seront groupées les constructions industrielles formant exposition tandis qu'à l'autre extrémité, c'est-à-dire au delà du bras du Danube, qu'on traversera sur trois points, un troisième parc doit servir aux expositions agricole et hippique. Cette exhibition se continuera sur la chaussée du Danube, large de 40 pieds, où l'on trouvera également exposés des machines et des appareils hydrauliques.

Le Danube aidera puissamment la circulation. On est en train d'y faire des travaux, afin de permettre aux bateaux à vapeur d'aborder le plus près possible. L'embarcadère de l'exposition sera situé derrière la galerie des machines et desservi à la fois par le chemin de fer du Nord et par le chemin de fer de l'Etat. En même temps, on dispose une vaste place pour les voitures ; on calcule que 2,000 véhicules pourront y stationner.—[*Journal Officiel*.]

Commerce de l'Angleterre.—Nous trouvons dans une table de statistiques publiée récemment quelques chiffres qui indiquent le prodigieux accroissement qu'a pris le commerce de l'Angleterre durant les cent dernières années. Il y a cent ans la population du Royaume-Uni était d'environ 10,000,000 d'âmes. Mais tandis que la population a plus que triplé pendant cette période, l'augmentation du commerce a été encore beaucoup plus considérable. Les importations se sont élevées de £10,000,000 en 1768, à 303,000,000, et les exportations de £18,000,000 à £240,000,000 tandis que la marine anglaise s'est élevée de 550,000 à 7,100,000 tonneaux. Il est vrai que cette augmentation a suivi une marche régulière pendant ce temps, mais elle a surtout été sensible pendant les quinze ou vingt dernières années. Ainsi le commerce actuel de la Grande Bretagne a

plus que doublé depuis 1855. Car alors il s'élevait à £260,000,000, tandis qu'aujourd'hui il a atteint le chiffre de £550,000,000 par année.—*Echo de Lévis*.

L'usine Krupp.—Fabrication de l'acier.—La *Revue maritime et coloniale* emprunte les détails suivants au *Machanic's Magazine* :

L'usine de Krupp, à Essen, a pris des proportions gigantesques, comme on peut le voir par les chiffres suivants. Elle contient 514 fourneaux de forge, de grillage et de cémentation ; 160 forges ; 249 fourneaux de corroyage et de chauffage ; 245 fourneaux à coke ; 120 fourneaux de différentes espèces ; 340 tours ; 119 machines à planer ; 65 machines à canneler ; 114 bancs à forer ; 91 machines à émouder et à polir ; 120 autres machines diverses ; 150 chaudières à vapeur ; 256 machines à vapeur, donnant une force totale de 8,377 chevaux ; 56 marteaux à vapeur, d'un poids total de 3,091 quintaux.

L'usine emploie 7,100 ouvriers ; elle a produit dans l'année qui vient de s'écouler, 130,000,000 livres d'acier fondu. Une des machines à vapeur est de la force de 1,000 chevaux ; il y en a trois de 800 chevaux, une de 200, une de 160, trois de 150, une de 120, trois de 100, et enfin 242 d'une force moindre. Un des marteaux à vapeur pèse 600 quintaux ; un autre, 200 ; un autre, 150 ; deux, 110 ; trois, 100 ; enfin, il y en a 46 d'un poids moins considérable. Les pièces finies qui sortent de l'usine se composent d'essieux, de roues, de rails, de ressorts, etc., pour les chemins de fer et les mines ; d'arbres d'hélices et de roues de bateaux à vapeur ; de tôles à chaudières et d'acier pour outils et pour canons.—*Journal officiel*.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

La population de l'Amérique du Sud.—Il est difficile de donner une évaluation de la population qui habite les vastes contrées presque sans communication de l'intérieur de l'Amérique du Sud. Le consul anglais à Islay estime approximativement la superficie de ce continent à 7,400,000 milles carrés, et d'après les meilleures informations qu'il a pu obtenir, il pense que la population totale, autochtones et immigrants, peut être évaluée à environ trente-huit millions, au plus. La population de la république du Pérou est comptée pour plus de trois millions 900,000 habitants, dont les trois quarts sont de sang indien ; l'étendue superficielle est de 431,500 milles carrés. La limite de la végétation est fixée par la ligne des neiges perpétuelles, à environ 15,700 pieds au dessus du niveau de la mer. A environ 8,000 pieds, la végétation naturelle qui prédomine est celle d'une espèce particulière d'herbe comprise dans la classification générique du poa. De 3,000 à 7,000 pieds, ou un peu plus haut, s'étend une ceinture de maïs, qui est indigène dans le pays.

La population de la république Argentine est au moins de 1,800,000 habitants, dont moitié indigènes et moitié Européens ou descendants d'Européens. La population de la ville de Buenos-Ayres est de 200,000 habitants, dont les trois quarts sont d'extraction étrangère.

Le consul anglais fait observer, relativement à la race ou aux races autochtones au nord de la 35e parallèle de latitude sud, qu'elles tendent à s'éteindre par la présence de la civilisation moderne. Les Indiens ne sont ni physiquement, ni moralement, ni intellectuellement propres à prendre part à l'esprit du progrès moderne. Ils possèdent une civilisation qui leur est propre, et d'un genre très-remarquable, et sont disposés à apprécier des relations amicales avec les Européens, relations qui seraient d'un grand avantage pour les Etats établis au bord de la mer. Le consul anglais pense qu'il serait d'une bonne politique de vivre en bonne intelligence avec cette population.—*Journal Officiel*.

Population de la colonie de Victoria.—Il résulte du dernier recensement que la population de cette colonie, en 1871, était de 731,528 personnes. En 1861, il y avait 138,075 personnes, nées dans la colonie ; en 1871 ce nombre s'élevait à 329,597 ; ce qui donne un accroissement en dix années, de 191,522. Quant à la partie de la population née en Angleterre, elle se décompose ainsi qu'il suit : Anglais, 164,286 ; Gallois, 6,614 ; Ecosais, 56,210 ; Irlandais, 100,468.

Parmi ces diverses nationalités, les nombres, par rapport au sexe, sont très-inégaux ; chez les Anglais, on compte 97,796 hommes et 66,490 femmes, tandis que chez les Irlandais on compte 49,198 hommes et 51,270 femmes. En comparant ces chiffres avec ceux de 1861, on trouve ce curieux résultat que, tandis que les colons anglais ont en dix ans diminué de 5,300 et les colons écossais de 4,491, les colons irlandais ont augmenté de 13,308.

Au point de vue de la religion, le recensement donne les chiffres suivants : épiscopaux, 251,328 ; presbytériens, 81,832 ; presbytériens libres, 20,160 ; méthodistes wesleyens, 80,491 ; indépendants, 18,174 ; baptistes, 16,311 ; catholiques romains, 167,467. Il y a dans la colonie 17,646 païens et 9,967 personnes qui, par scrupules de conscience, dit le journal anglais, refusent de faire connaître leur religion.—*Journal Officiel.*

Suède.—Statistique de la population.—Les *Nouvelles de Hambourg* empruntent au rapport que le bureau de statistique de Stockholm vient de publier, le chiffre de la population de la Suède, laquelle population se monte, ou plutôt se montait, à la fin de 1870, à 4,168,528 habitants, dont 2,016,663 du sexe masculin, et 2,151,872 du sexe féminin. L'augmentation pour l'année est de 6,768 âmes, tandis que les années précédentes il y avait eu diminution. Cet heureux changement est attribué à l'abondance des récoltes dans les années précédentes, ce qui a produit un ralentissement dans l'émigration.—*Journal Officiel.*

Population de Naples.—D'après le recensement du 31 décembre dernier, la population de l'arrondissement de Naples était, à cette date, de 542,772 habitants, non compris les absents, dont le nombre s'élevait à 6,724 pour tout l'arrondissement.

Les treize communes dont se compose Naples ont une population de 448,503 habitants.—*Journal Officiel.*

Les caisses d'épargne en Autriche-Hongrie.—*La Presse* donne la statistique suivante : de 1863 à 1869, le nombre des caisses d'épargne s'est élevé en Cisleithanie de 104 à 161 ; le nombre des déposants de 543,838 à 870,751 ; le montant des dépôts de 112 millions 800,000 florins à 244 millions 800,000 florins, soit une augmentation de 117 p. 100, bien que l'accroissement de la population n'ait été que de 4,21 p. 100 durant la même période.

En 1869, il y avait en moyenne 1 déposant par 23 habitants ; dans la Basse-Autriche, 1 par 7 habitants ; à Vienne, 1 par 5 habitants.

La Bohême comptait, en 1869, 51 caisses d'épargne, avec un capital de 82,371,993 fl.

La Styrie comptait, en 1869, 28 caisses d'épargne avec un capital de 26,942,320 fl.

La Basse-Autriche (Vienne non compris), comptait, en 1869, 20 caisses d'épargne, avec un capital de 76,808,130 fl.

La Haute-Autriche comptait, en 1869, 19 caisses d'épargne avec un capital de 17,258,335 fl.

La Moravie comptait, en 1869, 14 caisses d'épargne, avec un capital de 10,456,871 fl.

La Galicie comptait, en 1869, 6 caisses d'épargne, avec un capital de 6,580,123 fl.

Tous les autres pays de la Cisleithanie, 23 caisses ; la Carinthie avec un capital de 4 millions 197,609 florins ; la Carniole, 5,793,186 ; le Tyrol et le Vorarlberg, 9,867,813 ; la Silésie, 2,106,182 ; Salzbourg, 2,793,771 ; Trieste, Gorice et l'Istrie, 1,861,339 ; la Bukowine, 686,920 ; la Dalmatie, 34,347. Vienne a une caisse d'épargne avec un capital de 55,161,979 florins appartenant à 188,707 déposants. Dans la Basse-Autriche la proportion des sommes déposées est de 39 florins et demi par tête. C'est le chiffre le plus élevé. En Styrie il est de 23 florins, en Bohême de 16 florins, en Galicie de 1 florin 21, en Bukowine de 1 florin 34.—*Journal Officiel.*

FAITS DIVERS.

—*Héros et martyr.*—Hier soir, (21 juin) un homme descendait des chars à la gare de l'Est, à Paris. Quelques amis le reçoivent avec chaleur, ils l'embrassent, et sur sa mâle figure coulent des larmes de joie et d'attendrissement.

Cet homme porte le costume de lieutenant de Turcos ; il s'avance péniblement appuyé sur des béquilles ; il arrive de Wissembourg, où il était resté blessé, depuis le 4 août 1870. Il lui a fallu 22 mois pour se guérir ou plutôt pour voyager. Cet homme est une victime des Prussiens.

Je dis bien—une victime—car il y a eu les blessés et les victimes.

Ecoutez bien et retenez ceci, c'est un témoin oculaire qui parle, mon collaborateur Albert Duruy, engagé dès le début de la guerre, et qui a voulu jouer du flingot, tandis qu'il aurait pu se réfugier dans les bureaux ou les fournitures.

Son lieutenant, le brave Wullemin du 1er tirailleurs de turcos, blessés dès le commencement de l'action, avait été transporté dans une maison située entre le chemin de fer et la porte sud de Wissembourg. Pendant ce temps, le 74e de ligne, le 1er turcos et un bataillon du 50e soutenus par deux batteries, tenaient tête sur un espace de quatre kilomètres, à tout un

corps d'armée bavaroise et à une division prussienne ; 45,000 hommes. Cela dura six heures.

C'est un grand fait d'armes, allez, l'un des plus beaux de l'histoire de l'armée française à toutes les époques. Quand cette poignée d'hommes commença sa retraite, une nuée d'ennemis, qui s'étaient jusque là tenus cachés dans les vignes, s'élançèrent à travers les champs jusqu'aux maisons où étaient les blessés français. Il y en avait partout ; dans les caves, dans les chambres, dans les greniers ; le féroce Allemand se mit à tuer tout ce qu'il rencontrait.

Dans une chambre, le brave Wullemin était étendu sur un lit, la jambe brisée, et cinq ou six turcos, grièvement blessés, gisaient par terre auprès de lui. Les prussiens, ou des bavares entrent dans cette chambre ; une dizaine d'entre eux se jettent sur ces malheureux et les achevent à coup de baïonnette.

Ils saisissent Wullemin, le jettent à terre, le traînent hors de la maison et se mettent à le tirer par sa jambe cassée, en poussant des exclamations féroces, jusqu'au pied d'un arbre où ils s'apprétaient à le fusiller, quand par bonheur un médecin allemand arriva, qui mit fin à cette scène de boucherie qu'un officier allemand contemplait tranquillement à quelque distance.

Vous jugez dans quel état on releva le pauvre Wullemin et si ce fut par miracle qu'on le sauva.

Il est resté depuis vingt-deux mois à Wissembourg, soigné avec amour par les bonnes gens qui l'ont recueilli, et un an après, il pouvait à peine sortir pour respirer un peu.

Il fallait voir l'empressement de tous les habitants dès son apparition sur la place, c'était à qui lui ferait fête, les jeunes filles lui portaient des fleurs, les hommes lui serraient la main.

Toute cette bonne population aujourd'hui prussienne, voyant en lui un dernier reflet de la patrie perdue.

Il est arrivé à Paris hier, ce vaillant, ce héros, ce martyr, ce soldat inconnu de la grande défaite, et ceux qui l'ont vu se sont découverts.

ANNONCES.

LE CALCUL MENTAL.

DE

M. F. E. J U N E A U

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

PROSPECTUS

DE

L'Ecole Commerciale

DE

LOTBINIERE.

Le cours commercial se divise en trois années, avec trois degrés.

1ÈRE ANNÉE. (3ème degré.)

Pour y être admis, les élèves devront passer, dans leur langue maternelle, un examen satisfaisant sur les matières du cours d'instruction primaire.

L'enseignement de cette première année comprendra : La calligraphie, dans tous ses détails ; les langues française et anglaise (grammaire) ; la correspondance commerciale, l'arithmétique ; le calcul mental ; la géographie et l'histoire du Canada, des Etats-Unis, de la France et de l'Angleterre.

2ÈME ANNÉE. (2ème degré.)

Continuation de l'étude de l'histoire des ces quatre pays, littérature française et anglaise, l'algèbre ; la géométrie ; la comptabilité, dans toutes ses parties ; la tenue des livres à simple et à double entrée ; transactions commerciales et la géographie.

3ÈME ANNÉE. (1er degré)

L'algèbre ; la géométrie ; continuation de l'étude des langues anglaise et française ; la constitution du Canada ; notions du droit commercial ; physique et mécanique élémentaires ; chimie industrielle ; dessin linéaire ; étude des connaissances utiles, des matières premières du commerce, des objets manufacturés et commercables, etc.

Les élèves recevront des notions élémentaires sur l'horticulture et l'agriculture.

L'instruction religieuse obligatoire pour tous les élèves catholiques, sera placée sous la direction du curé de la paroisse.

L'ouverture des classes aura lieu le 2 septembre prochain.

Les heures de classe seront de 8 à 10½ heures du matin et de 1½ à 4 heures de l'après-midi.

Les heures d'étude, à l'école, de 10½ à midi et de 4 à 5 heures de l'après midi.

Le jour de congé hebdomadaire sera le jeudi.

L'année scolaire commencera le 1er septembre et finira le 1er juillet.

PRIX ET CONDITIONS D'ADMISSION.

Le prix de l'enseignement sera de vingt piastres par année payable par quartiers, et d'avance, aux époques suivantes : 1er septembre, 1er décembre, 1er février et 1er mai.

Le soussigné fournira au prix coûtant, les livres nécessaires à ceux qui le désireront.

En ouvrant cette école commerciale, dont le besoin se fait sentir depuis longtemps dans nos campagnes, le soussigné croit rendre un service à tous ceux qui ont la volonté de faire donner à leurs enfants une éducation commerciale et pratique, avec l'étude de la langue anglaise, mais qui ne peuvent pas faire le sacrifice d'envoyer leurs enfants étudier dans les villes. Le prix des cours est aussi bas qu'il est possible de le mettre, considérant les sacrifices que le soussigné aura à s'imposer pour se procurer un bon professeur anglais, bien compétent à enseigner la langue anglaise maintenant devenue si utile dans toutes les affaires.

Il y a un nombre de maisons des plus respectables, à Lotbinière où les élèves trouveront une bonne pension, ou pourront faire accommoder des provisions que leurs parents leur fourniront, à très bon marché, et où les parents en laissant leurs enfants, n'auront pas à craindre pour eux les dangers de la mauvaise compagnie.

Les personnes qui désireraient de plus amples informations sont priées de s'adresser au Révd. M. Roy, curé de Lotbinière, ou à H. G. Joly, écrivain, à la Pointe Platon.

A. F. FLEURY,

Instituteur et élève de l'école normale Jacques Cartier, diplômé le 12 juillet 1866.

Lotbinière, 1er juillet 1872.

Madame THIVIERGE

Ouvrira le premier Mai, à St. Félix du Cap Rouge, à sept milles de Québec, un Etablissement pour l'éducation d'une classe choisie de huit ou dix jeunes demoiselles. Les études comprendront l'Anglais et le Français dans toutes les branches enseignées dans une école modèle, la musique, le chant, les divers genres de Dessin, la Peinture Orientale et à l'huile, et la confection des ouvrages en cire, soit des fleurs, soit des fruits, etc.

Trois institutrices seront chargées de l'enseignement. Une Dame Anglaise sera à la tête des classes anglaises ; une Dame Française enseignera la Langue Française ; Madame Thivierge donnera elle-même des leçons de musique et de beaux arts.

CONDITIONS :

	Par terme, 11 semaines
Pension avec l'étude de l'Anglais et du Français....	\$24.00
Musique.....	6.00
Peinture.....	6.00
Dessin.....	3.00
Un cours de leçon d'ouvrages en cire.....	8.00

La table sera copieusement servie, et Madame Thivierge donnera une attention particulière à la santé de ses élèves. Le Cap Rouge

est admirablement situé et renommé par la salubrité de l'air. On engagera les élèves à prendre des exercices journaliers, et madame Thivierge fera tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux parents qui voudront bien lui confier le soin de leurs enfants.

Pour renseignements et plus amples détails, on pourra s'adresser à Madame Thivierge, Cap Rouge Madame E. I. Dalkin, Cap Rouge, Révérend P. J. Drolet, Curé ; C. W. Wilson, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec ; Robert J. Young, Ecuier, James Bowen, Fils, Ecuier, Rue St. Pierre, Québec, ou au Cap Rouge ; J. B. Forsyth, Ecuier, Cap Rouge ; Edson Fitch, Ecuier, St. Romuald.

Cap Rouge, 10 Mars, 1871.

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile et la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1641.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

- J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
- J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
- E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
- JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
- A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
- R. OUELLET, " L'Islet.
- F. H. GIASSON, " L'Anse à Gilles.
- E. LEMIEUX, Ottawa.
- F. X. VALADE, Longueuil.
- L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

NOUVEL ABRÉGÉ
DE
GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR

L'ABBÉ HOLMES

SEPTIÈME ÉDITION.

ENTIÈREMENT REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

PAR

L'ABBÉ L. O. GAUTHIER

Professeur d'Histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$4.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, QUÉBEC.